



## Genre et promotion de la GIRE au Bénin

Volume 1: Analyse de l'intégration du genre dans le secteur de l'eau et les initiatives pilotes GIRE



*«La gestion et la mise en valeur des ressources en eau doivent associer usagers, planificateurs et décideurs à tous les échelons.»* Principe n° 2 de Dublin

*«La femme joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la pérennisation de l'eau.»* Principe n°3 de Dublin

*«Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable.»* Principe n° 20 de Rio.

Avril 2012

Réalisée par Mme Fébronie Akimabera Codja et Flora Houndjrèbo Ballé

## Sommaire

Liste des Photos.....	2
Liste des abréviations .....	3
RESUME .....	5
Introduction.....	8
1. Méthodologie.....	10
1.1 Mise en place du comité des experts en genre et tenue des réunions périodiques	10
1.2 Recherche documentaire et conception des outils de collecte .....	10
1.3 Entretiens avec les personnes ressources et la visite de terrain.....	10
1.4 Elaboration des rapports.....	11
2. Concept de genre et développement.....	11
2.1 Définition du concept genre et développement.....	11
2.2 Evolution du concept « genre et développement » .....	12
3. Intégration du genre dans les initiatives GIRE des sites pilotes .....	13
3.1 Synthèse des forces et faiblesses de prise en compte du genre dans les plans d'actions .....	13
3.2 Enjeux de genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration des plans d'actions GIRE .....	18
3.2.1 Site de la lagune de Porto -Novo.....	19
3.2.1.1 Enjeux de genre.....	19
3.2.1.2 Plan d'actions GIRE du site pilote de la lagune de Porto-Novu intégrant le genre ..	26
3.2.2 Site de Tinou Hounsa .....	40
3.2.2.1 Enjeux de genre.....	40
3.2.2.2 Plan d'actions GIRE du site du forage artésien de Tinou Hounsa intégrant le genre .....	44
3.2.3 Site du barrage de l'Okpara .....	49
3.2.3.1 Enjeux de genre .....	49
3.2.3.2 Plan d'actions GIRE du site du barrage de l'Okpara intégrant le genre .....	54
3.2.4 Site de la rivière de Founrignikèrè .....	62
3.2.4.1 Enjeux de genre.....	62
3.2.4.2 Plan d'actions GIRE du site de la rivière de Founrignikèrè intégrant le genre .....	65
4- Principaux problèmes d'inégalité de genre identifiés dans la GIRE .....	77
4-1 Accès à l'eau potable (AEP) .....	77
4-2 Accès et contrôle des ressources dans le secteur de l'agriculture.....	82
4-3 Accès et contrôle des ressources dans le secteur de la pêche.....	84
4-4 Accès et contrôle des ressources dans le secteur de l'élevage .....	86
4-5 Accès et contrôle des ressources dans le secteur de l'hygiène et de l'assainissement.....	88
4-6 Accès et contrôle des ressources dans le secteur de la gestion des forêts .....	90
4-7 Exploitation du sable des cours d'eau .....	91
4-8 Aspects transversaux.....	91
Conclusion.....	92
ANNEXES	
Annexe 1: Liste des personnes rencontrées	
Annexe 2 : Liste des membres du comité d'experts	
Annexe 3 : Outils de collecte des données	
Annexe 4 : Description des outils spécifiques genre	
Annexe 5 : TdR de l'étude	

## **Liste des Tableaux**

Tableau n°1: Synthèse des forces et des faiblesses de prise en compte du genre dans les plans d'actions des sites pilotes GIRE .....	15
Tableau n°2: Enjeux genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration du genre dans les plans d'actions pilote GIRE : Site de Porto-Novo .....	20
Tableau n°3: Résultats et activités du plan d'actions, forces et faiblesses en matière de prise en compte du genre ; actions et outils de prise en compte du genre site de Porto-Novo.....	27
Tableau n°4: Enjeux genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration du genre dans les plans d'actions pilotes GIRE : Site de Tinou Hounsa .....	41
Tableau n°5: Proposition d'amélioration de la prise en compte du genre dans les plans d'actions pilotes GIRE : Site de Tinou Hounsa.....	45
Tableau n°6: Enjeux genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration du genre dans les plans d'actions pilotes GIRE:Site du barrage de l'Okpara.....	50
Tableau n°7: Proposition d'amélioration de la prise en compte du genre dans les plans d'actions pilotes GIRE : Site de l'Okpara.....	55
Tableau n°8: Enjeux genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration du genre dans les plans d'actions pilotes GIRE:Site de la rivière de Founrignikèrè (Natitingou).....	63
Tableau n° 9 : Proposition d'amélioration de la prise en compte du genre dans les plans d'actions pilotes GIRE : Site Founrignikèrè .....	66

## **Liste des Photos**

Photo n°1 : Enfant puisant l'eau dans un trou creusé à proximité du barrage de l'OKPARA à cause du temps d'attente assez long auprès du FPM du village de Kpassa .....	77
Photo n°2 : Filets à passoir appelés « GNANKROROU » utilisés pour la pêche collective (hommes femmes et jeunes) souvent en saison sèche à Kpassa,.....	85
Photo n°3 : Poissons pêchés dans le barrage de l'Okpara.....	85
Photo n°4 : Plantes flottantes sur le barrage d' Okpara pouvant servir d'aliments pour les bœufs.....	87
Photo n°5 :Femme faisant la lessive auprès du barrage de l'Okpara.....	88
Photo n° 6 : Déversement des ordures ménagères dans la rivière de Founrignikèrè .....	89
Photo n° 7 : Les enfants creusant le sable à la berge de la rivière Founrignikèrè.....	91
Photo n°8 : Les enfants transportant le sable de la berge de la rivière Founrignikèrè .....	91

## **Liste des abréviations**

ADV/Kpassa	:	Association de Développement Villageoise de Kpassa
AEV	:	Adduction d'Eau Villageoise
AGR	:	Activité Génératrice de Revenus
APIC	:	Association pour la Promotion des Initiatives et Créations
ASGOL	:	Appui Suisse à la Gouvernance Locale
ASPK	:	Association des Pêcheurs de Kpassa
ASPPIP	:	Association pour la Promotion des Initiatives Paysannes
ATPC	:	Assainissement Total Piloté par les Communautés
BPO	:	Budget Programme par Objectif
CAGC	:	Comité des Acteurs pour la Gestion Concertée
C /SPSE	:	Chef Service Planification et Suivi Evaluation
C/SPC	:	Chef Service Planification et Coordination
CLC	:	Comité Local de Cogestion des ressources naturelles
COS	:	Comité d'Orientation et de Suivi
CNCS	:	Conseil National de Coordination et de Suivi des initiatives GIRE
CoGIRE	:	Communauté de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
CIV	:	Comité Intercommunal de Veille
CIED	:	Conseil Intercommunal d'EcoDéveloppement de la lagune de Portonovo
CA	:	Chef d'Arrondissement
CeCPA	:	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CeRPA	:	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CIPCRE	:	Centre International pour la Promotion de la Création
CM/AGED	:	Chargé de Mission / Animation GENre et Développement
DDLPE	:	Direction ou Division du Développement Local et de la Planification Economique
DDS	:	Direction Départementale de la Santé
DE	:	Directeur Exécutif
DPGE	:	Direction de la Planification Générale de l'Eau
DGEau	:	Direction Générale de l'Eau
DSM	:	Déchets Solides Ménagers
FPM	:	Forage équipé de Pompe à Motricité humaine
GeD	:	Genre et Développement
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTL	:	Groupe de Travail Local
IDEE	:	Initiatives pour un Développement Endogène et Equilibré
IFD	:	Intégration des Femmes au Développement
MERPMEDER	:	Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MEHU	:	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MDGLAAT	:	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire

*PNE : Développement et expérimentation d'une démarche pilote de prise en compte du genre dans la gestion des ressources en eau au Bénin*

MS	:	Ministère de la Santé
OLE	:	Organe Local de l'Eau
PHA	:	Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement
PLE	:	Partenariat Local de l'Eau
PPEA	:	Programme Pluriannuel d'appui au secteur de l'Eau et Assainissement
PNE	:	Partenariat National de l'Eau
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
TSA	:	Technicien Supérieur d'Assainissement
TDOS	:	Territoire de Développement de l'Ouémé Supérieur
TS-IEC	:	Technicien Spécialisé de l'Inspection et Education Coopérative
UC-GIRE	:	Unité Communale pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
UGI	:	Unité de Gestion de l'Initiative

## RESUME

La présente étude, comme le soulignent les termes de référence de la mission, vise à promouvoir la prise en compte du genre dans la gestion des ressources en eau et dans les principaux domaines d'utilisation de l'eau au Bénin. De façon spécifique, il a été demandé *de conduire un processus de réflexion d'élaboration d'une note technique d'orientation pour l'opérationnalisation de la prise en compte du genre dans les programmes et les stratégies d'AEP et dans les autres domaines d'utilisation de l'eau en relation avec le développement de la GIRE au Bénin*. Par ailleurs, l'étude avait pour mission de *proposer des mesures spécifiques qui feront l'objet d'expérimentation et de suivi-évaluation continu dans le cadre des actions de démonstration de la GIRE en cours de mise en œuvre par le PNE sur les sites pilotes de la retenue de l'Okpara, de la rivière de Founrignikèrè, de la lagune de Porto-Novo et du site du forage artésien de Tinou Hounsa*.

Pour mener l'étude, quatre principales approches méthodologiques ont été utilisées favorisant la participation dynamique des acteurs de la GIRE et des spécialistes de la question de genre:

- La mise en place du comité des experts en genre et tenue des réunions périodiques pour faciliter l'élaboration de la note technique d'orientation
- La recherche et l'analyse documentaires permettant de capitaliser l'existant et d'identifier les forces et faiblesses des plans d'actions des sites pilotes GIRE
- La collecte des données de terrain à l'aide des focus group, des observations directes et des entretiens avec les personnes ressources (des administrations, des ONG et des projets) pour prendre en compte des réalités de terrain
- La rédaction des rapports d'étape, d'atelier de restitution et de validation.

Ces différentes approches méthodologiques ont permis de recueillir des données dont l'analyse selon le genre a conduit à l'identification des principales inégalités de genre dans la GIRE. Certaines d'entre elles sont communes aux quatre sites; d'autres sont spécifiques à chaque site. De manière générale, on observe des inégalités suivantes:

- 1- Sur tous les sites pilotes GIRE, il manque une description des usagers selon le sexe et la tranche d'âge. Ainsi, les besoins spécifiques des jeunes, des femmes, des personnes nanties et des personnes vulnérables ne sont pas identifiés séparément ni intégrés dans les plans d'actions.
- 2- En ce qui concerne la gouvernance de l'eau, plusieurs organes de gestion concertée de l'eau sont mis en place par site. On constate néanmoins une faible représentativité des femmes dans ces instances de gouvernance de l'eau, tant au niveau des acteurs institutionnels qu'au niveau des usagers.
- 3- Les plans d'actions pilotes GIRE comportent des opportunités de création d'emploi ou de distribution de richesses. Néanmoins, l'absence des mesures spécifiques favorisant l'accès équitable à ces opportunités d'emplois augmente le risque d'inégalité d'accès à l'emploi au détriment des femmes et des jeunes et au profit des personnes plus informées et dynamiques.

Par ailleurs, chaque site présente des problèmes spécifiques d'inégalité de genre en matière d'accès aux ressources.

Sur le site de l'Okpara, la mise en place des mesures de protection du barrage a occasionné plusieurs dommages tant pour les hommes que pour les femmes. Le déplacement des maraîchers (hommes et femmes) vers l'aval du barrage sur un site éloigné des habitations fait que les femmes ont abandonné cette activité lucrative suite aux difficultés de la concilier avec les tâches domestiques et a provoqué ainsi une perte de revenus. Pour les éleveurs locaux et transhumants, l'interdiction de l'abreuvement du bétail en amont rend difficile l'accès

à l'eau. Par ailleurs, les populations riveraines ne tirent pas un grand profit du barrage compte tenu du fait que son entretien ne se concentre qu'aux besoins de la SONEB d'alimenter en eau potable les populations de la ville de Parakou. Des actions de valorisation du barrage intégrant des besoins des riverains pourraient être envisagées pour une exploitation communautaire et durable du barrage.

Sur le site de la lagune de Porto-Novo, l'accès inégal à l'eau se constate au niveau de la pêche où des simples pêcheurs éprouvent des difficultés dans l'exercice de leur activité du fait des parcs d'akadja. Par ailleurs, la forte pression démographique sur la ressource, entraîne parfois des conflits sociaux entre les pêcheurs (propriétaires d'akadja) et les femmes (ayant financé la production de poissons) suite au non respect des accords en ce qui concerne la vente de poissons. Des mesures de sensibilisation ciblant différemment les hommes, les femmes, les jeunes, les dignitaires religieux n'ont pas été prévues pour faciliter le dialogue, la paix sociale et l'exploitation durable de la lagune. Il est à noter aussi que l'accès à l'eau potable reste difficile, plusieurs bornes fontaines sont en panne, ce qui amène les femmes à utiliser l'eau de la lagune pour des usages domestiques.

Sur le site de Tinou Hounsa, l'analphabétisme des membres des groupements économiques (très majoritairement féminins) et la faible organisation de ces groupements constituent le principal handicap en matière de genre. Cette faible organisation se traduit par le manque de leadership des dirigeants du groupement et une concentration des rôles dans les mains du président du groupement des riziculteurs (le seul homme de ce groupement) qui est représentant à la fois des propriétaires terriens et des exploitant- e-s du site aménagé. Sur le plan économique, il existe un accès inéquitable aux parcelles cultivables chez les rizicultrices comparativement au seul homme riziculteur (et aux membres de sa famille) qui défavorise surtout les membres vulnérables. L'écart des nombres des parcelles exploitées par membre est très élevé et n'obéit pas à une règle de gestion du site. Aussi, le positionnement des parcelles par rapport aux canalisations d'eau avantage les membres influents du groupement. L'absence de mutualisation des outils et techniques d'arrosage entraîne une faible production rizicole des parcelles défavorisées. Au niveau des maraîchers, il a été noté la non maîtrise des techniques d'entretien des robinets favorisant le retour aux techniques traditionnelles d'arrosage plus physiques et consommatrices du temps.

Sur le site de la rivière de Founrignikèrè, l'eau de la rivière est consommée malgré qu'elle ne soit pas potable. Les principales raisons évoquées pour l'utilisation des sources d'eau non potable sont le coût de l'eau, le temps d'attente aux points d'eau potable et la distance des points d'eau par rapport aux concessions. La consommation de l'eau non potable est aussi favorisée par la faible sensibilité des femmes à la qualité de l'eau et le non engagement des hommes en matière de prise en charge des coûts récurrents de l'eau potable. Par ailleurs, on constate un encombrement de la rivière induit à la fois par l'exploitation du sable des berges par les femmes utilisant des moyens rudimentaires d'extraction et par le déversement des ordures dans le lit de la rivière. L'absence de mesures adaptées pour la sensibilisation des hommes et des femmes pour une meilleure gestion des ordures ménagères et d'extraction organisée du sable constitue une menace pour la ressource et les populations.

La présente étude propose, au niveau de chaque résultat, des activités et des indicateurs complémentaires favorisant l'égalité homme et femme ainsi que la prise en compte des groupes vulnérables.

Les données collectées auprès de ces quatre sites ont contribué à l'élaboration d'une note technique d'orientation pour la prise en compte du genre dans la promotion de la GIRE au Bénin. Celle-ci identifie les principaux problèmes d'inégalité de genre dans la gestion des ressources en eau, fait une analyse prospective de la prise en compte du genre dans la GIRE avant de proposer des orientations stratégiques de la prise en compte du genre dans le secteur de l'eau.

L'identification et l'analyse des facteurs d'influence ont permis de dégager cinq axes stratégiques ci-après dont la déclinaison en activités permettra l'opérationnalisation du genre dans la GIRE:

- a) Renforcer la capacité des acteurs impliqués dans l'AEP et la GIRE à intégrer le genre dans les projets et programmes;
- b) Vulgariser et mettre en application les textes réglementaires afin d'optimiser la connaissance des populations sur les dispositions réglementaires dans le secteur de l'eau et de réduire les inégalités du genre existantes;
- c) Prioriser l'utilisation des radios de proximité, l'implication des hommes et des dignitaires pour la mise en œuvre des actions de promotion du genre ;
- d) Inscire des lignes budgétaires genre avec des indicateurs prévus dans le cadre logique ;
- e) Elaborer et vulgariser un document de capitalisation des expériences réussies.

La mise en œuvre des activités issues des orientations stratégiques pourra réduire considérablement les inégalités genre enregistrées de part et d'autre et celles en instance à la seule condition que tous les acteurs s'engagent à l'intégration du genre dans la GIRE et que des mécanismes solides de communication soient mis en place.

## Introduction

Selon les principes de la GIRE<sup>1</sup> internationalement reconnu, l'eau est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement. Elle doit être gérée de façon concertée et mise au service de tous les autres usagers pour un développement harmonieux des populations présentes tout en préservant les intérêts des générations futures.

Le cadre légal et réglementaire<sup>2</sup> de la gestion de l'eau au Bénin fait de la GIRE, l'approche de gestion des ressources en eau du pays. Depuis environ une décennie, le Bénin a entamé un processus d'opérationnalisation de la GIRE dont l'objectif final est de doter le pays d'un cadre national de gestion intégrée des ressources en eau, qui facilite la valorisation et la gestion coordonnées de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue d'optimiser le bien-être économique et social qui en résulte, de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes.

Par ailleurs, le Partenariat National de l'Eau (PNE), structure en charge de la promotion de la GIRE au Bénin, a développé trois sites d'actions pilotes GIRE avec l'appui technique et financier du Programme Pluriannuel d'appui au secteur de l'Eau et Assainissement (PPEA)<sup>3</sup>. Il s'agit de la lagune de Porto-Novo, du barrage d'OKPARA (Parakou) et de la rivière de FOURIGNIKERE (Natitingou). Un quatrième site est en cours d'expérimentation dans le cadre du partenariat PNE- PROTOS. Il s'agit du site de TINOU HOUNSA dans la commune de Lokossa.

Au niveau de ces sites pilotes, plusieurs actions ont été menées depuis 2010 dont les plus importantes sont l'élaboration des plans d'actions pilotes GIRE et leur mise en œuvre actuellement en cours. L'analyse effectuée de ces plans d'actions pilotes montre une faible prise en compte de l'aspect « genre et développement » malgré que l'importance de l'approche « genre et développement » soit érigée en principe GIRE au niveau mondial. En effet, le principe n°3 de Dublin stipule que «*la femme joue un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la sauvegarde de l'eau*». Par ailleurs, le principe n° 20 de Rio sur l'environnement souligne que «*les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable.*».

La faible prise en compte du genre dans les plans d'actions des sites pilotes GIRE contraste avec les efforts déployés par le PNE depuis 2008 où des formations ont été organisées pour renforcer les capacités et la sensibilité des acteurs à la prise en compte de l'approche genre dans la GIRE. Aussi, plusieurs études<sup>4</sup> réalisées par le PNE et par la DGEau en matière

---

<sup>1</sup> Les 4 principes de la GIRE sont :

- 1) L'eau est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement
- 2) Le développement et la gestion de l'eau devraient être fondés sur une approche participative impliquant usagers, planificateurs et décideurs à tous les niveaux
- 3) Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la sauvegarde de l'eau
- 4) Pour tous ses différents usages, souvent concurrents, l'eau a une dimension économique.

<sup>2</sup> Le Bénin dispose de : i) la loi sur la gestion de l'eau, adoptée et promulguée en 2010 ; ii) la politique nationale de l'eau adoptée en 2009 ; et iii) le Plan d'Action National GIRE (PANGIRE) validé en 2011.

<sup>3</sup> Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et Assainissement (Coopération Néerlandaise).

<sup>4</sup> Les principales études du PNE sur l'intégration du genre dans la GIRE sont:

*"l'étude portant sur genre et GIRE au Bénin"* réalisée en août 2009. Cette étude a permis notamment d'identifier les facteurs limitant l'intégration du genre dans la GIRE et a mis à la disposition des

d'intégration du genre dans la GIRE ou dans l'AEP n'ont pas été exploitées pour rendre sensibles au genre les plans d'actions des sites pilotes GIRE.

Ainsi, dans le souci de se mettre en conformité avec les orientations de la GIRE en matière de genre et de capitaliser les différentes études portant sur le « genre et la GIRE ou sur le genre et l'AEP », le PNE a initié la présente étude d'intégration du genre dans les plans d'actions des sites pilotes GIRE et l'élaboration d'une note technique de prise en compte du genre dans la GIRE.

Selon les TDR, l'objectif de cette étude est de promouvoir la prise en compte du genre dans la gestion des ressources en eau et les principaux domaines d'utilisation de l'eau au Bénin. De façon spécifique, il s'agira de :

- conduire un processus de réflexion qui débouchera sur l'élaboration d'une note technique d'orientation pour l'opérationnalisation de la prise en compte du genre dans les programmes et stratégies d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP), et dans les autres domaines d'utilisation de l'eau, en relation avec le développement de la GIRE au Bénin ;
- proposer des mesures spécifiques qui feront l'objet d'expérimentation et de suivi-évaluation continu dans le cadre des actions de démonstration de la GIRE en cours de mise en œuvre par le PNE-Bénin (sur les sites pilotes de la retenue d'eau de l'Okpara, de la rivière Fourigninkèrè, de la lagune de Porto-Novo et de Tinou Hounsa).

Les résultats attendus de la mission sont :

- une note d'orientation pour la prise en compte du genre dans l'AEP ainsi que dans les autres domaines d'utilisation de l'eau en relation avec la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est disponible ;
- des actions spécifiques d'amélioration de la prise en compte du genre assorties d'indicateurs et de cadre de suivi-évaluation adaptés sont proposées pour être expérimentées dans le cadre des actions de démonstration de la GIRE en cours de mise en œuvre par le PNE-Bénin sur les sites pilotes.

L'étude a débouché sur deux volumes. Le volume 1 porte sur analyse de l'intégration du genre dans le secteur de l'eau et les initiatives pilotes GIRE (lagune de Porto - Novo, barrage d'Okpara, la rivière de Founrignikèrè et le forage artésien de Tinou Hounsa). Le volume 2 porte sur la note technique d'orientation en matière de prise en compte du genre dans la GIRE.

Le présent volume 1 comporte 4 chapitres. Le chapitre 1 présente la méthodologie de l'étude. Le chapitre 2 résume le concept genre et développement. Le chapitre 3 analyse l'intégration

---

concepteurs des projets et des programmes, un mécanisme pouvant faciliter la prise en compte du genre dans les projets spécifiques de l'AEP et de la GIRE.

- ***L'enquête sur le genre et la GIRE au Bénin dans le cadre d'une mission de réalisation d'une enquête sur genre et GIRE dans sept pays d'Afrique francophones de l'Ouest.*** Cette étude a permis de montrer les différents projets et programmes d'eau et leur niveau de prise en compte du genre.

La DGEau a réalisé plusieurs études sur le genre et a mis en œuvre un plan d'actions genre, l'élaboration des documents d'animation sensibles au genre, des guides de formation au leadership féminin et vie associative, ainsi qu'une étude portant sur l'institutionnalisation de la prise en compte du genre et de la lutte contre le VIH.

En ce qui concerne les documents stratégiques sur le genre, on retiendra la politique nationale de promotion du genre ainsi que le guide méthodologique d'intégration du genre dans les programmes et projets de développement.

du genre dans les initiatives GIRE des sites pilotes. Le chapitre 4 présente les principaux problèmes d'inégalité de genre dans les secteurs de la GIRE.

## **1. Méthodologie**

Quatre principales approches méthodologiques sont utilisées pour mener l'étude :

- mise en place du comité des experts en genre et tenue des réunions périodiques
- recherche et analyse documentaires et conception des outils d'enquête
- collecte des données de terrain à l'aide des focus group, des observations directes et des entretiens avec les personnes ressources (des administrations, des ONG et des projets)
- rédaction des rapports d'étape, atelier de restitution, de validation, de finalisation et dépôt du rapport.

### **1.1 Mise en place du comité des experts en genre et tenue des réunions périodiques**

Un comité<sup>5</sup> d'experts en genre composé de 6 spécialistes de l'agriculture, de l'hydraulique, de la GIRE, de la micro finance etc. a été mis en place pour faciliter l'élaboration de la note technique. La mission du comité des experts est de :

- valider la démarche méthodologique proposée par l'équipe des consultantes
- valider les outils de collecte des données proposés
- pré-valider la note technique d'orientation et du cadre de suivi-évaluation avant l'atelier de validation
- valider les rapports d'étape avant l'atelier de validation.

Un processus d'échanges entre le comité d'experts et l'équipe de consultantes a été initié. Il a démarré avec la tenue d'une séance de cadrage méthodologique qui a permis d'avoir une compréhension commune des TDR. Des séances de travail ont ensuite été organisées tout au long de l'étude conformément à leur mission pour la validation des outils de collecte, de la démarche méthodologique et des rapports (rapport d'étape et rapport provisoire).

### **1.2 Recherche documentaire et conception des outils de collecte**

La recherche documentaire a permis de faire le point des connaissances en matière de GIRE et genre en ce qui concerne les cadres juridique et institutionnel, les documents de politiques, les études réalisées dans le domaine de la GIRE d'une part et du genre d'autre part. Elle a permis de finaliser les outils de collecte de terrain.

Les plans d'actions GIRE des 4 sites pilotes ont été analysés pour évaluer les forces et faiblesses en matière de prise en compte du genre.

### **1.3 Entretiens avec les personnes ressources et la visite de terrain**

Plusieurs personnes ressources représentant les acteurs de la GIRE du niveau national et local, ont été rencontrées pour des échanges sur la question de l'intégration du genre dans la GIRE. Il s'agit de la DGEau et ses structures déconcentrées, les coordinations locales GIRE, les CeCPA, les PTF, les assistants techniques chargés d'appuyer la mise en œuvre des actions pilotes GIRE, .... La liste des personnes rencontrées figure en annexe n° 1.

La présentation des outils de collecte des données utilisés lors des focus group et des entretiens avec les personnes ressources fait l'objet de l'annexe n°3.

---

<sup>5</sup> Liste des membres des experts en annexe2

Les 4 quatre sites d'actions pilotes GIRE ont été visités. Les animateurs formés à cet effet ont réalisé des focus group séparés pour hommes, pour femmes, pour jeunes hommes et pour jeunes filles à l'aide des guides d'entretiens et des outils d'analyse genre (voir annexe n°3). Par ailleurs, des observations directes ont été faites lors des visites environnementales et ont porté sur l'entretien des points d'eau, les champs de riz et système d'arrosage, champs des cultures maraîchères etc.

#### **1.4 Elaboration des rapports**

Les données issues des différentes sources (entretiens, observations, focus group, analyse documentaire) ont contribué à la rédaction du rapport préliminaire soumis au comité des experts. L'intégration des amendements de ce comité a donné lieu au présent rapport provisoire.

### **2. Concept de genre et développement**

#### **2.1 Définition du concept genre et développement**

Le Conseil économique et social des Nations Unies donne la définition suivante du concept genre et développement :

*“L'intégration de la perspective de genre est un processus d'évaluation des implications pour les femmes et les hommes dans le contexte d'une action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. C'est une stratégie qui intègre les préoccupations et expériences des femmes et des hommes en tant que composante intégrale de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes dans toutes les sphères politique, économique et sociale de sorte que les femmes et les hommes bénéficient équitablement et que l'iniquité ne soit pas perpétuée. Le but ultime c'est de promouvoir l'égalité entre les sexes”. (Conseil économique et social des Nations Unies, 1997).*

Le genre est un concept qui ne se réfère ni à l'homme ni à la femme en soi mais aux rôles, masculins et féminins, socialement construits à partir de la différence sexuelle. Il renvoie aux valeurs et attitudes qu'une communauté ou une société juge comme appropriées à un sexe ou à l'autre. Ainsi, l'objet de l'étude « du genre et développement » est les relations entre les hommes et les femmes. Dans toute société, on constate que les femmes et les hommes ont des rôles, des tâches, des potentialités et des intérêts différents qui reflètent les traditions et normes sociales fixées par la législation ou la pratique. Il en résulte la division du travail et l'inégalité dans l'accès et la répartition des ressources (les revenus, la terre, les moyens de production, la formation, l'emploi, les crédits et les appuis techniques, les prises de décision, les services socio-sanitaires...).

L'analyse des inégalités porte généralement sur les relations entre les hommes et les femmes mais s'étend également sur toutes autres variables faisant apparaître les groupes dominants et les groupes défavorisés/ vulnérables tels que les handicapés, les groupes ethniques minoritaires etc.

La prise en compte du concept de « genre et développement » signifie que les femmes et les hommes devraient avoir les mêmes droits et le même accès à l'épanouissement humain, économique, social et culturel et une même voix dans la vie civile et politique<sup>6</sup>. Elle vise la transformation de la société pour un développement équitable et durable par des hommes et des femmes considérés comme partenaires dans la prise de décision.

---

<sup>6</sup> Derbyshire, Helen 2002 Manuel sur le genre: guide pratique pour les décideurs et les praticiens du développement. Département du Développement International (DFID) : division du Développement Social.

La prise en compte du genre cherche donc à :

- intégrer les préoccupations des hommes et des femmes dans l'analyse, la planification et l'organisation de politiques, programmes et projets de développement
- promouvoir l'égalité entre les sexes par le renforcement du pouvoir d'actions (empowerment) des femmes et des hommes dans le processus de développement
- prôner des valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts entre les hommes et les femmes sont grands, notamment dans :
  - la division du travail ;
  - l'accès aux services et aux ressources ;
  - le contrôle des ressources et des bénéfiques ;
  - le pouvoir décisionnel.

La prise en compte du genre ne se concentre pas uniquement sur les femmes ou sur les hommes, mais plutôt sur la transformation des rapports entre les genres dans un sens plus égalitaire. Elle évite la marginalisation des hommes mais cherche à élargir la participation des femmes à tous les niveaux. La prise en compte du genre ne vise pas à transformer les femmes en hommes, mais bien à s'assurer que l'accès aux ressources ne relève pas de l'appartenance à un sexe. L'approche GeD prend donc en compte les hommes et les femmes dans la définition et la promotion de leurs intérêts. Et, c'est parce que les femmes partent d'une situation souvent défavorisée que l'approche « GeD » reconnaît la nécessité de prendre les mesures spéciales à leur bénéfice, au même titre que d'autres groupes défavorisés tels que les handicapés, les groupes marginalisés ou vulnérables.

## **2.2 Evolution du concept « genre et développement »**

La problématique d'intégrer les femmes au développement date des années 1970 où plusieurs théories de développement ont analysé et montré le lien entre l'échec des politiques de développement et la non prise en compte des obstacles endogènes au développement tels que la répartition inégale des terres et des revenus et l'invisibilité du travail des femmes. Durant une vingtaine d'années, les interventions de développement ont utilisé les approches "**Femme et Développement**" (**FED**) qui répondaient aux besoins des femmes dans leur rôle de mère et qui visaient à court terme l'amélioration de leur condition de vie, sans changer structurellement leur position dans la société (par exemple : améliorer la nutrition, projet de santé, foyer amélioré, etc.). Les femmes sont considérées comme des bénéficiaires passifs.

Les critiques croissantes des politiques de développement ont conduit à une prise de conscience à l'ONU de l'importance du rôle des femmes pour le développement et l'incapacité des politiques à en tenir compte. Cette prise de conscience de l'ONU a abouti à déclarer la décennie 1976 -1985 « décennie internationale de la femme » dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté des femmes. Le concept « FED » a évolué et a donné naissance au concept « Intégration des **Femmes dans le Développement (IFD)** » dans les années 1980. Dans sa démarche, ce concept reconnaît aux femmes un rôle productif et revendique que les femmes soient impliquées dans les analyses et la planification en vue de l'accroissement de la productivité. L'approche IFD est centrée sur la femme. Une de ses stratégies consistait à avoir des volets « femmes » dans les projets (formations techniques, petits crédits, activités génératrices de revenus, etc.). Cette démarche était novatrice car jusque là les femmes avaient été marginalisées en termes d'accès aux ressources et aux bénéfiques du développement malgré leur potentiel énorme.

Le concept « **Genre et Développement (GeD)** » est né dans les années 1990 du constat selon lequel (i) les femmes sont exclues du processus de développement en tant qu'actrices et bénéficiaires et (ii) les rapports sociaux entre les hommes et les femmes sont souvent inégaux dans tous les domaines (éducation, santé, accès aux ressources, participation aux instances de décisions...) et à tous les niveaux (individuel, familial, communautaire, national et international).

L'approche genre et développement a été agréée par les pays du monde entier lors de l'adoption de la Plateforme de Beijing en 1995.

### **3. Intégration du genre dans les initiatives GIRE des sites pilotes**

L'analyse des plans d'actions des sites pilotes GIRE a permis de faire le constat des forces et des faiblesses en matière de prise en compte du genre. Le cadre d'analyse de C. Moser qui fait référence au triple rôle des femmes et des hommes (rôle productif, reproductif et communautaire) et qui permet de distinguer les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des hommes et des femmes a servi de support d'analyse. Par ailleurs, grâce aux investigations de terrain, les enjeux de genre qui devraient être intégrés dans les plans d'actions ont été identifiés.

#### **3.1 Synthèse des forces et faiblesses de prise en compte du genre dans les plans d'actions**

L'examen des plans d'actions a retenu les éléments d'analyse suivants:

- L'analyse des rôles sociaux (rôles productif, reproductif et communautaire) des usagers des sites pilotes
- Les mécanismes de participation aux instances de prise de décisions de tous les groupes d'intérêts socio professionnels et des acteurs institutionnels
- Les dispositions permettant l'accès ou le contrôle des ressources et bénéfiques générés par la mise en œuvre des plans d'actions des sites pilotes GIRE.

Il ressort de cette analyse, les constats que les plans d'actions GIRE de chacun des trois<sup>7</sup> sites pilotes (lagune de Porto-Novo, barrage de l'Okpara et rivière de Founrignikèrè) ont été élaborés en suivant une approche participative où les problèmes majeurs de gestion de la ressource et leurs solutions ont été identifiés. Des organes facilitant la bonne gouvernance des sites pilotes qui rassemblent les acteurs institutionnels et les usagers des sites pilotes ont été prévus. Des activités de gestion concertée sont planifiées. Au niveau du site de Tinou Hounsa, on ne dispose pas de plan d'actions mais plutôt du plan de travail de 2011 qui prévoit un organe de gestion concertée appelé « Organe Local de l'Eau (OLE) ».

Toutefois, au regard de l'intégration de la dimension Genre, les faiblesses suivantes sont à souligner:

##### a) Identification des usagers de la ressource et leurs rôles sociaux

De manière générale, les plans d'actions GIRE des sites pilotes et le plan de travail annuel de Tinou Hounsa empruntent un langage neutre quant au vocable Genre. Ils identifient les principales activités ayant un impact négatif sur la ressource<sup>8</sup> mais n'informent pas sur les catégories des personnes qui mènent ces activités (hommes, femmes, jeunes, riches, pauvres,...) et leur niveau d'implication dans l'utilisation peu satisfaisante de la ressource. Les autres activités (reproductives et communautaires) des hommes et des femmes et leur impact sur la GIRE ne sont pas mentionnées.

Les besoins pratiques des différentes catégories socio professionnelles ne sont pas désagrégés par sexe ni par tranche d'âge. Les attentes des hommes et des femmes par rapport aux actions pilotes GIRE ne sont pas mentionnées. Le potentiel que ces derniers présentent en matière de planification et de mise en œuvre des actions pilotes GIRE n'est pas suffisamment exploité.

##### b) Participation des différentes catégories socio professionnelles dans les instances de prise de décisions

<sup>7</sup> A Tinou Hounsa, il n'y a pas de plan d'actions GIRE. Il y a un plan d'activités de 2011.

<sup>8</sup> À savoir la pêche, le déboisement des mangroves, la gestion des ordures, l'exploitation de sable lagunaire

L'ancrage institutionnel des actions prévoit des organes de gestion concertée des sites pilotes<sup>9</sup>. Ces organes sont constitués à la fois d'acteurs institutionnels et des usagers de la ressource. Toutefois, les plans d'actions ne mentionnent pas le souci de représentativité des femmes dans les instances décisionnelles tant au niveau des acteurs institutionnels que des usagers des sites. En l'absence des dispositions explicites facilitant la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles, on observe généralement que les femmes y sont exclues ou faiblement représentées. Cette sous représentativité des femmes entraîne leur faible information des problématiques de la GIRE et handicape l'adoption des bonnes pratiques en matière de gestion durable de l'eau. Au niveau du site de Tinou Hounsa, l'OLE n'est pas encore fonctionnel, ce qui handicape la gouvernance du site en général et la représentativité des femmes en particulier.

- c) Accès équitable aux ressources et bénéfices des plans d'actions GIRE des sites pilotes par les hommes et les femmes

La mise en œuvre des plans d'actions GIRE et du plan de travail de Tinou Hounsa mobilisera des ressources humaines et financières diverses. Ce sera une opportunité de création d'emplois, de renforcement des capacités et d'épanouissement individuel des personnes impliquées.

Dans leurs formes actuelles, les plans d'actions ne mentionnent pas que les différentes catégories sociales (hommes, femmes, jeunes filles et jeunes garçons) auront un accès équitable à ces ressources et bénéfices matériels et immatériels générés par la mise en œuvre des plans d'actions GIRE. L'absence de stratégie sous sectorielle facilitant l'accès et le contrôle équitable des ressources dans les actions de développement va profiter aux personnes les plus informées et les plus influentes au détriment des personnes les plus vulnérables (jeunes sans expérience, femmes, pauvres) et contribuera à l'aggravation des inégalités hommes et femmes en matière d'accès au revenu et à l'emploi.

Selon l'INSAE<sup>10</sup>, le chômage touche aujourd'hui plus les femmes que les hommes et la marginalisation des femmes dans l'emploi formel ne fait que s'accroître.

#### **Encadré n°1 : Accès à l'emploi**

*Selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages, le chômage touche plus les femmes (2,6%) que les hommes (1,7%). Il est plus élevé en milieu urbain (4,9%) qu'en milieu rural (0,8%). Selon la même enquête, entre 2006 et 2007, la capacité de recrutement du secteur formel a connu une croissance 7 fois plus élevée pour les hommes que pour les femmes. En effet, la proportion des hommes travaillant dans le secteur formel est passée de 4,15% en 2006 à 5,87% en 2007 au moment où la proportion des femmes travaillant dans le secteur formel passe de 3,61% en 2006 à 2,37% en 2007.*

*Selon la politique nationale de promotion du genre, la répartition selon le sexe en 2007 montre une fonction publique à dominance masculine : 73,23% d'hommes contre 26,77% de femmes.*

Le tableau n°1 présente la synthèse des forces et des faiblesses des sites pilotes. Le détail des forces et faiblesses est donné site par site au niveau des plans d'actions sensibles au genre (voir tableaux 3, 5, 7 & 9).

<sup>9</sup> Les organes de gestion du site pilote de Porto -Novo sont : le CoGIRE, CIED, COS, CNCS. Pour le site de l'OKPARA les organes de gestion prévus sont CAGC, COS, CNCS Pour le site Fourignikere, les organes de gestion sont COS, CNCS, UC-GIRE, CLC .....

<sup>10</sup> INSAE, Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV) 2006, Rapport de synthèse, p 25.

**Tableau n°1: Synthèse des forces et des faiblesses de prise en compte du genre dans les plans d'actions des sites pilotes GIRE**

Site		Identification des usagers et leurs rôles	Organes de prise de décisions prévus	Opportunités et création d'emploi	Recommandations
Lagune de Porto-Novo	- Force	Existence de la liste des différents usages économiques faits de la lagune.	- Création de plusieurs organes de gestion (COGIRE, CIED, COS, CNSD).	- Plusieurs opportunités de création d'emplois sont décrites.	Rédiger des DAO sensibles au genre
	- Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de précisions sur les catégories de personnes exerçant ces activités</li> <li>- Absence d'informations sur le niveau de responsabilisation des différentes catégories sociales dans les problèmes auxquels sont confrontées les ressources en eau</li> <li>- Non identification des activités reproductives et communautaires des hommes et des femmes qui ont un impact négatif sur la ressource</li> <li>- Absence de catégorisation par sexe des différents besoins des usagers</li> <li>- Faible précision sur les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible représentativité des usagers et usagères dans le COGIRE</li> <li>- Faible considération des intérêts des usagers de la lagune</li> <li>- Absence de mécanisme facilitant la participation des femmes dans les instances de décisions tant au niveau institutionnel qu'au niveau des usagers.</li> </ul>	<p>Absence de dispositions sensibles au genre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement des cabinets d'étude pour les missions de consultation de formations et d'ateliers pour assurer l'assistance technique au CIED lagune de PN, l'élaboration du PHAC de PN,</li> <li>- Utilisation de la main d'œuvre pour l'organisation socio communautaire de l'extraction manuelle des plantes aquatiques proliférantes et pour le reboisement</li> <li>- Recrutement des entreprises pour la réalisation des ouvrages d'assainissement et de</li> </ul>	Privilégier la main-d'œuvre locale aussi bien masculine que féminine.

Site		Identification des usagers et leurs rôles	Organes de prise de décisions prévus	Opportunités et création d'emploi	Recommandations
		attentes des usagers des initiatives GIRE et le degré de leur implication.		gestion des déchets.	
Site de Parakou	Force	Existence de la liste des différents usages économiques faits de la lagune.	- Existence des organes de GIRE (CAGC, COS, CNCS)	- Plusieurs opportunités de création d'emplois sont décrites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger des DAO sensibles genre</li> <li>- Utiliser aussi la main- d'œuvre locale féminine.</li> </ul>
	Faiblesses	idem qu'au niveau du site de Porto-Novo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration des organes peu favorable à la représentativité des femmes</li> <li>- Faible représentativité des femmes et des usagers dans les instances décisionnelles.</li> </ul>	Absence de dispositions sensibles au genre pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement des cabinets d'étude pour les missions de consultation pour la réalisation du SDAC et le PDC sensible GIRE</li> <li>- Recrutement des cabinets pour l'assistance et conseil installés</li> <li>- Utilisation de main d'œuvre pour le reboisement.</li> </ul>	
Site de Natitingou	Force	Existence de la liste des différents usages économiques faits de la lagune.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des organes de gestion (COS, CNCS, UC-GIRE, CLC)</li> <li>- Présence d'au moins une femme dans les CLC</li> </ul>	- Plusieurs opportunités de création d'emplois sont décrites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer des DAO sensibles au genre</li> <li>- Sensibiliser les femmes à s'intéresser aux</li> </ul>

Site		Identification des usagers et leurs rôles	Organes de prise de décisions prévus	Opportunités et création d'emploi	Recommandations
	Faiblesses	idem qu'au niveau du site de Porto-Novo	- Faible représentativité des femmes et des usagers dans le COS.	Absence de dispositions sensibles au genre pour : - Recrutement des cabinets pour les différentes études et des entreprises pour les aménagements	métiers traditionnellement reconnus masculins.
Site de Tinnou Hounsa	Force	Trois catégories des principaux usagers du forage sont décrites : les maraîchers, les riziculteurs, les consommateurs d'eau (eau à usages domestiques).	-	- Recrutement d'un expert d'eau pour l'auto-évaluation du système d'eau de Tinnou.	- Rédiger un DAO sensible au genre
	Faiblesses	idem qu'au niveau du site de Porto-Novo	- Dysfonctionnement du bureau de l'organe de gestion des riziculteurs - Absence de l'organe de gestion au niveau du GIE des maraîchers - Absence de femmes déléguées.	- Absence de dispositions sensibles au genre pour ce recrutement.	

### **3.2 Enjeux de genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration des plans d'actions GIRE**

L'utilisation des outils genre lors des investigations de terrain a permis de collecter des informations pertinentes, de synthétiser des enjeux de genre et de proposer des actions d'amélioration du genre dans les plans d'actions. Au niveau de chaque site pilote, les aspects suivants ont été étudiés:

- ✓ Le profil d'activités des hommes et des femmes (adultes et jeunes)
- ✓ Le profil d'accès et de contrôle des ressources
- ✓ Les besoins pratiques et les intérêts stratégiques
- ✓ Le pouvoir et les rapports de forces.

Les données collectées montrent que :

- a) sur le plan économique, il existe des différences entre des activités faites par les hommes adultes et les jeunes, les femmes adultes et les jeunes filles. Ce qui implique que les besoins de chaque catégorie socio économique doivent être identifiés et intégrés dans les plans d'actions GIRE
- b) les femmes consacrent plus de temps aux activités reproductives<sup>11</sup>, ce qui impacte négativement leurs activités économiques. Par ailleurs, elles sont responsables de l'hygiène de l'eau et celle du cadre de vie. Ainsi, les initiatives en rapport avec la lutte contre la pollution des ressources en eau devraient concourir au renforcement des capacités des ménages (en particulier des femmes) dans l'utilisation hygiénique de l'eau et l'évacuation hygiénique des déchets notamment les déchets solides ménagers
- c) au niveau des instances de gestion, il y a une faible représentativité des femmes tant au niveau institutionnel qu'au niveau des usagers.

Les tableaux n°2 à 8 ci -après présentent les enjeux de genre trouvés site par site. Ils sont à la base des propositions d'amélioration des plans d'actions GIRE en matière de prise en compte du genre.

---

<sup>11</sup> Au niveau de l'analyse genre, on distingue trois catégories d'activités ou rôles sociaux:

Activités productives: celles qui permettent la production des biens et des services pour la consommation ou la vente. Ce sont tous les travaux qui apportent une contribution économique au ménage et à la communauté. Ces activités de production peuvent être rémunérées ou non. Par exemple : l'agriculture -l'élevage -l'artisanat -la pêche,....

Activités reproductives: Tout travail permettant à la famille de reproduire sa force de travail. Ce sont tous travaux effectués en vue de la reproduction et des soins du ménage et de la communauté. Par exemple : le soin et l'entretien du ménage -mettre les enfants au monde - préparation des aliments -approvisionnement en eau -soins des enfants -scolarisation- recherche de bois de chauffe....

Activités communautaires: Ce sont tous travaux effectués à l'appui d'évènements et de services sociaux au niveau de la communauté ; voire l'organisation collective des activités et services sociaux. Ces activités sont très importantes pour l'épanouissement spirituel, culturel et matériel d'une communauté. Par exemple: fête et cérémonies -la construction ou réparation des infrastructures -activités politiques....

### **3.2.1 Site de la lagune de Porto -Novo**

Les enjeux de genre trouvés sur le site GIRE de la lagune de Porto-Novu figurent dans le tableau n°2 ci -après. Le plan d'actions GIRE sensibles au genre fait l'objet du tableau n°3.

#### 3.2.1.1 Enjeux de genre

Ils sont essentiellement en rapport avec la répartition des rôles, l'accès aux ressources et leur contrôle ainsi que l'identification des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des hommes et des femmes.

**Tableau n°2: Enjeux de genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration du genre dans les plans d'actions pilote GIRE :  
Site de Porto-Novo**

Concept GENRE		Enjeux de genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
Répartition des rôles/profil des activités	Production Labour, semis,....	<p>- <b>Catégorisation des activités selon le sexe, l'âge et les moyens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hommes adultes: pêche, agriculture (culture de maïs, manioc, piment)</li> <li>- Hommes jeunes : pêche, agriculture, extraction du sable, transport lacustre, fabrication et réparation des barques</li> <li>- Hommes nantis : pêche par akadja, agriculture, élevage du bovin</li> <li>- Femmes adultes : vente de poissons frais ou transformés (fris, fumés,...), maraîchage, culture de talia<sup>12</sup></li> <li>- Femmes jeunes : vente de poissons frais ou transformés, couture, coiffure</li> <li>- Femmes nanties : vente de poissons, financement de l'akadja, élevage du bovin par l'intermédiaire des conjoints ou des allogènes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir des AGR autres que la vente du poisson compte tenu de la pression démographique</li> <li>- Aménager des espaces et renforcer la capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• des femmes adultes à faire du maraîchage</li> <li>• des hommes adultes à faire l'agriculture</li> <li>• des jeunes hommes et des jeunes filles dans l'artisanat</li> </ul> </li> <li>- Promouvoir la planification familiale pour diminuer la pression démographique sur l'accès à la ressource</li> <li>- Etablir un pacte social entre tous les usagers de la lagune : <ul style="list-style-type: none"> <li>• instaurer un jour de repos de pêche par semaine et par commune</li> <li>• décréter une journée de la lagune pouvant permettre à tous les usagers de réfléchir sur l'avenir de la ressource</li> </ul> </li> <li>- Intégrer les chefs de culte et les dignitaires dans la lutte pour la protection des ressources en eau.</li> </ul>

<sup>12</sup> La talia est une plante qui pousse dans les marécages et dont les feuilles sont utilisées par les femmes comme emballage de l'akassa. Elle est aussi utilisée à des fins thérapeutiques notamment pour le traitement du paludisme

Concept GENRE	Enjeux de genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
Reproduction Soins, transport, Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités reproductives :(préparation de nourriture, balayage, recherche de l'eau, soin des enfants, hygiène de la maison.): environ 8h pour les femmes et 3h pour les hommes (se laver, manger, conseils aux enfants, réparation des cases, etc.).</li> </ul> <p><b>Conséquence sur le rendement économique (faible rendement) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de temps à consacrer aux activités productives, obligation de payer certains services ou solliciter l'aide extérieure</li> <li>- Gestion de l'hygiène incombant souvent à la femme, incapacité de s'abonner aux structures de pré collectes</li> </ul> <p><b>Conséquence sur la ressource :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rejet des ordures et des matières fécales des enfants directement dans la lagune. Comblement et pollution de la lagune</li> </ul> <p><b>Conséquence sur l'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création des dépotoirs sauvages au bord de la lagune servant aussi de lieux de défécation</li> <li>- Dégagement des odeurs nauséabondes et présence des fourmis magnans troublant la quiétude des riverains.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les hommes sur les inconvénients de la surcharge en temps de travail de la femme</li> <li>- Sensibiliser les hommes sur le fait qu'ils doivent contribuer à l'évacuation et à la gestion des déchets puisqu'ils en produisent aussi</li> <li>- Mener une recherche action pour l'utilisation des latrines ECOSAN (option technologique appropriée à la zone hydro morphe) dans les quartiers riverains de la lagune</li> <li>- Valoriser les produits des latrines ECOSAN en les utilisant pour le maraîchage</li> <li>- Prévoir une promotion de l'hygiène et assainissement qui cible les communautés riveraines de la lagune</li> <li>- Impliquer le fétiche Zangbêto (les gardiens de nuit) dans la lutte contre la prolifération des dépotoirs sauvages au bord de la lagune.</li> </ul>
Communautaire Réunion, Information,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible représentativité des femmes dans les instances décisionnaires mises en place pour la gestion concertée de la lagune de Porto-Novo (COS, Assemblée des Communautés, CIV et les GLT).<sup>13</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les femmes sur les enjeux de leur présence dans les instances de prise de décisions</li> <li>- Sensibiliser les hommes sur l'importance de leurs femmes</li> </ul>

<sup>13</sup> **COS** : Comité d'Orientation et de Suivi. Il est composé du préfet, du président du CIE, des autres maires, DG CERPA, Directeur Départemental de l'environnement, de l'eau, un représentant de l'ABE, le président du PLE, le coordonnateur du PNE et un représentant par catégorie d'usager. Dans le COS, il n'y a aucune femme mais le Maire de PN se fait souvent représenté par une femme CA  
**Assemblée de Communauté ou COGIRE** : est composé des usagers, des ONG chargées de l'eau et assainissement, de l'environnement des Associations de développement, des services déconcentrés de l'Etat. Les usagers dans le COGIRE actuel sont représentés par 6 femmes et 11 hommes.  
**CIV** : Comité Intercommunal de Veille, il est composé du préfet et son représentant, tous les maires ou leurs représentants, un représentant d'usager par commune. Le CIV est un organe de suivi et de mobilisation sociale pour certaines activités. Actuellement, il est constitué de 0 femme et de 10 hommes.

Concept GENRE		Enjeux de genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
	....	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technique de désignation des représentants peu favorables à la représentativité des femmes. (mode de désignation volontaire)</li> <li>• Une seule femme présente à la séance de travail en prélude à l'installation du COS sur 31 hommes</li> <li>• 7 femmes sur 42 participants étaient présentes à l'AG du COGIRE tenue le 02 novembre 2011</li> </ul> <p>- Faible participation des femmes et des jeunes aux prises de décisions relatives à la lagune et de l'AEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence des femmes dans les réunions</li> <li>• Ignorance des femmes de l'importance de leur présence dans les réunions</li> <li>• Faible niveau d'alphabétisation des femmes</li> <li>• Absence d'initiatives encourageant le leadership féminin</li> <li>• Faible attention portée à la jeunesse.</li> </ul>	<p>dans les instances de décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des formations pour les représentants des organes sur le leadership féminin</li> <li>- Développer les capacités des femmes à intervenir en public par l'organisation des émissions radiophoniques où les femmes sont invitées à faire la promotion de leurs activités</li> <li>- Organiser des séances d'animation à l'aide du ciné bus où les femmes des communes concernées seront invitées à animer</li> <li>- Créer un GLT des mareyeuses sur l'autocontrôle de la qualité des produits de la pêche</li> <li>- Faire un plaidoyer auprès des maires, des préfets et autres acteurs institutionnels de façon qu'en cas d'empêchement, le responsable se fasse représenter par une femme habilitée.</li> </ul>
Accès aux ressources	Facteurs de production, argent, formation....	<p><b>L'accès inégal de la lagune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'occupation privative de la lagune par les propriétaires des parcs d'akadja entraîne la raréfaction des poissons, la détérioration des revenus des pêcheurs les moins nantis et de leurs conjointes ainsi que les conflits entre pêcheurs et mareyeuses.</li> </ul> <p><b>Accès inégal à la terre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible superficie cultivée par les femmes</li> <li>- Quasi absence des mesures d'accompagnement des agriculteurs/maraîchers en matière de formation sur les techniques agricoles.</li> </ul> <p><b>Difficile accès à l'eau potable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les pêcheurs en GIE</li> <li>- Organiser et financer la pisciculture en privilégiant les pêcheurs les moins nantis</li> <li>- Renforcer les autres activités importantes des hommes telles que l'agriculture, l'artisanat et l'extraction du sable</li> <li>- Renforcer les autres activités des femmes telles que le maraîchage et l'artisanat</li> <li>- Organiser des formations des hommes et des femmes s'occupant du maraîchage</li> <li>- Faire respecter la réglementation/tarifs en matière de l'eau</li> <li>- Développer les partenariats public-privé pour la promotion des activités économiques</li> </ul>

GLT : Groupe Locaux de Travail : ce sont des groupes mis en place pour l'exécution des tâches précises et ponctuelles **exemple** : GLT pour le reboisement des berges de la lagune, GLT pour enlever les jacinthes d'eau

Concept GENRE		Enjeux de genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
		La cherté de l'eau potable (25l à 60F contre 10F moyenne nationale) provoque une utilisation des eaux de lagune pour les usages domestiques et parfois pour la boisson et entraîne une prolifération des maladies hydro fécales.	- Faire une réhabilitation des bornes fontaines en panne.
Contrôle des ressources	Facteurs de production, argent, formation....	- Faible contrôle de la terre et faible accès au crédit pour l'agriculture et le maraîchage par les femmes et les jeunes limitent leur revenu.	- Aménager des espaces pour le maraîchage - Organiser les femmes en groupement de production maraîchère - Sensibiliser les notables sur le code de la famille en matière des droits des filles et des garçons - Organiser des émissions radiophoniques sur le code de la famille en vue de promouvoir l'exploitation sécurisée des terres par les femmes - Accompagner techniquement et financièrement le secteur artisanal - Créer des centres d'attractions économiques pour les jeunes (aménagement des sites agricoles, encadrement des jeunes pour l'entreprenariat).
Accès aux bénéfiques		- La non implication des femmes dans l'enlèvement des jacinthes d'eau (activité payante) par le GTL les exclue des opportunités de revenu - La saisie des marchandises des mareyeuses et la destruction des petits poissons par le service de contrôle du CeCPA pénalisent le revenu des femmes et entretiennent la persistance de la pêche hors norme.	- Intégrer les femmes dans les GTL d'enlèvement des jacinthes d'eau et sa valorisation - Faire un plaidoyer au CeCPA pour renforcer la saisie des instruments de pêche au lieu de s'attaquer aux vendeuses - Créer un GTL des femmes pour l'autocontrôle de la qualité des produits de la pêche.
Contrôle aux bénéfiques		- Le non respect par des pêcheurs des accords de livraison de poissons aux femmes qui ont préfinancé les installations des akadja occasionne des pertes de revenus aux femmes et entraîne des conflits dans les communautés. Difficile contrôle du bénéfice de la pêche akadja par les femmes.	- Formaliser les contrats entre les pêcheurs et les femmes (organiser ces femmes en GIE pour le suivi des accords de préfinancement) - Sensibiliser et mettre à la disposition des femmes un exemplaire du contrat - Promouvoir le préfinancement de la pisciculture - Organiser les femmes autour de la pisciculture.

Concept GENRE		Enjeux de genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
Répartition des dépenses liées à	l'alimentation	- Participation de l'homme et de la femme.	
	l'eau	- Dépense de l'eau et de l'hygiène de maison à la charge de la femme.	- Faire appliquer les tarifs officiels de la SONEB qui reviennent à environ 420F le mètre cube - Sensibiliser sur les relations eau, santé et développement en ciblant surtout les hommes afin qu'ils participent à l'achat de l'eau et à l'abonnement à la pré collecte des ordures.
	l'entretien de maison,	- Dépenses partagées.	
	l'éducation, la santé,	- Dépenses en majorité masculines. - Les dépenses de la santé sont beaucoup plus à la charge de l'homme - Perte de temps et de revenus pour la femme.	- Sensibiliser les femmes et les hommes sur la relation entre santé et développement.
Pouvoir et Image sociale	Sur	- Existence de rapport de domination et de subordination entre: <ul style="list-style-type: none"> <li>les pêcheurs d'akadja et les autres pêcheurs</li> <li>les hommes et les femmes (toutes les décisions concernant la lagune sont prises par les hommes (0 femme dans le CIV).</li> </ul>	- Elargir la représentativité des usagers dans le CIV à raison de deux usagers par commune (un homme et une femme).
	De		
	Avec	- Faible concertation entre les usagers et les acteurs de la GIRE (La représentativité des communautés dans les instances de prise de décisions est tellement insignifiante qu'elles n'ont pas la possibilité de discuter des problèmes et des solutions de la lagune).	- Réorganiser les structures de gestion en impliquant davantage les femmes pour la gestion des BF.
	Intérieur	- Accroissement de l'autonomie financière et la confiance en soi des femmes.	- Renforcer la capacité organisationnelle et managériale des femmes.
Besoins directs	Nourriture, abri, santé,		
Intérêts stratégiques Besoins en :	Reconnaissance sociale	<b>Discrimination dans les besoins pratiques:</b> - Activité prévue dans le PA/GIRE : reboisement des berges de la lagune par la plantation des mangroves et des acacias (Acacias à utiliser par les hommes pour les akadja)	- Promouvoir la taliaculture en incitant les femmes et les hommes à la pratiquer - Primer les meilleurs producteurs de la talia.

Concept GENRE		Enjeux de genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
		- La non prise en compte de la culture de la talia, une AGR mobilisant plusieurs femmes.	
	Connaissance, éducation	- Faible connaissance des techniques agricoles et piscicoles par les femmes - Manque d'encadrement et d'assistance aux jeunes - L'analphabétisme des femmes.	- Former les femmes sur les techniques agricoles et piscicoles - Encadrer les jeunes et les convertir dans d'autres secteurs - Initier les programmes d'alphabétisation.
	S'épanouir – auto développement	- Groupement, espace de divertissement et d'échange entre femmes.	Promouvoir les GIE.

### 3.2.1.2 Plan d'actions GIRE du site pilote de la lagune de Porto-Novo intégrant le genre

Les différents enjeux de genre et les stratégies identifiées pour la prise en compte du genre feront partie intégrante des plans d'actions des sites pilotes. Au niveau de ces plans d'actions GIRE, les indicateurs additionnels sont proposés pour y refléter l'intégration du genre<sup>14</sup>. Les forces et les faiblesses de prise en compte du genre dans les plans d'actions sont présentées au niveau de chaque résultat pour faciliter la compréhension des mesures proposées. Les nouveaux plans d'actions sont donnés à partir du tableau 3.

---

<sup>14</sup> Certaines activités comportent les mots en italique pour identifier les points d'ancrage d'analyse genre

**Tableau n° 3: Résultats et activités du plan d'actions GIRE, forces et faiblesses en matière de prise en compte du genre ; actions et outils de prise en compte du genre sur le site de Porto-Novo**

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
R1. Le développement des capacités de gestion durable de la lagune de Porto- Novo porté par les communes riveraines est mis en place	<p>a. Les parties prenantes s'engagent dans une charte en faveur des partenariats techniques et financiers pour la Gestion intégrée des Ressources en Eau du complexe lagunaire de Porto- Novo</p> <p>b. Au plus tard fin septembre 2011, le cadre de concertation des parties prenantes (CoGIRE Lagune de Porto -Novo) est opérationnel</p> <p><i>c. Les usagers de la ressource sont équitablement représentés dans le cadre de concertation (CoGIRE)</i></p>	A.1.1 Lancer l'initiative et organiser une conférence <i>des riverains</i> et <i>usagers</i> sur l'état et les enjeux de la gestion durable du complexe lagunaire	Approche de gestion concertée assurant la représentativité de tous les acteurs (étatiques, communaux, projets intervenant dans les zones riveraines, les représentants des usagers/usagers)	L'activité A.1.1 cible les riverains et les usagers de la ressource sans que cela ne se traduise dans aucune de ses sous activités. L'attention est portée aux acteurs étatiques, communaux et les projets. Il n'apparaît pas comment les riverains et usagers à la base seront préparés à la participation à cette conférence.	Tenir des séances d'informations avec les populations (pour mettre les populations à la base dans les conditions de participation effective, si elles doivent être invitées à participer à la conférence).
		A.1.1.0 Organiser l'atelier de validation du diagnostic participatif assorti de la proposition de plan d'actions et de lancement officiel de l'initiative			
		A.1.1.1 Elaborer une note conceptuelle ainsi que les documents de base relatifs à l'organisation de la conférence			
		A.1.1.2 Organiser une séance d'échanges avec chacune des mairies concernées, la DGEau, PADDPPA, DAT, PGPAP, ABE			
		A.1.1.3 Elaborer un plan de communication relatif à l'organisation de la conférence			
		A.1.1.4 Mettre en œuvre le plan de communication en prenant en compte toutes les cibles			
		A.1.1.5 Assurer la préparation intellectuelle liée à l'organisation de la conférence et requérir la participation du gouvernement			
	A.1.1.6 Tenir la conférence				
		A.1.2 Mettre en place des <i>organes de suivi et de mise en œuvre</i> des conclusions de la conférence	Les groupes d'usagers font partie des organes de concertation et de	Faible connaissance organisationnelle des groupes d'usagers/ usagères. Non prise en compte	Recenser les différents groupes d'usagers et usagères de la lagune ; décrire les relations qu'ils entretiennent entre eux,
		A.1.2.1 Renforcer <i>l'organisation des groupes d'usagers</i> des communes			

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
		riveraines de la lagune A.1.2.2 Mettre en place le Conseil Intercommunal d'Ecodéveloppement (CIED) pour la gestion partagée de la lagune de Porto- Novo A.1.2.3 Accompagner techniquement le processus de mise en place et d'opérationnalisation du Secrétariat exécutif transitoire du CIED lagune de Porto –Novo.	suivi des conclusions de la conférence et leurs organisations seront renforcées pour une participation de qualité.	des différents groupes d'usagers de la lagune dans l'analyse diagnostique.	les enjeux en matière d'utilisation de la ressource et les potentiels conflits d'utilisation de la ressource.
		A.1.7 Mettre en place <i>l'équipe de gestion de la structure</i> intercommunale en concertation avec l'ABE	La mission de l'équipe de gestion du CIED a été bien décrite. Cette mise en place pourrait revêtir plusieurs formes telles que le recrutement du personnel ou l'affectation du personnel existant.	Le plan d'actions, tout en décrivant les perspectives du cadre institutionnel, n'attire pas l'attention d'une représentativité des hommes et des femmes dans les équipes de gestion de la structure pour favoriser une répartition équitable des ressources (emploi, revenus, renforcement des capacités).	Assurer la présence des hommes et des femmes dans l'équipe de gestion de la structure intercommunale pour contribuer à l'équité en matière d'accès à l'emploi rémunéré.
		A.1.8 Assurer l'assistance technique au CIED lagune de Porto-Novovo ainsi que la <i>prise en compte des principes</i> de la GIRE dans le processus d'élaboration des plans communaux et intercommunal de gestion du complexe lagunaire	La prise en compte du genre fait partie des principes de la GIRE.	Le niveau de compréhension des concepts liés au genre et développement par les acteurs est faible.	Renforcer les capacités du CIED en matière de genre (formation sur le genre).
		A.1.8.1 Définir les activités devant faciliter l'intégration de la GIRE dans les plans communaux et intercommunaux de gestion du		La définition des activités doit tenir compte des besoins spécifiques des	Identifier les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des différentes catégories

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
		complexe lagunaire.		hommes, des femmes, des jeunes hommes et des jeunes filles.	d'acteurs.
		A.1.8.2 Mettre en œuvre les activités définies sous la coordination du PLE Ouémé-Plateau			
		A.1.8.3 Organiser les pêcheurs en GIE			
		A.1.8.4 Organiser et financer la pisciculture en privilégiant les pêcheurs les moins nantis			
		A.1.8.5 Faire un plaidoyer au MAEP/CeRPA/CeCPA en vue de renforcer la saisie des instruments de pêche au lieu de s'attaquer aux vendeuses			
		A.1.8.6 Promouvoir le préfinancement de la pisciculture			
		A.1.8.7 Promouvoir la taliaculture en incitant les femmes et les hommes à la pratiquer			
		A.1.8.8 Promouvoir des AGR autres que la vente du poisson issu de la pêche fluviale compte tenu de la pression démographique			
		A.1.8.9 Renforcer les autres activités importantes des hommes tels que l'agriculture, la pisciculture, l'artisanat et l'extraction du sable			
		A.1.8.10 Renforcer les autres activités des femmes telles que la pisciculture, le maraîchage et l'artisanat			
		A.1.8.11 Organiser des formations des hommes et des femmes s'occupant du			

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
		<i>maraîchage, de la pisciculture</i>			
		A.1.8.12 <i>Organiser les femmes en groupement de production maraîchère et/ou piscicole</i>			
		A.1.8.13 <i>Encadrer les jeunes et les convertir dans d'autres secteurs</i>			
		A.1.8.14 <i>Promouvoir la planification familiale pour diminuer la pression démographique sur l'accès à la ressource</i>			
		A.1.8.15 <i>Intégrer les chefs de culte et les dignitaires dans la lutte pour la protection des ressources en eau</i>			
		A.1.8.16 <i>Faire une réhabilitation des bornes fontaines en panne</i>			
		A.1.8.17 <i>Sensibiliser les hommes sur les inconvénients de la surcharge en temps de travail de la femme.</i>			
		A.1.9 Rechercher et développer des partenariats techniques et financiers pour la GIRE du complexe lagunaire de Porto-Novo			
		A.1.9.1 <i>Elaborer une stratégie de communication et de mobilisation à l'endroit des PTF pour la mise en œuvre des actions non prises en compte par le PNE-Bénin</i>			Cette mobilisation doit prendre en compte les actions spécifiques genre identifiées
		A.1.9.2 <i>Mettre en œuvre les activités de mobilisation des PTF et de recherche de financement</i>			
		A.1.9.3 <i>Faire appliquer les tarifs officiels de la SONEB qui reviennent à environ 420F le mètre cube.</i>			
		A.1.9.4 <i>Développer les partenariats</i>			

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
		public-privé pour la promotion des activités économiques (formation, suivi ...).			

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
R2 La structure de gestion intercommunale de la lagune est fonctionnelle	d. Un plan stratégique des activités du CIED-lagune de Porto-Novo (assorti d'un plan de financement) est mis en œuvre à partir de janvier 2012	A.2.1 Appuyer l'implantation et l'équipement du siège du CIED lagune de Porto-Novo			
		A.2.1.1 Contribuer à l'obtention des bureaux d'installation provisoire du CIED lagune de Porto-Novo			
		A.2.1.2 Participer aux négociations pour l'obtention de l'emplacement approprié devant abriter le siège du CIED lagune de Porto-Novo			
<i>La mise en œuvre du plan stratégique des activités assure un accès équitable aux ressources (matérielles et immatérielles) des hommes et des femmes</i>	e. <i>DAO et grille de notation des prestataires sensibles au genre</i> f. <i>Nombres d'emplois créés pour les hommes et les femmes</i> g. <i>Un dispositif de suivi (base des données) sur le profil du personnel intervenant sur les marchés passés dans le cadre de la GIRE</i>	A.2.1.3 Contribuer <i>techniquement à l'élaboration du dossier</i> de construction du siège de l'organe de gestion	Il sera élaboré des dossiers d'appel d'offres pour recrutement de bureaux d'études et des entreprises de construction du siège de l'organe.	Les DAO actuels en matière de réalisation des infrastructures ne comportent pas de clauses de promotion de recrutement équitable des hommes et des femmes dans le secteur privé.	Promouvoir le recrutement des hommes et des femmes dans les équipes des bureaux d'études et des entreprises (équité en matière d'accès aux ressources (emploi, revenus, expérience, formation, ...)) TDR de recrutement intégrant des clauses sensibles au genre Grille de notation des offres bonifiant les

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
					équipes mixtes Outils de plaidoyer
		A.2.2 Doter le CIED lagune de Porto-Novo des instruments de gestion axée sur les résultats			
		A.2.2.1 Contribuer à l'opérationnalisation du cahier des charges des organes de gestion du CIED lagune de Porto-Novo			
		A.2.2.2 Etablir une <i>planification stratégique des activités du CIED</i> lagune de Porto-Novo en intégrant les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des différents usagers de la lagune	Cette activité offre une opportunité de planifier les actions de prise en compte du genre.	Le faible niveau de sensibilité des acteurs en charge de la GIRE sur la problématique genre pourrait entraver l'intégration des actions concrètes en matière de genre.	Intégrer les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des différents usagers de la lagune dans la planification stratégique. Associer les spécialistes de la question de genre à la planification.
		A.2.2.3 Contribuer à rendre disponibles les équipements essentiels de fonctionnement			
		A.2.2.4 Définir les outils de gestion administrative, financière et comptable des <i>organes de gestion</i> de la lagune	L'élaboration des statuts des organes et des manuels de procédures administratives offre une occasion d'aborder les questions de désignation de représentants ou de recrutement du	Le faible niveau de sensibilité des acteurs en charge de la GIRE sur la problématique genre pourrait entraver l'intégration des actions concrètes en matière de genre.	Elaborer les TDR sensibles au genre pour la définition de ces outils et un tableau de bord genre dans la GIRE.

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
			personnel.		
		A.2.2.5 Elaborer le plan de suivi-évaluation et d'audit du CIED lagune de Porto-Novo			
		A.2.3 Faciliter le <i>processus de mobilisation du personnel</i> de l'organe de gestion	L'activité permet à la structure intercommunale (CIED) de disposer d'un personnel technique autonome et compétent en matière de GIRE	Le faible niveau de sensibilité des acteurs en charge de la GIRE sur la problématique genre risque de favoriser les considérations d'efficacité au détriment des considérations d'équité, ce qui renforcera l'exclusion des femmes lors du recrutement du personnel de l'organe de gestion.	Assurer la présence des hommes et des femmes dans l'équipe de gestion de la structure intercommunale et leur formation (tout recrutement entraîne une répartition des ressources : revenus, renforcement des capacités,...).
		A.2.3.1 Faciliter le processus de recrutement du Directeur du Secrétariat Exécutif du CIED			
		A.2.3.2 Elaborer les profils de poste du personnel et le plan de recrutement / mise en concertation avec l'ABE			
		A.2.3.3 Contribuer à la mise en œuvre du plan de recrutement du personnel en concertation avec l'ABE	Les actions de formation renforceront les capacités du personnel surtout s'il est jeune et peu expérimenté.		
		A.2.3.4 Elaborer et mettre en œuvre les plans de formation du personnel			
		A.2.4 Elaborer et mettre en œuvre un plan de financement des activités de la structure intercommunale			
		A.2.4.1 Elaborer le Cadre de dépenses à Moyen Terme du CIED lagune de Porto-Novo (investissement et fonctionnement)			
		A.2.4.2 Elaborer et faciliter le processus d'exécution du budget prévisionnel de fonctionnement du CIED Lagune de Porto-Novo sur la période de mise en œuvre de l'initiative		La faible sensibilité à la question de genre risque d'entraver la budgétisation selon le genre	Faire une budgétisation sensible au genre

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener		
R 3 Des techniques appropriées d'exploitation et de gestion durable des ressources du complexe lagunaire sont promues	h. Au moins deux aménagements d'assainissement ou de protection de la rivière et de ses ressources sont mis en place à fin septembre 2012 i. <i>Des actions spécifiques tenant compte des rôles des hommes et des femmes dans les actions de GIRE sont planifiées et mises en œuvre</i> j. <i>Un programme D'IEC basé sur la connaissance et la valorisation du rôle des hommes, des femmes et des enfants dans la GIRE est élaboré</i>	A3.1 Mettre en place un système efficace d'organisation sociocommunautaire de l'extraction manuelle des plantes aquatiques proliférantes	La mise en place d'un système efficace d'une organisation communautaire favorisera l'extraction durable des plantes aquatiques proliférantes	L'organisation sociocommunautaire actuelle n'a pas été analysée dans le diagnostic. Le rôle que les hommes, les femmes, les jeunes et les enfants peuvent jouer dans l'organisation de cette activité d'extraction manuelle n'est pas connue	Intégrer les hommes et les femmes dans l'organisation à mettre en place. (Analyser et valoriser l'organisation sociocommunautaire actuelle des communautés riveraines)		
		A.3.1.1 Appuyer l'auto-évaluation prospective de l'organisation socio – communautaire de l'extraction manuelle des plantes aquatiques proliférantes <i>intégrant les hommes et les femmes</i>					
		A.3.1.2 Appuyer et suivre la mise en œuvre des recommandations adoptées par les organisations sociocommunautaires <i>des hommes et des femmes</i>					
				A.3.1.3 <i>Intégrer les femmes dans les GLT d'enlèvement des jacinthes d'eau et sa valorisation</i>			
				A.3.2 Promouvoir l'élaboration d'un Plan Directeur d'Hygiène et d'Assainissement pour la ville de Porto-Novo			
				A.3.3 Contribuer à la mise en œuvre des aménagements pour l'assainissement et la gestion des déchets de la ville de Porto-Novo	La promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement et la responsabilisation des populations à la base tant au niveau individuel que communautaire vont améliorer durablement la protection de la	Le rôle social que peuvent jouer les hommes, les femmes et les enfants en matière d'adoption des bonnes pratiques n'est pas connu.  Le partage des rôles entre l'homme et la femme dans la prise en charge du coût de l'eau potable ou des frais d'abonnement aux	Mener une étude au niveau meso sur la consommation de l'eau par les ménages et ses facteurs d'influence  Concevoir des messages de promotion qui ciblent différemment les hommes, les femmes et les enfants en tenant compte du rôle social que chacun joue en matière d'hygiène et
			A.3.3.1 Mener des campagnes de sensibilisation (radio, tv...) dans les communes riveraines de la lagune sur la gestion des ordures et l'assainissement communal appropriées				
	A.3.3.2 Soutenir la diffusion et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement aux niveaux familial et communautaire dans les localités lacustres et riveraines du						

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
		<p>complexe lagunaire</p> <p>A.3.3.3 Elaborer et diffuser de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement de base par des canaux de communication appropriés</p> <p>A.3.3.4 <b>Mener une recherche action pour l'utilisation des latrines ECOSAN (option technologique appropriée à la zone hydro morphe) dans les quartiers riverains de la lagune.</b></p> <p>A.3.3.5 <b>Valoriser les produits des latrines ECOSAN en les utilisant pour le maraîchage</b></p> <p>A.3.3.6 <b>Sensibiliser sur les relations eau, santé et développement en ciblant surtout les hommes afin qu'ils participent à l'achat de l'eau et à l'abonnement à la pré collecte des ordures</b></p> <p>A.3.3.7 <b>Impliquer le Zangbêto (les gardiens de nuit) dans la lutte contre la prolifération des dépotoirs sauvages au bord de la lagune</b></p> <p>A.3.3.4 Promouvoir l'initiation et la mise en œuvre des programmes d'hygiène et d'assainissement au profit des familles et des communautés riveraines du complexe lagunaire</p>	<p>lagune contre la pollution liée à l'insalubrité.</p>	<p>structures de pré collecte des ordures ménagères n'est pas connu.</p> <p>La perception des hommes, femmes et enfants en matière de qualité de l'eau de boisson, de pollution de l'eau et du péril fécal n'est pas connu.</p>	<p>d'assainissement</p> <p>Il est primordial de décrire, au niveau du site, les rôles sociaux des hommes, des femmes et des enfants.</p> <p>Les populations/ hommes et femmes devraient participer à la planification des bonnes pratiques à promouvoir.</p>
R 4 Des instruments d'aménagement et de gestion	a. Au moins une convention locale de réglementation des usages par périmètre est mise en place et	A.4.1 Informer et sensibiliser les <b>acteurs institutionnels</b> et <b>les communautés</b> sur l'importance des directives d'Aménagement et de Gestion Intégrée du complexe lagunaire	Les acteurs institutionnels et les communautés sont ciblés par les mesures de	Les acteurs institutionnels sont majoritairement des hommes ; aucune mesure d'associer les	S'assurer de la présence des hommes et des femmes parmi les acteurs institutionnels (identifier des femmes, suppléer les

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
participatifs du complexe lagunaire de Porto-Novo sont élaborés et mis en œuvre	appliquée		sensibilisation.	femmes n'est envisagée.	responsables de la GIRE dans les institutions,...).
		A.4.2. Mettre en place les directives pour l'Aménagement et la Gestion Intégrée du complexe lagunaire			
		A.4.2.1 Rassembler/Définir et diffuser les règles d'aménagement et de gestion intégrée du complexe lagunaire			
		A.4.2.2 Délimiter les diverses zones d'aménagement et de gestion du complexe lagunaire			
		A.4.2.3 Aménager des espaces pour le maraîchage et la pisciculture			
		A.4.2.4 Aménager des espaces et renforcer la capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>des femmes adultes à faire du maraîchage</li> <li>des hommes adultes à faire l'agriculture</li> <li>des jeunes hommes et des jeunes filles dans l'artisanat</li> </ul>			
		A.4.2.5 Créer des centres d'attractions économiques pour les jeunes (aménagement des sites agricoles, encadrement des jeunes pour l'entrepreneuriat)			
		A.4.2.6 Etablir un pacte social entre tous les usagers de la lagune : <ul style="list-style-type: none"> <li>instaurer un jour de repos de pêche par semaine et par commune</li> <li>décréter une journée de la lagune pouvant permettre à tous les</li> </ul>			

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
		usagers de réfléchir sur l'avenir de la ressource			
		A.4.2.3 Appuyer la mise en cohérence des projets de développement influençant les écosystèmes du complexe lagunaire avec les directives d'aménagement et gestion intégrée mises en place			
		A.4.3. Elaborer et mettre en œuvre un système de suivi-évaluation socio-environnemental du complexe lagunaire (données hydrologiques, écologiques et socio-économiques...)			
R 5 Les capacités de mise en œuvre de la GIRE par les populations, les communes riveraines, et les services sectoriels sont renforcées	b. A partir de juillet 2012, la CoGIRE Lagune de Porto-Novo assure le suivi de la mise en œuvre des directives d'aménagement du complexe lagunaire de Porto-Novo c. Au moins 50% des actions prévues dans le projet <i>y compris les actions de genre</i> sont réalisées avec succès	A5.1 Informer et former les divers acteurs sur la GIRE appliquée au complexe lagunaire A.5.2 Intégrer la GIRE dans les SDAC et PDC des communes riveraines de la lagune de Porto-Novo et la municipalité de Porto-Novo A.5.3 Développer les capacités de veille et d'appui des services communaux riverains à la prise en compte de la GIRE dans toute intervention de développement touchant au complexe lagunaire			
R6 Dans les instances décisionnelles, les femmes sont présentes.	Le taux de femmes ayant participé à la prise de décisions en matière de GIRE (au moins 40%).	A.6.1 Sensibiliser les femmes sur les enjeux de leur présence dans les instances de prise de décisions A.6.2 Sensibiliser les hommes sur l'importance de leurs femmes dans les instances de décisions A.6.3 Organiser des formations pour les			

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
		représentants des organes sur le leadership féminin			
		A.6.4 Développer les capacités des femmes à intervenir en public par l'organisation des émissions radiophoniques où les femmes sont invitées à faire la promotion de leurs activités			
		A.6.5 Organiser des séances d'animation à l'aide du ciné bus où les femmes des communes concernées seront invitées à animer			
		A.6.6 Faire un plaidoyer auprès des maires, des préfets et autres acteurs institutionnels de façon qu'en cas d'empêchement, le responsable se fasse représenter par une femme compétente			
		A.6.7 Sensibiliser les notables sur le code de la famille en matière des droits des filles et des garçons			
		A.6.8 Organiser des émissions radiophoniques sur le code de la famille en vue de promouvoir l'exploitation sécurisée des terres par les femmes			
		A.6.9 Formaliser les contrats entre les pêcheurs et les femmes (organiser ces femmes en GIE pour le suivi des accords de préfinancement)			
		A.6.10 Sensibiliser et mettre à la disposition des femmes, un exemplaire du contrat			
		A.6.11 Elargir la représentativité des usagers dans le CIV à raison deux			

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener
		usagers par commune (un homme et une femme)			
		A.6.12 Créer un GLT des mareyeuses sur l'autocontrôle des normes de la pêche			
		A.6.13 Organiser les femmes autour de la pisciculture			
		A.6.14 Réorganiser les structures de gestion en impliquant davantage les femmes pour la gestion des BF			
		A.6.15 Renforcer la capacité organisationnelle et managériale des femmes			
		A.6.16 Initier les programmes d'alphabétisation (notamment à l'endroit des femmes)			

### **3.2.2 Site de Tinou Hounsa**

Les enjeux de genre trouvés sur le site GIRE de Tinou Hounsa figurent dans le tableau n°4 ci -après. Les plans d'actions GIRE sensibles au genre fait l'objet du tableau n° 5.

#### **3.2.2.1 Enjeux de genre**

Ils sont essentiellement en rapport avec la répartition des rôles, l'accès aux ressources et leur contrôle ainsi que l'identification des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des hommes et des femmes.

**Tableau n°4: Enjeux de Genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration du genre dans les plans d'actions pilotes GIRE : Site de Tinou Hounsa**

Concept GENRE		Enjeux de Genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
Répartition des rôles/profil des activités	Production <i>Labour, semis,....</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Catégorisation des activités selon le sexe, et le type d'activités                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture des noix : hommes et femmes</li> <li>• Culture de maïs : hommes, femmes et jeunes</li> <li>• Maraîchage : homme (labour, réalisation des planches) femmes (récolte et vente)</li> <li>• Riziculture : femmes en très grande majorité</li> </ul> </li> <li>- Surcharge des femmes (8h pour les activités champêtres contre 6h pour les hommes).</li> </ul>	- Sensibiliser les hommes afin qu'ils viennent travailler avec leurs épouses dans les champs de riz.
	- Reproduction - Soins, transport, Education.	- Absence des hommes au niveau des activités reproductives.	- Sensibiliser les hommes pour l'entraide (appui aux femmes dans les champs ou dans les travaux domestiques).
	Communautaire <i>Réunion, Information, ....</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de 5 groupements dont deux à intérêt économique (GIE des maraîchers et des riziculteurs)</li> <li>- La non participation des femmes aux prises de décisions</li> <li>- Le mauvais fonctionnement du groupement des riziculteurs : le président représente à la fois les locataires du champ mis en valeur et les propriétaires terriens ; ce qui crée un conflit d'intérêts.</li> </ul>	- Redynamiser les GIE et responsabiliser les femmes dans la gestion des groupements.
Accès aux ressources	Facteurs de production, argent, formation....	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un casier cultivable accessible à 500 F ou 4 kilos de riz non décortiqué par saison</li> <li>- Casiers bien positionnés accessibles uniquement par les proches du président</li> <li>- Inégale répartition de l'eau dans le champ du riz</li> <li>- Terre des maraîchers appartenant au secrétaire du GIE</li> <li>- Un casier accessible à 1.000 F par récolte chez le maraîcher.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un audit technique de la canalisation afin de résoudre les problèmes empêchant l'écoulement de l'eau dans tous les casiers</li> <li>- Intégrer les techniciens dans les ONG de suivi des GIE.</li> </ul>

Concept GENRE		Enjeux de Genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre					
Contrôle des ressources	Facteurs de production, argent, formation....	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un acte de cession entre les propriétaires terriens et le GIE</li> <li>- Non respect du statut et règlements</li> <li>- Absence de mutualisation des biens du groupement des riziculteurs (En dehors de la canalisation, il n'existe pas de bien appartenant au GIE. La gestion de l'eau ainsi que celle des outils et des intrants est individuelle)</li> <li>- Système d'arrosage à l'aide de robinets abandonné par les maraîchers faute d'une bonne maîtrise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutualiser les moyens financiers pour l'entretien et le renouvellement de la canalisation</li> <li>- Mutualiser le système d'arrosage des riziculteurs (recruter une équipe de jeunes qui sera chargée de l'arrosage à temps plein de tout le champ de riz)</li> <li>- Assurer l'accompagnement technique des maraîchers pour la maîtrise du système d'arrosage installé.</li> </ul>					
Accès aux bénéfiques			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir une caisse du groupement alimentée par une partie de la production de chaque membre pour supporter les dépenses mutualisées.</li> </ul>					
Contrôle des bénéfiques		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cumul de rôles créant une frustration chez certains membres du GIE (Le président du GIE locataire du champ est aussi représentant du propriétaire terrien).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séparer les rôles de représentant des propriétaires et celui du président du groupement.).</li> </ul>					
Partage de la prise de décisions		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de réunions périodiques</li> <li>- Manque de concertation au moment des prises de décisions</li> <li>- Absence de femmes délégataires pour la gestion de l'eau</li> <li>- Absence de femmes dans le bureau de l'OLE</li> <li>- Indisponibilité du président de l'OLE</li> <li>- Mauvaise maîtrise du cahier de charge du vice-président.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamiser le comité de gestion des GIE en procédant au renouvellement du comité selon les statuts</li> <li>- Prévoir un programme de formation sur le leadership au nouveau bureau élu</li> <li>- Prévoir un programme d'alphabétisation des membres du GIE</li> <li>- Choisir des femmes délégataires</li> <li>- Revoir le mode de désignation des membres de l'OLE en privilégiant les femmes</li> <li>- Former les membres dudit organe au leadership</li> <li>- Identifier un point focal OLE avec qui la Mairie doit travailler.</li> </ul>					
Répartition des dépenses liées à	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="padding: 2px;">l'alimentation</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;">l'eau,</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;">l'entretien de maison</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;">la santé</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;">l'éducation,</td></tr> </table>	l'alimentation	l'eau,	l'entretien de maison	la santé	l'éducation,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépense alimentaire partagée entre l'homme et la femme</li> <li>- Dépense de l'eau à la charge de la femme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte tenu de la mauvaise gestion enregistrée au niveau de la vente de l'eau, responsabiliser davantage les femmes dans la gestion de l'eau (prendre des femmes délégataires, des fontainiers et aussi des collecteurs de fonds)</li> <li>- Prévoir un accompagnement des formations et des appuis conseils aux nouveaux responsables</li> </ul>
l'alimentation								
l'eau,								
l'entretien de maison								
la santé								
l'éducation,								

Concept GENRE		Enjeux de Genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
			- Prévoir des programmes IEC sur eau et santé ciblant les hommes.
Pouvoir et L'image sociale	Sur	- Existence de rapport de domination et de subordination (Le seul homme du groupe à une main mise sur le groupe).	- Impliquer la Mairie et l'association des riziculteurs du Mono dans la dynamisation du groupe (déclarer par exemple le site des riziculteurs, un site d'utilité publique).
	De	- Les membres du groupement ont bénéficié de formation sur la technique d'utilisation de la canalisation, transformation du riz paddy en riz décortiqué etc.	- Renforcer les capacités organisationnelles des GIE.
	Avec	- Appui de PROTOS, du PNE, du CeCPA, de la Mairie et de l'association des riziculteurs du Mono.	- Dynamiser le groupement en mettant à jour les statuts et en accompagnant la mise en application.
	Intérieur	- Le mode de gestion (dictatorial) fragilise le pouvoir intérieur des membres.	- Inciter les hommes du village à travailler dans le champ du riz pour atténuer la domination du seul homme du GIE ou prévoir que le groupement soit tenu par des femmes non membres de la famille propriétaire du site aménagé.
Besoins directs	Nourriture, abri, santé,	- Les besoins majeurs de Tinou Hounsa sont <ul style="list-style-type: none"> <li>• une meilleure distribution de l'eau d'irrigation</li> <li>• un meilleur service public de l'eau.</li> </ul>	- Un audit externe du système d'irrigation - Dynamisation du GIE du riz - Un audit technique du fonctionnement de la BF (Borne Fontaine) principale - Une dynamisation du service public de l'eau - Canaliser le trop plein de la BF principale vers les champs de riz.
Intérêts stratégiques Besoins en :	Reconnaissance sociale		
	Connaissance, éducation	- Les GIE de riz et des maraîcher-e-s ont besoin d'être renforcés en matière organisationnelle et sur la dynamique de la vie associative (cohésion interne, mutualisation des moyens de production, respect des statuts, ...).	
	S'épanouir – auto développement	- Groupement espace de divertissement au début de la création (la fête autour de la récolte).	

### 3.2.2.2 Plan d'actions GIRE du site du forage artésien de Tinou Hounsa intégrant le genre

Les différents enjeux de genre et les stratégies identifiées pour la prise en compte du genre feront partie intégrante des plans d'actions des sites pilotes. Au niveau de ces plans d'actions GIRE, les indicateurs additionnels sont proposés pour refléter l'intégration du genre<sup>15</sup>. Les forces et les faiblesses de prise en compte du genre dans les plans d'actions sont présentées au niveau de chaque résultat pour faciliter la compréhension des mesures proposées. Les nouveaux plans d'actions sont donnés dans le tableau n°5 ci- après :

---

<sup>15</sup> Certaines activités comportent les mots en italiques pour identifier les points d'ancrage d'analyse genre

**Tableau n°5: Proposition d'amélioration de la prise en compte du genre dans les plans d'actions pilote GIRE : Site de Tinou Hounsa**

Résultats	Activités	Indicateurs	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
R1 : Le système d'eau du site pilote assure une distribution d'eau de qualité et en quantité suffisante pour toutes les femmes et tous les hommes riziculteurs et maraîchers et pour les autres usages de l'eau	<b>A1.1 Appuyer le maître d'ouvrage pour l'entretien du réseau</b>					
	A.1.1.1.Faire une auto évaluation du système d'eau à Tinou et entreprendre les mesures correctives  A.1.1.2.Faire un audit externe du système d'irrigation et un audit technique du fonctionnement des BF A.1.1.3.Orienter la canalisation du trop plein dans les champs rizicoles	Rapport d'autoévaluation disponible.	Auto-évaluation du fonctionnement technique d'eau.	Il n'est pas spécifié que l'autoévaluation portera aussi sur la gestion organisationnelle et financière.	Identifier les dysfonctionnements de l'irrigation du riz.	
	A.1.1.4.Faire un suivi rapproché des infrastructures du système d'eau	Nombre de visites organisées.		Activités et indicateurs pas en adéquation avec le résultat.		
R2 : L'organe local de l'eau de Tinou est fonctionnel et veille à la bonne marche de l'ouvrage de Tinou Hounsa	<b>A2.1 Accompagner la reconnaissance officielle de l'organe local de l'eau de Tinou</b>					
	A.2.1.1. Organiser une séance de validation du règlement intérieur de l'OLE par les membres A.2.1.2. Mener des actions de plaidoyer et de sensibilisation des décideurs de la mairie de	Un arrêté portant création de l'OLE existe.	Existence de l'OLE.	L'indicateur ne montre pas que l'OLE fonctionne  Résultat à scinder en deux (veiller à la bonne marche	Assurer la représentativité des usagers dans l'OLE.  La composition h/f devrait refléter l'importance	

Résultats	Activités	Indicateurs	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
	Lokossa pour la prise de l'arrêté communal portant création de l'OLE			de l'ouvrage peut constituer un résultat en soi).	numérique des usagers/usagères .	
	<b>A2.2 Doter l'OLE des outils nécessaires pour la prise en compte des préoccupations de la population à la base dans les instances de décisions</b> A.2.2.1. <b>Dynamiser les organes de gestion des GIE des riziculteurs et des maraîchers</b>					
	A.2.2.2. Elaborer et valider le plan d'actions opérationnelles annuel de l'OLE	Un plan d'actions assorti de la stratégie de mobilisation de ressources est disponible.	Approche participative mise en œuvre.	Les activités manquent de détails de contenu.		
	A.2.2.3. Mettre en œuvre le plan d'actions de l'OLE					
R3 : Les GIE développent des initiatives agricoles pour une production de qualité respectueuse de l'environnement	<b>A3.1 Former les artisans locaux, le délégataire communautaire et les responsables BF sur la maintenance du système</b> A.3.1.1. <b>Accompagner les maraîchers dans la maîtrise du système de l'arrosage</b> A.3.1.2. <b>Former les responsables et les membres des comités de gestion des GIE sur la dynamique de la vie associative</b> A.3.1.3. <b>Former les femmes sur le leadership féminin</b>		L'usage multiple de la ressource est promu	Les activités prévues n'intègrent pas le renforcement des capacités en ce qui concerne la vie associative, le leadership des dirigeants des associations, l'alphabétisation des membres etc.		-

Résultats	Activités	Indicateurs	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
	A.3.1.1. Elaborer les TDRs et les supports de formation	Les supports de formation sont disponibles et transmis aux bénéficiaires.			Combien d'hommes et de femmes seront formés.	
	A.3.1.2. Organiser une formation sur les techniques d'entretien de l'ouvrage. A.3.1.3. <b>Initier des programmes d'alphabétisation au profit des femmes</b>	1 session de formation est réalisée.				
	<b>A3.2 Former les membres des GIE maraîchers et riziculteurs sur les techniques de traitements phytosanitaires et la gestion des exploitations agricoles</b>		L'usage multiple de la ressource est promu.		Enseigner le nombre d'hommes et de femmes qui seront formés?	
	A.3.2.1. Organiser une formation pratique de recyclage sur les techniques de production maraîchère	TDR de formation et modules dispensés.				
	A.3.2.2. Organiser une formation pratique sur les techniques de traitements phytosanitaires					
	A.3.2.3. Elaborer et former les GIE sur les outils de gestion des exploitations agricoles	Outils et TDR de formation.				
	<b>A3.3 Appuyer le GIE maraîcher en équipements</b>		Satisfaction des besoins en équipements des maraîchers.	Une seule sous-activité pouvant être l'activité elle-même.		
	A.3.3.1. Mettre à disposition du GIE deux pulvérisateurs et					

Résultats	Activités	Indicateurs	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
	un raccord de refoulement					
	<b>A3.4 Suivi et capitalisation post formation</b>		Pérennisation des acquis de la formation des membres de la GIE.	-		
	A.3.4.1. Organiser des visites d'échanges, conseil avec les GIE (tous les membres des GIE sont concernés par la visite d'échange).	Rapport de suivi.				

### **3.2.3 Site du barrage de l'Okpara**

Les enjeux de genre trouvés sur le site GIRE du barrage de l'Okpara figurent dans le tableau n°6 ci -après. Les plans d'actions GIRE sensibles au genre font l'objet du tableau n°7.

#### **3.2.3.1 Enjeux de genre**

Ils sont essentiellement en rapport avec la répartition des rôles, l'accès aux ressources et leur contrôle ainsi que l'identification des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des hommes et des femmes.

**Tableau n°6: Enjeux de genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration du genre dans les plans d'actions pilote GIRE: Site du barrage de l'Okpara**

Concept GENRE		Enjeux de Genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
Répartition des rôles/ profil des activités	Production <i>Labour, semis,....</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Catégorisation des activités selon le sexe, l'âge, la classe sociale et l'ethnie                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture, élevage du petit bétail, la pêche (hommes)</li> <li>• Transformation agro alimentaire, commerce (femmes)</li> <li>• Elevage de la volaille, la pêche, la main -d'œuvre pour l'agriculture (jeunes hommes)</li> <li>• Elevage du grand bétail, la pêche (les allogènes hommes)</li> </ul> </li> <li>- 12 heures de temps pour les activités productives chez les hommes contre 6 heures chez les femmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les hommes sur l'impact de la surcharge de la femme sur le revenu familial</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reproduction</li> <li>- Soins, transport, Education ....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environ 9 h de temps pour les activités reproductives chez les femmes contre 45 min chez les hommes (dont 2 h pour la recherche de l'eau et 2 h pour la recherche du bois)</li> <li>- La lessive, la vaisselle et la baignade se font à proximité du barrage et polluent progressivement les eaux du barrage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager des sites collectifs de lessive à proximité du barrage.</li> </ul>
	Communauté <i>Réunion, Information, ....</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe des groupements féminins de maraîchage, des groupes folkloriques et d'entraide</li> <li>- Il existe des groupements d'hommes (association des pêcheurs, associations des jeunes, associations de développement villageois,...). Ces associations ne sont pas intégrées dans le CACG alors qu'elles constituent une force de mobilisation sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabiliser ces associations dans la gestion et la protection du barrage notamment en les intégrant dans les organes de gestion (CACG: Comité d'Acteurs de Cogestion).</li> </ul>
Accès aux	Facteurs de		

Concept GENRE		Enjeux de Genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
ressources	production, argent, formation....	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le déplacement des hommes et des femmes maraîchers vers l'aval du barrage a occasionné l'abandon de l'activité par les femmes du fait que le nouveau site identifié n'a pas tenu compte de leurs besoins spécifiques (longue distance ne permettant pas de s'occuper des tâches domestiques et des activités de champ)</li> <li>- Manque d'encadrement pour une reconversion des femmes</li> <li>- L'interdiction de l'abreuvement du bétail en amont rend difficile l'accès à l'eau par les éleveurs locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et appuyer les femmes à s'auto organiser en vue de la reprise de l'activité de maraîchage sur le site aménagé.</li> <li>- Construire des abreuvoirs à proximité des barrages pour les éleveurs locaux et transhumants</li> <li>- Organiser un mode de gestion de ces abreuvoirs facilitant l'entretien et le renouvellement de ces infrastructures.</li> </ul>
Contrôle des ressources	Facteurs de production, argent, formation....		
Accès aux bénéficiaires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible accès des bénéficiaires du barrage par la population de la localité abritant la ressource</li> <li>- Accès difficile à l'eau pour le maraîchage par les femmes après la délimitation des zones de protection de la cuvette</li> <li>- Faible implication des femmes dans les activités de reboisement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intéresser les éleveurs à transformer les plantes proliférantes en fougères pour leur bétail</li> <li>- Initier avec les femmes, l'activité d'élevage des bovins de case en utilisant les plantes proliférantes comme aliments</li> <li>- Appuyer techniquement et financièrement les femmes à développer d'autres activités telles la transformation du karité et du soja</li> <li>- Aménager le nouveau site de maraîchage en y installant motopompe et canalisation pour faciliter l'exercice des activités des hommes et des femmes.</li> </ul>
Contrôle des bénéficiaires			
Partage de la prise de décisions		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quasi absence des femmes dans les instances décisionnaires de GIRE (2 femmes sur 11 dans le bureau du CAGC) (5 femmes présentes sur 97 participants à l'AG du CAGC)</li> <li>- Faible représentativité des usagers dans les instances (2 représentants des usagers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un plaidoyer en direction des instances de décisions pour augmenter le quota des femmes dans les instances de décisions (un minimum de 30 % dans les instances décisionnaires)</li> <li>- Prévoir, au niveau des acteurs institutionnels du CAGC, un binôme (homme et femme ; titulaire et son suppléant) de</li> </ul>

Concept GENRE		Enjeux de Genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de femme dans le comité de reboisement du barrage (0 femme sur 10)</li> <li>- Quasi exclusion de la jeunesse dans la gestion intégrée du barrage</li> <li>- Action solitaire de la SONEB</li> <li>- Faible implication des autres Mairies du TDOS.</li> </ul>	façon que le titulaire soit représenté aux réunions par son suppléant en cas d'empêchement.
Répartition des dépenses liées à	l'alimentation	Dépenses liées à l'eau incombent à la femme Dépenses liées à l'alimentation incombent à près de 75% à la femme.	
	l'eau,		
	l'entretien de maison		
	la santé		
	l'éducation,		
Pouvoir et L'image sociale	Sur		
	De		
	Avec	Les associations des jeunes des villages riverains ne sont pas représentées dans les organes de gestion du barrage alors qu'elles peuvent jouer un rôle de mobilisation des riverains pour la protection du barrage.	Associer les organisations des jeunes et des femmes dans le CAGC et les activités de la protection de la ressource.
	Intérieur		
Besoins directs	Nourriture, abri, santé,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour des raisons de protection du barrage, les activités des maraîchers et des éleveurs ont été déplacées à des sites non favorables aux femmes et aux éleveurs ; ce qui a entraîné la perte de revenus aux femmes et la difficulté dans l'abreuvement des animaux.                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'accompagnement des femmes en vue d'une véritable reconversion</li> <li>• Absence des ouvrages de stockage d'eau pour l'abreuvement</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer techniquement les femmes en vue d'une réelle reconversion en les dotant du complexe karité et soja</li> <li>- Réaliser des ouvrages pour le stockage de l'eau en vue de l'abreuvement des cheptels</li> <li>- Initier des micro-projets pour la valorisation des plantes flottantes<sup>16</sup> à des fins d'élevage</li> <li>- Enlever les plantes flottantes sur une superficie d'au moins 10 hectares pour faciliter la pêche</li> </ul>

<sup>16</sup> La plante proliférante du barrage de l'Okpara est consommée par les bœufs

Concept GENRE		Enjeux de Genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques en matière de genre
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envahissement des plantes aquatiques flottantes empêchant le développement de la pêche ; non valorisation de ces plantes à des fins d'élevage entretient la pauvreté des paysans</li> <li>- Faible attention portée aux jeunes limite le développement d'initiatives favorisant l'emploi des jeunes autour de la valorisation du barrage.</li> </ul>	-
Intérêts stratégiques Besoins en :	Reconnaissance sociale		
	Connaissance, éducation		- Diversifier la production, formation et accompagnement.
	S'épanouir – auto développement	La disparition d'une aire de loisir (natation) pour les jeunes du fait de l'envahissement des plantes aquatiques a privé les jeunes de distraction et a entraîné leur désintérêt pour l'entretien du barrage.	- Organiser les jeunes dans l'enlèvement des plantes aquatiques pour un cadre de divertissement (natation) surtout aux jeunes.

### 3.2.3.2 Plan d'actions GIRE du site du barrage de l'Okpara intégrant le genre

Les différents enjeux de genre et les stratégies identifiées pour la prise en compte du genre feront partie intégrante des plans d'actions des sites pilotes. Au niveau de ces plans d'actions GIRE, les indicateurs additionnels sont proposés pour y refléter l'intégration du genre<sup>17</sup>. Les forces et les faiblesses de prise en compte du genre dans les plans d'actions sont présentées au niveau de chaque résultat pour faciliter la compréhension des mesures proposées. Les nouveaux plans d'actions sont donnés dans le tableau n°7 ci –après :

---

<sup>17</sup> Certaines activités comportent les mots en italiques pour identifier les points d'ancrage d'analyse genre

**Tableau n°7: Proposition d'amélioration de la prise en compte du genre dans les plans d'actions pilote GIRE : Site de Okpara**

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
<p>R0 : Le diagnostic participatif <b>précisant les activités menées par sexe, par âge</b> assorti de la proposition du plan d'actions pour la mise en œuvre de l'initiative de gestion concertée et intégrée du barrage de l'Okpara est élaboré</p> <p><i>La mise en œuvre du plan stratégique des activités assure un accès équitable aux ressources (matérielles et immatérielles) des hommes et des femmes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au plus tard à fin septembre 2010, les problèmes liés à la gestion du barrage sont identifiés par l'ensemble des parties prenantes</li> <li>- Au plus tard fin 2010, un plan d'actions budgétisé pour la gestion intégrée du barrage de l'Okpara est disponible</li> <li>- <i>DAO et grille de notation des prestataires sensibles au genre</i></li> <li>- <i>Nombre d'emplois créés pour les hommes et les femmes</i></li> <li>- <i>Un dispositif de suivi (base des données) sur le profil du personnel intervenant sur les marchés passés dans le cadre de la GIRE)</i></li> </ul>	<p><i>A.1.0 Elaborer le diagnostic participatif assorti de la proposition de plan d'actions pour la promotion de la GIRE à l'échelle de la retenue de l'Okpara.</i></p>	<p>Les problèmes liés à la sauvegarde et à la protection et la gestion du barrage sont bien décrits dans le diagnostic.</p>	<p>La description des usagers est neutre et globalisant quant au « genre ». On ne connaît pas les activités des hommes, des femmes et des jeunes en rapport avec l'utilisation du barrage de l'Okpara ni leur dynamique organisationnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les différentes activités menées par sexe et selon l'âge</li> <li>Hierarchiser les activités et les prioriser.</li> </ul>	<p>Profil d'activité.</p>

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
R1 : Des organes de gestion concertée et intégrée des ressources en eau du barrage de l'Okpara prenant en compte toutes les parties prenantes sont fonctionnels	- Au plus tard à fin septembre 2011, le CAGC Okpara composé en plus des acteurs institutionnels des <b>représentants des usagers des femmes, des jeunes</b> est opérationnel	<b>A1.1 Concevoir et rendre opérationnel le cadre institutionnel de gestion concertée et intégrée des ressources en eau du barrage</b>				
		<b>A1.2 Informer et sensibiliser les acteurs concernés sur le cadre institutionnel de gestion durable des ressources en eau du barrage</b>				
		A1.2.3 Organiser des séances d'information et de sensibilisation des <b>acteurs communautaires</b> concernés ( <b>les pêcheurs, les éleveurs, les maraichers et les différentes associations</b> ) pour obtenir leur adhésion au nouveau cadre de gestion	Les acteurs communautaires sont associés dans les organes de gestion.	La représentativité de ces acteurs par rapport aux catégories socio professionnelles des hommes, des femmes et des jeunes n'est pas mentionnée.	Prévoir une démarche de sensibilisation permettant de toucher toutes les catégories socio professionnelles des hommes, des femmes et des jeunes.	Entretien en focus group.
		<b>A1.3 Appuyer la constitution du Conseil des Acteurs pour la Gestion Intégrée des Ressources du barrage de l'Okpara</b>	La participation des usagers et usagères du barrage dans les instances de gestion concertée du barrage est renforcée	Les activités des hommes, des femmes et des jeunes en rapport avec l'utilisation du barrage ne sont pas connus.	L'organisation doit toucher, non seulement les acteurs dominants mais aussi les autres (femmes jeunes et autres vulnérables). La connaissance de la dynamique socio économique est un préalable.	(Diagramme de Venn, focus group,...).
		A1.3.1 Organiser chaque catégorie d'acteurs en groupement ou association	Approche participative renforcée.	Les femmes et les jeunes ne parlant pas souvent en	Prévoir des actions intermédiaires de sensibilisation des	Focus group.
		A1.3.2 Elaborer des projets de textes devant régir le Conseil des Acteurs				
A1.3.3 Faire amender par chaque catégorie d'acteurs les projets de textes						
A1.3.4 Organiser l'Assemblée Générale constitutive du Conseil des Acteurs.						

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
		<p>a. L'association des jeunes, l'Association de Développement villageois de même que toutes les organisations villageoises à but économique ou non sont invités à l'AG</p> <p>b. Exiger un quota de 30% de femmes à l'AG et aux instances de décisions.</p>		présence des hommes et des aînés, quel mécanisme mis en place pour s'assurer de leur participation quantitative et qualitative ?	femmes et des jeunes sur la participation qualitative avant la tenue de l'assemblée générale.	
		<b>A1.4 Faciliter le renforcement des responsabilités de la SONEB vis-à-vis de la gestion de toute la retenue</b>				
		A1.4.4 Faciliter la <b>cogestion</b> de la cuvette par la SONEB (chef de file) et les <b>communautés riveraines</b>	La responsabilisation des usagers/usagères est renforcée.	Le plan d'actions ne décrit pas comment la représentativité de toutes les catégories socioprofessionnelles des communautés riveraines utilisant le barrage sera assurée.	Décrire un mécanisme de responsabilisation des communautés qui garantit la participation des hommes, des femmes et des jeunes dans la cogestion.	Profil de participation.
		<b>A.1.5 Assister les principaux acteurs institutionnels sectoriels à intégrer la démarche <b>genre</b> et GIRE dans leurs interventions dans le bassin de Nanon</b>	Les capacités des acteurs à intégrer la GIRE sont renforcées.	La faible connaissance de la démarche d'intégration du genre dans la GIRE n'est pas relevée.	Accompagner l'intégration de la démarche Genre dans la GIRE.	Formations en genre et GIRE.
R2 : Des instruments d'aménagement participatif et	- A fin juillet 2012, au moins une convention locale	<b>A2.1 Appuyer l'élaboration des directives d'Aménagement participatif et de Gestion durable des ressources en eau du barrage de l'Okpara et de</b>				

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
de gestion durable des ressources en eau du bassin versant de l'Okpara sont élaborés et mis en œuvre	de réglementation des usages par périmètre est mise en place et appliquée	<b>son bassin versant par les communes riveraines</b>				
		A2.1.1 <b>Elaborer les termes de référence</b> pour l'élaboration participative des directives d'Aménagement participatif et de Gestion durable des ressources en eau du barrage de l'Okpara et de son bassin versant	Elaboration participative des directives.	Activité neutre quant à la dimension de genre.	S'assurer que les TDR intègrent la dimension genre (spécifier que les points de vue des hommes, des femmes et les jeunes sont à rechercher).	TDR sensibles au genre.
		A2.1.2 <b>Elaborer les directives</b> d'Aménagement participatif et de Gestion durable des ressources en eau du barrage de l'Okpara et de son bassin versant A2.1.3 <b>Equiper le nouveau site de maraîchage de motopompe et de canalisation</b> pouvant faciliter l'exercice des activités des hommes et des femmes A2.1.4 <b>Construire des abreuvoirs pour les éleveurs locaux et transhumants</b> A2.1.5 <b>Aménager des sites de lessivage collectif</b> pour les femmes A2.1.6 <b>Organiser les jeunes pour l'enlèvement des plantes envahissantes</b> A2.1.7 <b>Intéresser les éleveurs et les pêcheurs à l'enlèvement des plantes aquatiques</b>			S'assurer que les points de vue des hommes, des femmes et les jeunes sont pris en compte.	
		<b>A.2.2. Appuyer l'intégration des directives d'aménagement et de gestion durable des ressources en eau du bassin versant de Nanon dans les SDAC et PDC des communes</b>				

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
		<b>riveraines</b>				
		<b>A2.3 Promouvoir des partenariats pour la mise en œuvre des instruments d'aménagement adoptés</b>				
R3 : Des mesures appropriées de restauration et de préservation des ressources naturelles du barrage sont mises en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'ici septembre 2012, au moins 10ha de plantations sont mises en place dans les périmètres de protection immédiats et le lit majeur à titre pilote</li> <li>- Un couloir de passage contournant la cuvette du barrage est mis en place et utilisé à partir de janvier 2012</li> <li>- 5 ha de la retenue d'eau sont désherbés périodiquement des plantes envahissantes à titre pilote</li> </ul>	<b>A3.1 Appuyer la délimitation participative des diverses zones du barrage de l'Okpara et la définition des règles de leur gestion durable</b>				
		A3.1.1 Elaborer les directives d'aménagement et de gestion participatifs du bassin de Nanon	Elaboration participative des directives.	Activité neutre quant à la dimension de genre.	Prendre en compte les connaissances et pratiques endogènes des hommes et des femmes pour favoriser l'acceptation et l'appropriation de ces directives par les usagers/usagères du barrage.	Etude du milieu: guide d'entretien sur les connaissances s/ attitudes et pratiques.
		A3.1.2 Délimiter et matérialiser les différentes zones de protection de la cuvette du barrage				
		A3.1.3 Appuyer l'adoption des techniques et des pratiques de mise en valeur et de conservation des eaux et des sols par l'ensemble des acteurs				
		A3.1.4 Mettre en place un couloir de transhumance contournant la cuvette du barrage avec les facilités requises				
		A3.1.5 Construire un abreuvoir pour les éleveurs locaux et transhumants				
		<b>A3.2 Fournir l'appui conseil requis pour la promotion de partenariats communes – privés relatifs à l'exploitation de sable dans le barrage</b>	Valorisation du barrage à des fins économiques.	Activité neutre quant à la dimension de genre.	Intéresser les femmes et les jeunes à ce partenariat (accès aux opportunités d'emploi)	Profil de participation
A3.2.1 Appuyer l'organisation par les organes de gestion du barrage d'une (des) journée(s) d'information et de communication sur les potentialités d'exploitation de sable du barrage			Cibler les organisations faïtières des femmes et des jeunes pour ces journées.	Profil d'activités.		
A3.2.2 Signer et mettre en œuvre une						

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
		(des) convention(s) de partenariat d'exploitation de sable du barrage de l'Okpara				
		<b>A3.3 Soutenir le déplacement des familles de Kpassa installées à proximité du barrage</b>				
		A3.3.1 Réaliser une étude de base sur les conditions durables et légales de faisabilité du déplacement des populations, faire une analyse socio économique selon le genre	L'étude permettra de connaître comment sauvegarder les intérêts stratégiques des populations.	Activité neutre quant à la dimension genre.	Décrire les intérêts économiques des hommes, des femmes et des jeunes à sauvegarder lors des déplacements des populations.	Profil d'accès et de contrôle de ressources.
		A3.3.2 Identifier, matérialiser et affecter aux familles à déplacer, une zone appropriée pour leur réinstallation	La zone devra permettre aux hommes et aux femmes de réaliser leurs activités économiques habituelles et d'en tirer profit.	Activité neutre quant à la dimension genre.	Faire participer les hommes, les femmes et les jeunes à l'identification et à la matérialisation de la zone de réinstallation.	Profil de participation.
		<b>A3.4 Régénérer les forêts galerie dans le bassin de Nanon</b>				
		A3.4.1 Identifier avec les communautés les besoins et les sites à régénérer (Associer les femmes, les jeunes et les personnes âgées à la régénération des forêts)	Approche participative renforcée.	Activité neutre quant à la dimension genre.	Faire participer les hommes, les femmes et les jeunes à l'identification et à la matérialisation de la zone de réinstallation.	
		A3.4.2 Appuyer la régénération				
		<b>A3.5 Contribuer à l'initiation et au suivi de l'étude d'impact environnemental des activités de dragage du barrage</b>				

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre à mener	Outils de Genre
		A3.5.1 Appuyer la réalisation de l'étude de faisabilité socio environnementale et stratégique du dragage de la cuvette du barrage				
R4 : Un système de suivi écologique de la retenue de l'Okpara et de capitalisation des actions d'interventions est opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A fin novembre 2012, au moins un document de capitalisation des acquis sur l'amélioration de la gouvernance et la mise en œuvre des actions correctives de gestion intégrée des ressources en eau du barrage est disponible</li> <li>- Un système de suivi écologique et socioéconomique pour la gestion intégrée du barrage de l'Okpara est mis en place à partir de juillet 2012.</li> </ul>	<b>A.4.1 Mettre en place une équipe compétente de gestion et les organes de gouvernance de l'initiative</b>		Activité neutre quant à la dimension genre.	Les compétences en intégration de la dimension de genre dans la GIRE doivent être signalées.	Recrutement du responsable du genre.
R5 : La coordination du pilotage et le suivi de l'initiative est assuré au niveau national	- Au moins 50% des actions prévues dans le projet sont réalisées avec succès	PM				

### **3.2.4 Site de la rivière de Founrignikèrè**

Les enjeux de genre trouvés sur le site GIRE de la rivière de Founrignikèrè figurent dans le tableau n°8 ci -après. Les plans d'actions GIRE sensibles au genre font l'objet du tableau n°9 :

#### **3.2.4.1 Enjeux de genre**

Ils sont essentiellement en rapport avec la répartition des rôles, l'accès aux ressources et leur contrôle ainsi que l'identification des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des hommes et des femmes.

**Tableau n°8: Enjeux de genre trouvés sur les sites pilotes et propositions d'amélioration du genre dans les plans d'actions pilotes GIRE: Site de la rivière de Founrignikèrè (Natitingou)**

Concept GENRE		Enjeux Genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques
Répartition des rôles/profil des activités	Production <i>Labour, semis,....</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Catégorisation des activités selon le sexe, l'âge les moyens et l'ethnie                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'agriculture, maraîchage, élevage de bœufs, porcs, de volailles, de caprins, pêche (activités des hommes adultes)</li> <li>• Agriculture (Petit mil, sorgho, maïs) exploitation de sable, production et vente de beurre de karité, vente de bois (activités des femmes adultes)</li> <li>• Vente de bois, exploitation du sable (activités des jeunes filles)</li> <li>• Elevage</li> </ul> </li> </ul> <p>Environ 4 h de temps pour la femme contre 14 h chez l'homme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les exploitantes de sables en GIE (Groupements d'Intérêt Economique)</li> <li>- Former, équiper et accompagner ces GIE en vue d'un dragage durable du lit de la rivière.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reproduction</li> <li>- Soins, transport, Education....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environ 10 h de temps par jour pour la femme (dont 3 à 4 h, de recherche de l'eau et 2 h de recherche du bois), environ 4 h pour les hommes</li> <li>- Les femmes jettent les ordures ménagères au niveau de la rivière, les femmes coupent le bois au long de la rivière pour le feu</li> <li>- Les eaux de lessive sont déversées dans la rivière et polluent la ressource.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des séances de sensibilisation sur la gestion des ordures et faire la promotion de l'abonnement aux structures de pré collecte</li> <li>- Associer les femmes dans la définition des espèces de bois et dans la plantation.</li> </ul>
	Communautaire <i>Réunion, Information, ....</i>	<p>Environ 15 mn chez la femme contre 1h chez l'homme.</p> <p>Il existe des groupements économiques féminins, masculins et les groupements mixtes. Dans les groupes locaux de cogestion des ressources naturelles de la rivière de Founrignikèrè, les femmes sont représentées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborer avec les associations existantes pour la sensibilisation des ménages sur les problématiques de la GIRE.</li> </ul>
Accès aux ressources	Facteurs de production, argent, formation....	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible accès à l'eau potable par toutes les populations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des AEV ou des FPM à titre exceptionnel dans certains quartiers de Natitingou.</li> </ul>
Contrôle des	Facteurs de		

Concept GENRE		Enjeux Genre trouvés	Stratégies et bonnes pratiques
ressources	production, argent, formation....		
Accès aux bénéficiaires			
Contrôle des bénéficiaires			
Partage de la prise de décisions		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quasi absence des femmes dans les instances décisionnaires de GIRE (1 femme sur 7 dans le bureau de l'UC-GIRE Founrignikèrè) (3 femmes présentes sur 32 participants à l'AG de l'UC-GIRE)</li> <li>- Absence des exploitantes de sable à l'AG constitutive de l'UC-GIRE</li> <li>- Faible représentativité des femmes dans les CLC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un plaidoyer en direction des instances de décisions pour augmenter le quota des femmes dans les instances de décisions (un minimum de 30 % dans les instances décisionnaires).</li> </ul>
Répartition des dépenses liées à	l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépense incombée à la femme</li> <li>- Près de 60% des dépenses liées à l'alimentation incombent à la femme</li> <li>- Dépense liée à la santé et à l'éducation supportée par les hommes (époux).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire la promotion de l'utilisation de la main d'œuvre locale féminine dans la mise en œuvre des actions GIRE pour renforcer leur pouvoir d'achat (renforcer notamment la capacité des femmes à l'abonnement aux structures de pré collecte).</li> </ul>
	l'eau,		
	l'entretien de maison		
	la santé		
	l'éducation		
Pouvoir et L'image sociale	Sur		
	De		
	Avec		
	Intérieur		
Besoins directs	Nourriture, abri, santé,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des structures de pré collecte des ordures ménagères</li> <li>- Existence de l'eau pour les activités domestiques</li> <li>- Existence d'un site de décharge des ordures ménagères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réorganiser la gestion des déchets ménagers</li> <li>- Construire des FPM à titre exceptionnel dans certains quartiers de la ville</li> <li>- Organiser des séances de sensibilisation à l'endroit des femmes exploitantes du sable afin qu'elles aillent creuser à l'intérieur de la rivière.</li> </ul>
Intérêts stratégiques Besoins en :	Reconnaissance sociale		
	Connaissance, éducation		
	S'épanouir – auto développement		

#### 3.2.4.2 Plan d'actions GIRE du site de la rivière de Founrignikèrè intégrant le genre

Les différents enjeux de genre et les stratégies identifiées pour la prise en compte du genre feront partie intégrante des plans d'actions des sites pilotes. Au niveau de ces plans d'actions GIRE, les indicateurs additionnels sont proposés pour y refléter l'intégration du genre<sup>18</sup>. Les forces et les faiblesses de prise en compte du genre dans les plans d'actions sont présentées au niveau de chaque résultat pour faciliter la compréhension des mesures proposées. Le nouveau plan d'actions est donné dans le tableau n°9 ci après :

---

<sup>18</sup> Certaines activités comportent les mots en italique pour identifier les points d'ancrage d'analyse genre

**Tableau n° 9 : Proposition d'amélioration de la prise en compte du genre dans les plans d'actions pilote GIRE : Site Founrignikèrè**

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
R0 Le diagnostic de gestion de la rivière Fourrignèkèrè et le plan d'actions de GIRE de cette rivière sont disponibles et connus des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au plus tard à fin septembre 2010, les problèmes liés à la gestion de la rivière sont identifiés par l'ensemble des parties prenantes</li> <li>- Au plus tard fin 2010, un plan d'actions budgétisé pour la gestion intégrée de la rivière Founrignikèrè est disponible.</li> </ul>	A.1.0 Elaborer le diagnostic participatif assorti de la proposition de plan d'actions pour la promotion de la GIRE au niveau de la rivière Founrignikèrè.	Les problèmes liés à la sauvegarde et à l'utilisation de la rivière sont bien décrits dans le diagnostic.	La description des usagers est neutre et globalisant quant au « genre ». On ne connaît pas les activités des hommes, des femmes et des jeunes en rapport avec l'utilisation de la rivière de Founrignikèrè ni leur dynamique organisationnelle.		
R1 Le développement des capacités de gestion durable de la rivière par la commune de Natitingou et les populations riveraines est soutenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'UC GIRE de Founrignikèrè <b>sensible au genre</b> est opérationnelle à partir de juillet 2011</li> <li>- A fin novembre 2012, au moins 1 outil de développement local/acte réglementaire.</li> </ul>	<b>A.1.1 Assurer l'intégration de la GIRE dans le processus d'élaboration du PDC de Natitingou</b>				
		A.1.1.0 Organiser l'atelier de validation du diagnostic participatif assorti de la proposition de plan d'actions, et de lancement officiel de l'initiative.	Approche participative et décentralisation renforcées.	Combien d'hommes et de femmes participent à ces ateliers / séminaires ?	Rendre visibles les statistiques d'hommes et des femmes participant aux ateliers /séminaires (statistiques	Liste des participants sensible au genre: (prévoir une colonne sexe).

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
					semestrielles).	
		A.1.1.1 Organiser un séminaire d'appropriation du plan d'actions définitif et d'échanges sur le cadre de mise en œuvre avec le Conseil Communal				
		A.1.1.2 Signer la convention de partenariat entre la Mairie de Natitingou et le PNE				
		A.1.1.3 Définir et mettre en œuvre les activités d'intégration de la GIRE dans le PDC				
		A.1.1.4 Collaborer avec les associations existantes pour la sensibilisation des ménages sur les problématiques de la GIRE				
		A.1.1.5 Faire la promotion de l'utilisation de la main d'œuvre locale féminine dans la mise en œuvre des actions GIRE pour renforcer leur pouvoir d'achat (renforcer notamment la capacité des femmes à l'abonnement aux structures de pré collecte)				
		<b>A.1.2. Elaborer un plan d'aménagement et de gestion durable de la rivière</b>				
		A.1.2.1 Sensibiliser les conseillers communaux sur l'importance du plan d'aménagement et de gestion durable de la rivière				
		A.1.2.2 Faciliter la délibération du Conseil communal sur l'élaboration et le planning de réalisation du plan				

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
		d'aménagement et de gestion durable de la rivière				
		A.1.2.3 Contracter un prestataire technique pour l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion durable de la rivière	Approche de faire faire renforcée.	Activité neutre quant à la dimension genre.	Rendre les TDR sensibles au genre (DAO et grille d'évaluation) favorisant la mixité au cas d'une équipe de techniciens.	Grille d'évaluation bonifiant la mixité des équipes.
		A.1.2.4 Mettre en place un comité de pilotage de la réalisation du plan d'aménagement et de gestion durable de la rivière	Approche participative renforcée.	Activité neutre quant à la dimension genre.		
		A.1.2.5 Elaborer le plan d'aménagement et de gestion durable de la rivière				
		A.1.2.6 Organiser un atelier de validation et d'adoption du plan d'aménagement et de gestion durable de la rivière l'ensemble des acteurs	Approche participative renforcée.	Activité neutre quant à la dimension genre.	Rendre visible les statistiques d'hommes et des femmes participant aux ateliers (statistiques semestrielles).	Liste des participants sensible au genre: (prévoir une colonne sexe).
		A.1.2.7 Vulgariser le plan d'aménagement et de gestion durable de la rivière au moyen de canaux et supports appropriés	Approche participative renforcée.	Activité neutre quant à la dimension genre.	Cibler les différents usagers et usagères de la ressource.	
		<b>A.2.2. Elaborer avec les groupes d'usagers et conformément aux textes en vigueur des règles d'aménagement et de gestion durable de la rivière</b>	Participation des usagers/usagères à l'élaboration de la réglementation locale en matière de gestion	Activité neutre quant à la dimension genre : comment faire participer les femmes et les	Focus group sur l'élaboration des règles.  Assurer la représentativité des	Focus group.

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
			durable de la rivière.	jeunes à l'élaboration de ces règles quand on connaît l'influence des leaders d'opinion en matière de prise de décisions ?	différents groupes socioprofessionnels dans les instances chargées de mettre en œuvre l'activité.	
		A.1.2.1 Editer et diffuser avec les populations riveraines les règles et le Code local d'hygiène et d'assainissement à observer autour de la rivière				Profil de participation.
		A.1.2.2 Edicter et mettre en œuvre des procédures appropriées d'occupation et d'exploitation des ressources de la rivière				
		<b>A.1.2.3 Associer les femmes dans la définition des espèces de bois et dans la plantation</b>				
		<b>A.1.3 Assurer l'information des divers acteurs locaux sur les directives et règles d'aménagement et de gestion des ressources de la rivière</b>	Les usagers et usagères sont informés de la réglementation communale.	Activité neutre quant à la dimension genre : Comment s'assurer que les femmes analphabètes et surchargées ont accès à l'information écrite, radiodiffusée ou télévisée.	Focus group ou diffusion dans les groupements ou autres lieux de rassemblement des femmes.	
		<b>A.1.4. Mettre en place et renforcer les organes communaux pour la gestion</b>				

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
		<b>durable des ressources de la rivière</b>				
		A.1.4.1 Renforcer les capacités des services communaux compétents (ST et SADE) en matière de suivi de la gestion de la rivière				
		A.1.4.2 Définir les responsabilités des autorités infra-communales vis-à-vis de la gestion de la rivière				
		<b>A.1.4.3 Exiger un quota de femmes dans les instances de décisions (au moins 30 % des femmes dans les instances de prise de décisions)</b>				
		<b>A.1.5. Promouvoir des associations citoyennes de riverains pour la préservation de la rivière</b>				
		A.1.5.1 Proposer un modèle d'organisation des usagers et riverains de la rivière	Approche participative renforcée.	Le modèle d'organisation actuel des usagers et usagères et des riverain-e-s n'est pas connu.	Faire une étude du milieu en montrant la dynamique organisationnelle actuelle des hommes et des femmes.	Diagramme de Venn Profil d'accès et contrôle des ressources.
		A.1.5.2 Appuyer l'organisation des diverses catégories d'usagers des ressources de la rivière	Autopromotion renforcée.	Approche neutre quant à la dimension genre.	Les organisations des hommes, des femmes et des jeunes doivent être impliquées.	
		A.1.5.3 Appuyer la constitution et la dynamisation de comités de quartier / village pour la préservation des ressources de la rivière				

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
		A.1.5.4 Renforcer les capacités opérationnelles des associations d'usagers et associations de riverains				
		A.1.5.5 Organiser les exploitantes de sables en GIE (Groupements d'Intérêt Economique)				
		A.1.5.6 Former, équiper et accompagner ces GIE en vue d'un dragage durable du lit de la rivière				
		A.1.5.7 Organiser des séances de sensibilisation à l'endroit des femmes exploitantes du sable afin qu'elles aillent creuser à l'intérieur de la rivière				
		<b>A.1.6. Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal</b>				
		A.1.6.6 Mettre en œuvre le PHAC				
R2 Les ménages adoptent de bonnes pratiques d'utilisation domestique de l'eau de la rivière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 20% des ménages usagers de l'eau de la rivière ont adopté les bonnes pratiques de traitement de l'eau de façon continue d'ici fin novembre 2012</li> <li>- Au moins 25% des ménages riverains (50 m du lit mineur) disposent de latrines utilisées d'ici fin</li> </ul>	<b>A.2.1. Vulgariser des techniques appropriées de traitement de l'eau de rivière pour les usages domestiques</b>	Les hommes et les femmes disposent des techniques de traitement de l'eau de la rivière pour les usages domestiques.	Activité neutre quant à la dimension genre : les séances d'IEC cibleront qui et pourquoi ? Quel est le rôle de l'homme et de la femme dans l'approvisionnement en eau ? Quel message faudra-t-il adresser à l'homme	Analyser le rôle de l'homme, de la femme et des enfants filles et garçons dans l'approvisionnement en eau Concevoir des messages qui renforcent l'entraide de l'homme et de la femme dans la prise en charge des	

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
	novembre 2012			en fonction de son rôle ? Quel message faudra-t-il adresser à la femme par rapport à son rôle ?	coûts du traitement de l'eau.	
	-	A.2.1.1 Elaborer des outils PHAST appropriés pour l'animation des séances d'ECC pour la sensibilisation des riverains sur l'utilisation domestique de l'eau de la rivière Fourginkèrè				
	-	A.2.1.2 Appuyer l'organisation et l'animation de séances d'ECC des ménages riverains sur l'utilisation directe de l'eau de la rivière de Fourginkèrè				
	-	<b>A.2.2 Soutenir l'adoption par les ménages riverains des comportements et d'ouvrages d'hygiène et d'assainissement</b>				
	-	A.2.2.1 Organiser et animer des séances d'ECC en matière d'hygiène et d'assainissement de l'eau de la rivière	Les hommes et les femmes ont pris conscience de l'importance de l'hygiène et de l'assainissement et investissent dans les infrastructures domestiques d'assainissement	Activité neutre quant à la dimension genre : les séances d'IEC <b>cibleront qui et pourquoi ?</b> qui prend la décision en matière de réalisation d'une latrine ? qui finance la construction d'une latrine ?	Faire une étude CAP (Connaissance Attitude, pratique) pour connaître le rôle de l'homme et de la femme en matière d'hygiène et d'assainissement. Le coût d'une latrine est –il un	Outils MARP, SARAR et genre.

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
					facteur freinant ?	
	-	A.2.2.2 Contribuer à l'amélioration de l'accès aux services d'infrastructures d'hygiène et d'assainissement de l'eau				
	-	A.2.2.3 Faire des séances de sensibilisation sur la gestion des ordures et faire la promotion de l'abonnement aux structures de pré collecte (Réorganiser la gestion des déchets ménagers)				
	-	A.2.2.4 Construire des AEV ou des FFM à titre exceptionnel dans certains quartiers de Natitingou				
	-	A.2.3 Organiser des concours de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement				
R3 Les aménagements pour une utilisation judicieuse et durable des ressources de la rivière sont réalisés et gérés avec la participation des usagers et des autorités communales à	- Au moins deux (2) des zones d'usage sont matérialisées et valorisées d'ici fin novembre 2012	A.3.1. Matérialiser les diverses zones d'aménagement et de gestion durable des ressources de la rivière				

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
tous les niveaux						
	-	A.3.1.1 Elaborer un dossier d'appel à concurrence et sélectionner un prestataire pour le zonage d'aménagement	Approche de faire faire renforcée.	Activité neutre quant à la dimension genre.	Rendre les TDR sensibles au genre (DAO et grille d'évaluation) favorisant la mixité au cas d'une équipe de techniciens.	Grille d'évaluation bonifiant la mixité des équipes.
	-	<b>A.3.2. Mettre en place à titre pilote des aménagements de lutte anti-érosive</b>				
	-	A.3.2.1 Faire adopter des techniques et des pratiques culturelles appropriées	Les capacités des populations sont renforcées en matière d'aménagement de lutte anti érosive.	Activité neutre quant à la dimension genre: comment s'assurer que les hommes et les femmes ont accès aux nouvelles techniques culturelles.	Les femmes et les jeunes sont à cibler pour réaliser ces expériences pilotes.	Profil de participation (qualitative).
	-	A.3.2.2 Réhabiliter la forêt galerie et mettre en œuvre des projets de reboisement dans le bassin				
	-	A.3.2.3 Développer des actions de lutte mécanique anti érosive dans les zones du bassin où la lutte biologique est insuffisante				
	-	<b>A.3.3. Aménager et organiser la gestion des aires de lavage d'engins le long de la rivière</b>				
	-	A.3.3.1 Elaborer et adopter un	Le secteur privé	Activité neutre	Cibler et	

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
		plan type d'aménagement d'aire de lavage d'engins	est promu.	quant à la dimension genre : la sélection des promoteurs privés pourra t- elle encourager les femmes à s'orienter à ces activités traditionnellement réservées aux hommes ?	accompagner les femmes dans cette activité généralement réservée aux hommes.	
	-	<b>A.3.4. Contribuer à la réhabilitation de la retenue d'eau située sur la rivière</b>				
	-	A.3.4.1 Délimiter la zone de protection de la source de la rivière	Approche participative est renforcée.	Dans quelle mesure les hommes, les femmes et les jeunes feront –ils partie de l'organe de suivi de la plantation?	Faire participer les associations des femmes des villages concernés à toutes les discussions (créer un cadre de concertation sensible au genre).	
R4 L'initiative pilote de restauration et la gestion intégrée de la rivière Founrigninkèrè est exécutée avec efficacité et les résultats sont capitalisés et diffusés	- A fin novembre 2012, au moins un document de capitalisation des acquis sur la restauration et la gestion intégrée de la rivière est disponible - Un système de suivi écologique et socioéconomique pour la gestion intégrée de	<b>A.4.1 Mettre en place au niveau de la Mairie un système de suivi évaluation de la gestion du bassin de Founrigninkèrè</b>				

Résultats	Indicateurs	Activités	Forces	Faiblesses	Actions de prise en compte du genre	Outils de Genre
	la rivière Founrigninkèrè est mis en place à partir de juillet 2012					
	-	<b>A.4.2 Collecter et partager l'information spatialisée et disponible sur la commune et mettre à la disposition des différents partenaires</b>				
	-	A.4.2.1 Organiser la collecte périodique des données de suivi-évaluation et leur traitement	Le suivi évaluation est assuré.	Dans quelle mesure la participation des hommes, des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables est suivie et évaluée ?	Les outils de collecte doivent permettre de renseigner, montrer la participation des hommes, des femmes et des jeunes à tout le processus de l'action.	Outils de collecte des données et de suivi intégrant le genre.
R5: La coordination du pilotage et du suivi de l'initiative est assurée au niveau national.	- Au moins 50% des actions prévues dans le projet sont réalisées avec succès	<b>PM</b>				

#### **4. Principaux problèmes d'inégalité de genre identifiés dans la GIRE**

##### **4-1 Accès à l'eau potable (AEP)**

La prise en compte du genre dans l'approvisionnement en eau potable concerne tous les niveaux (ménages, communautés, acteurs institutionnels, prestataires de services et niveau de politique d'approvisionnement en eau potable).

##### *Niveau Micro (individus, ménages, communautés)*

**L'accès à l'eau** potable se pose différemment selon qu'il existe ou non un point d'eau dans une communauté. Les inégalités entre les hommes et les femmes sont liées au fait que socialement, le rôle de chercher de l'eau à usage domestique est attribué à la femme et à la petite fille, ce qui a des effets différenciés sur l'utilisation du temps et les dépenses par les hommes et les femmes.

L'absence de point d'eau potable dans une communauté influe négativement sur l'emploi du temps des femmes qui consacrent beaucoup de temps à la corvée de l'eau. Les études<sup>19</sup> ont montré qu'en moyenne, les femmes consacrent près de 4 heures de temps à la recherche de l'eau. C'est autant de temps qui auraient pu être consacrés aux activités génératrices de revenus.

L'installation d'un point d'eau potable dans une communauté résout le problème de distance mais ne résout pas forcément les problèmes d'accès à l'eau. En d'autres termes, les ouvrages d'eau potable peuvent être disponibles et fonctionnels sans être utilisés, le choix des femmes ayant porté sur les sources alternatives. Souvent, le temps d'attente au point d'eau, le prix de l'eau ou le goût fétide de l'eau peuvent être des facteurs influençant négativement l'utilisation du point d'eau potable.



Photo n°1 : Enfant puisant l'eau dans un trou creusé à proximité du barrage de l'OKPARA à cause du temps d'attente assez long auprès du FPM du village de Kpassa

Concernant le coût de l'eau, peu d'études ont porté sur la répartition des dépenses liées à l'eau au sein des ménages. Cependant, il existe une présomption que c'est la femme qui supporte ces dépenses. En effet, de par la répartition des rôles sociaux, il revient à la femme

<sup>19</sup> Calendrier journalier des femmes sur le site GIRE

de rechercher l'eau (et par conséquent de payer l'eau) pour les divers usages domestiques (boisson, préparation des aliments, lessive, vaisselle, etc.). Ainsi, l'installation d'un point d'eau sollicite davantage le revenu des femmes plus que celui des hommes. Il en résulte que parmi les facteurs qui influencent la consommation de l'eau potable par les ménages figurent notamment (i) la capacité financière des femmes (ii) la connaissance et la sensibilité des femmes et des hommes à la qualité de l'eau (iii) la participation des hommes à la prise en charge du coût de l'eau.

**Le contrôle de l'eau potable** se fait à travers le mécanisme de prise de décisions mis en place au niveau communautaire. Les décisions importantes concernent la fixation du prix de l'eau. Il se pose le problème de représentativité des usagères des points d'eau dans les instances de prise de décisions. Actuellement, en milieu rural, la fixation du prix de l'eau est du ressort de la mairie en concertation avec le délégataire et l'Association des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP).

En tant que représentant des consommateurs, les organes de gestion des ACEP sont chargés de défendre les intérêts des usagers des points d'eau et des usagers de l'eau. Il est dès lors nécessaire d'avoir une représentativité équilibrée des femmes dans les instances dirigeantes. Au moins 50 % des élus des Comités Directeurs des ACEP (CD/ACEP) devraient être des femmes compte tenu du poids des femmes à la fois usagères des points d'eau et usagères de l'eau.

#### *Niveau méso (projets et acteurs de mise en œuvre)*

Les questions de prise en compte du genre dans l'AEP concernent a) la réglementation de la gestion de l'eau, b) l'accès à l'emploi et c) la prise en compte des rôles de genre dans le suivi des performances du secteur.

##### *a) La réglementation*

Les textes régissant les ACEP sont en cours de finalisation et sont sensibles au genre. Le système de constitution des ACEP est volontaire au niveau de chaque village et prévoit que chaque village soit représenté au niveau communal par 2 personnes dont au moins une femme. Cette composition présente l'avantage qu'au niveau communal, l'Assemblée Générale des ACEP est constituée d'au moins 50% de femmes. La représentativité des femmes au niveau du Comité Directeur des ACEP serait assurée s'il y avait des sensibilisations des femmes à se faire élire. Compte tenu du poids des femmes dans l'usage de l'eau et dans l'utilisation des points d'eau, au moins 50% des membres du bureau devraient être des femmes. En dehors du Comité Directeur des ACEP, il est mis en place la Cellule d'Arrondissement des ACEP qui constitue un démembrement des AG/ACEP. A ce niveau également, il est prévu 3 personnes dont au moins une femme.

Dans le cadre de la GIRE, la gestion d'un point d'eau potable devrait veiller au respect des textes régissant les ACEP et responsabiliser les femmes dans la distribution de l'eau aux bornes fontaines.

##### *b) Faible accès à l'emploi généré par le secteur de l'eau*

Depuis 2006, la réglementation de la gestion de l'eau potable prévoit la systématisation du mode de gestion déléguée<sup>20</sup> par lequel un délégataire signe un contrat d'exploitation des ouvrages hydrauliques. Ces métiers de gestion de l'eau constituent des opportunités de création d'emploi, de revenu et de renforcement de capacités. La proportion des femmes

<sup>20</sup> Mode de gestion déléguée sont retenu à savoir a) la délégation commune- fermier ; b) la délégation commune –AUE ; c) délégation production à un fermier et distribution à l'AUE ; contrat tripartite commune- fermier –AUE . Au niveau des FPM, il existe des cas des délégataires communautaires et des cas de délégataires privés

délégués est un indicateur de genre qui devrait être suivi par la commune. Au moins 40% des délégués devraient être des femmes.

Par ailleurs, la réalisation des infrastructures d'eau fait intervenir les entreprises et les bureaux d'études et constitue également une opportunité de création et de distribution de richesse, d'emploi et de revenu. A ce niveau, les inégalités en matière d'accès à l'emploi concernent les structures étatiques, les bureaux d'études, les entreprises et la main d'œuvre locale. Le système actuel de gestion de projet ne s'intéresse pas au suivi des emplois locaux créés (selon le sexe des bénéficiaires) et le revenu distribué selon le sexe. Il n'existe pas au niveau SEau, ni au niveau mairie, ni au niveau des entreprises et bureau d'études prestataires, des statistiques relatives au personnel utilisé sur le chantier selon le sexe ni les montants des rémunérations selon le sexe du bénéficiaire. Pourtant, de telles informations sont faciles à collecter par les services de comptabilité des prestataires.

Une telle remontée des informations ne serait faite que si les DAO pour les prestataires (bureau d'études et entreprises des travaux) le spécifient. Un modèle de fiche à remplir par les prestataires pourrait être inclus dans les DAO. Le suivi de ces statistiques est du ressort de la commune.

Une étude commanditée par la DGEau<sup>21</sup> a fait des recommandations sur l'institutionnalisation du genre dans l'AEP. Le souhait de la mise en œuvre de ces recommandations reste encore d'actualité. L'étude recommande notamment à la DGEau de se doter d'une vision et d'une stratégie de promotion du genre qui impliquent les acteurs internes (DGEau) et externes de l'approvisionnement en eau (prestataires, communes, ....)<sup>22</sup>.

### *c) Faible prise en compte des rôles sociaux dans le secteur de l'AEP*

Le rôle majeur de la femme dans la gestion (protection et conservation) de l'eau est reconnu mais reste peu connu et peu considéré.

Les femmes sont souvent les plus pauvres parmi les pauvres et pourtant elles ont un rôle capital dans l'approvisionnement en eau des ménages. Toutefois, au niveau sectoriel, très peu d'études ont porté sur le rôle différencié des hommes et des femmes dans la gestion de l'eau. L'influence que le pouvoir d'achat des hommes et des femmes exerce sur l'utilisation des ouvrages d'eau reste méconnue. Les programmes d'AEPA en cours au Bénin n'intègrent pas suffisamment cette répartition des rôles entre les hommes et les femmes dans leurs actions.

Au niveau national, les indicateurs de performance du secteur portent notamment sur le taux de desserte et le taux d'accès à l'eau. Ces deux indicateurs renseignent sur le nombre et la fonctionnalité des infrastructures réalisées et/ou fonctionnels dans une région donnée. Aucun indicateur ne renseigne sur l'usage qui en est fait. La disponibilité d'un ouvrage fonctionnel n'est pas le seul critère favorisant la consommation de l'eau potable par les usagers des points d'eau. Un ouvrage peut être disponible, fonctionnel et proche de la population sans toutefois être utilisé. La quantité d'eau potable consommée par les ménages est déterminée par plusieurs paramètres dont les plus importants sont (i) la proximité du point d'eau ; (ii) le coût de l'eau, (iii) la présence des sources alternatives (iv) la sensibilité de l'usager du point d'eau à la qualité de l'eau et (v) le temps d'attente au lieu de puisage. Or, il n'existe pas des

---

<sup>21</sup> DGEau, Etude pour la définition d'un ensemble de dispositions pour l'institutionnalisation de la lutte contre le VIH SIDA et du Genre dans le secteur de l'Alimentation en Eau Potable « AEP », mars 2008

études spécifiques portant sur la consommation de l'eau des ménages. Il n'existe aucun indicateur de suivi sur la consommation de l'eau potable.

Le *nombre de ménages qui consomment exclusivement l'eau potable comme eau de boisson* est un indicateur pertinent de genre. Son évolution reflète soit le niveau d'autonomisation financière des femmes (principaux acheteurs d'eau) soit la transformation des relations hommes/femmes en matière d'entraide dans les dépenses liées à l'eau.

#### **Encadré n°2**

Un programme d'eau potable doit prévoir des mesures de :

- ✓ sensibilisation à l'égard des hommes et des femmes sur la qualité de l'eau
- ✓ promotion de la consommation de l'eau potable comme eau de boisson à l'égard des hommes et des femmes
- ✓ sensibilisation à l'égard des hommes sur l'entraide familiale en matière de prise en charge du coût de l'eau
- ✓ renforcement des capacités financières des femmes pour améliorer la consommation d'eau potable.

Peu d'actions pour autonomiser les usagers des points d'eau (femmes) dans l'utilisation, l'entretien et la maintenance des infrastructures d'eau.

**Le profil d'accès et de contrôle des ressources** dans le secteur de l'AEP concerne également les ressources immatérielles telles que le renforcement des capacités. On constate à ce niveau que les métiers de gestion techniques liés à l'eau sont plutôt réservés aux hommes<sup>23</sup>. Les femmes, principales usagères des points d'eau ne sont pas formées pour assurer l'entretien préventif des ouvrages simples (FPM). Bien qu'il soit reconnu que la femme joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau potable, très peu d'actions sont menées pour renforcer le pouvoir des femmes dans l'autonomisation en matière d'utilisation des infrastructures d'eau:

- ✓ pas de femmes artisans réparateurs formés pour renforcer l'autonomisation technique des usagers des points d'eau
- ✓ pas ou peu de techniciennes (plombier, diéséliste, ...) formées pour accroître le nombre de femmes maîtrisant les métiers de l'eau
- ✓ pas d'actions renforçant le pouvoir d'achat de femmes pour décourager la consommation d'eau non potable
- ✓ pas d'actions de sensibilisation des hommes pour appuyer les femmes dans la prise en charge des coûts récurrents de l'eau potable (achat de l'eau).
- ✓ pas d'études portant sur la consommation des ménages en matière de l'eau.

#### **Indicateurs de suivi évaluation (à intégrer dans les budgets programmes)**

- Quantité d'eau utilisée par ménage suivie et évaluée périodiquement
- Nombre de ménages utilisant exclusivement l'eau potable comme eau de boisson et de préparation des repas
- Nombre d'emplois créés par les projets/programmes hydrauliques selon le sexe des employés

<sup>23</sup> Lors d'une étude d'évaluation d'un projet d'hydraulique villageoise, (BM) les femmes ont déclaré être intéressées à devenir artisan réparateur si elles étaient formées à ce métier

Le renforcement du genre dans l'AEP n'est possible que s'il y a une vision du secteur traduite au niveau macro par la définition d'une politique sectorielle de promotion du genre et le suivi d'un indicateur de consommation d'eau potable au niveau du BPO.

#### *Niveau Macro (politique)*

Depuis 2009, le Bénin dispose d'une Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG) qui sert de cadre stratégique pour réduire et/ou éliminer les disparités entre les hommes et les femmes dans les politiques et les programmes de développement. Cette politique nationale de promotion du genre sert de socle à toutes les actions d'intégration du genre dans les programmes et projets sectoriels.

#### **Encadré n°3**

La vision de promotion du genre au Bénin telle qu'elle apparaît dans le PNPG est : « *A l'horizon 2025, le Bénin est un pays où l'égalité et l'équité favorisent la participation des hommes et des femmes aux prises de décisions, l'accès et le contrôle des ressources productives en vue d'un développement humain durable* ». L'objectif global de la promotion du genre au Bénin est de « *réaliser d'ici à 2025, l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes en vue d'un développement humain durable* ». La Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG) au Bénin a retenu cinq stratégies nationales qui permettront, si elles venaient à être opérationnalisées, de réduire de façon significative les inégalités entre les hommes et les femmes dans les rapports socio économiques et politiques.

En s'appuyant sur la Politique Nationale de Promotion du Genre et les études sectorielles réalisées, le secteur hydraulique peut définir une stratégie sous sectorielle de promotion du genre.

#### **Encadré n°4**

Les cinq stratégies de la Politique Nationale de Promotion du Genre sont les suivantes :

- Première stratégie :** *Mettre en place des mesures rendant effectives l'égalité et l'équité entre hommes et femmes dans l'accès à l'éducation, à l'alphabétisation et aux structures de prises de décisions dans toutes les sphères (individu, famille, communauté, nationale et internationale).*
- Deuxième stratégie:** *Renforcer l'institutionnalisation du genre à tous les niveaux, ainsi que l'application effective des conventions et textes nationaux favorables à l'égalité et l'équité entre hommes et femmes.*
- Troisième stratégie:** *Renforcer l'engagement de la société civile et la prise de conscience des femmes et des hommes pour la promotion du genre tout en assurant une bonne implication des hommes dans le processus.*
- Quatrième stratégie:** *Assurer l'autonomisation des femmes et une meilleure prise en compte du genre dans les PDC.*
- Cinquième stratégie:** *Réduire la pauvreté monétaire des femmes et leur assurer un accès et un contrôle équitables aux ressources.*

Cette stratégie sous sectorielle permettrait de:

- capitaliser les études<sup>24</sup> déjà faites en matière de prise en compte du genre dans l'AEP
- se doter d'une vision en matière de genre et l'AEP
- définir un cadre d'opérationnalisation de la prise en compte du genre dans l'AEP.

L'exemple de l'Ouganda peut servir de bonne pratique en matière d'élaboration d'une stratégie sectorielle de prise en compte du genre<sup>25</sup>.

#### **Encadre n°5**

« En se basant sur la Politique nationale du gouvernement de l'Ouganda, le secteur de l'eau et de l'assainissement a formulé sa stratégie pour le genre (WSSGS, 2003–2008). Une seconde stratégie du sous-secteur de l'eau et assainissement (2009–2014) (WSSGS II) a été élaborée après analyse des progrès par rapport à la première stratégie. L'objectif explicite du WSSGS II, c'est d'autonomiser les femmes et les hommes ainsi que les groupes vulnérables grâce à la promotion de l'équité dans l'accès et le contrôle des ressources dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, pour enfin déboucher sur la réduction de la pauvreté. La stratégie a, en retour, défini un budget estimatif qui se monte à 525.000.000 Sh ougandais (soit 233.230 \$EU) et la mise en œuvre s'étalera sur une période de cinq ans, de 2010 à 2015 ».

## **4-2 Accès et contrôle des ressources dans le secteur de l'agriculture**

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2002, les femmes représentent 51,4% de la population béninoise et 58,3% d'entre elles vivent en milieu rural. Dans l'agriculture, les femmes représentent 36% dans le secteur primaire et constituent 50 à 60% de la main-d'œuvre agricole.

Traditionnellement, seuls les hommes héritent la terre. Les femmes ne sont pas propriétaires foncières; elles bénéficient juste d'un droit d'usufruit des parcelles qu'elles cultivent. Malgré la promulgation du Code des Personnes et de la Famille (2004) qui donne à tous les enfants (hommes et femmes) le droit d'hériter des biens de leurs parents et au conjoint survivant le droit d'hériter de son conjoint défunt, la pratique d'exclusion de la femme à l'héritage demeure dans de nombreuses familles.

Cette discrimination en matière immobilière qui se perpétue surtout en milieu rural tient au fait que ces nouvelles dispositions du Code des Personnes et de la Famille restent méconnues d'une part, et que d'autre part, les ayant droits lésés selon le nouveau code n'intentent aucune action en vue du rétablissement de leur droit. Ainsi, les femmes se sont spécialisées dans les cultures vivrières de courte durée au détriment des cultures de rente. Elles vivent dans une situation d'insécurité foncière car le propriétaire terrien a la latitude de lui retirer la parcelle attribuée. Elles cultivent des parcelles généralement plus petites que ceux des hommes. Par exemple, sur le site de Tinou Hounsa, seules les femmes se sont intéressées à la culture de riz. Elles cultivent un terrain aménagé (1 ha) mais qui ne leur appartient pas. Elles se sont constituées en groupement d'intérêt économique (GIE). Le

<sup>24</sup> « Bilan de la mise en œuvre du plan d'action Genre et Développement 2003-2005 dans le secteur Eau et Assainissement : acquis et impacts sur la promotion et le développement des capacités pour un personnel genre sensible »

« Intégration des aspects genre et développement du secteur Eau et assainissement (PADSEA) et dans le projet d'assistance au développement du secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement en zone rurale PADER au Bénin » Avril 2002

<sup>25</sup> Programme Eau et Assainissement : Le Genre dans le contexte de l'eau et l'assainissement » Novembre 2010

propriétaire du terrain est le seul homme du GIE, contrôle à lui seul plus de 90 % de l'espace aménagé (par les projets). Il est devenu président du groupement. Il contrôle le circuit de distribution des intrants et prend toutes les décisions en rapport avec l'arrosage du site.

De par la division sexuelle du travail au sein des ménages, les hommes s'occupent des travaux de labour qui demandent beaucoup plus de forces physiques mais se déroulent dans un temps limité. Par contre, les femmes interviennent tout au long du cycle agricole et s'occupent des travaux allant du nettoyage après l'ouverture du champ jusqu'à la commercialisation, en passant par le semis, le sarclage, l'épandage d'engrais, la récolte et le transport. Les femmes aident les hommes à cultiver leurs champs avant de travailler dans leurs champs personnels. Cette organisation fait que les femmes disposent de peu de temps pour s'occuper de leur propre production. Alors que l'homme se fait aider par ses femmes et ses enfants, les femmes sont seules à cultiver leurs champs. Le semi tardif et le manque de moyens financiers pour se payer une main d'œuvre fait que les champs des femmes sont les moins entretenus, les plus exposés aux attaques des oiseaux et ont un rendement moins important que celui des hommes.

Les femmes sont fortement représentées dans les filières rizicoles et maraîchères. La marginalisation féminine, liée à un faible niveau de qualification professionnelle, accentuée par un accès limité à l'information<sup>26</sup>, tant du point de vue des opportunités économiques que de la formation, est une réalité. Les femmes sont, non seulement, absentes des organes de prise de décisions, mais aussi, maîtrisent très peu les circuits de distribution des intrants, des équipements<sup>27</sup> et des services financiers.

Dans le secteur agricole, les problèmes d'inégalités de genre peuvent se résumer ainsi :

- a) Accès inégal à la terre cultivable : la superficie cultivable des femmes est inférieure à celle des hommes. Elles ne sont pas propriétaires des parcelles qu'elles cultivent. Elles en ont l'usufruit, elles ne peuvent que faire les cultures vivrières telles que les cultures maraîchères et la culture de riz. La sécurisation des espaces cultivés est une condition indispensable de la valorisation durable et équitable des terres. Un contrat d'exploitation écrit entre le propriétaire et l'agriculteur est une forme de sécurisation.
- b) Dans les bas fonds aménagés, l'accès à l'eau pour l'irrigation reste un problème essentiel en matière d'égalité hommes/ femmes entre les riches et les personnes vulnérables. A Tinou Hounsa, bien que le groupement de producteur et productrices de riz ait reçu des règles de gestion de l'eau et de répartition de temps d'irrigation de toutes les parcelles du périmètre exploité, on constate que toutes les parcelles aménagées n'ont pas un accès équitable à l'eau. Certaines parcelles de riz sont plutôt desséchées au moment où d'autres sont plutôt bien arrosées. Cette inégalité d'accès à l'eau est liée non seulement à la position des parcelles par rapport à la canalisation principale de l'eau mais aussi à l'organisation mise en place pour assurer la distribution de l'eau dans les parcelles éloignées. L'absence d'une équipe permanente et qualifiée pour assurer cette distribution rotative de l'eau constitue un élément faible de l'organisation et de faible rendement des parcelles des femmes.

---

<sup>26</sup> Seulement 10% des femmes ont obtenu un appui conseil contre 33% des hommes (Evaluation PAMRAD, 2008).

<sup>27</sup> Pour lesquels d'importants efforts restent à fournir en termes d'adaptation et de performance.

- c) Faible organisation des groupements d'intérêts économiques : malgré que le GIE dispose des statuts et règlements intérieurs et qu'il soit enregistré auprès de la mairie de Lokossa, on constate qu'il n'est pas fonctionnel. Les réunions statutaires ne sont pas tenues et il n'existe pas de mécanisme permettant de rendre compte des activités annuelles ni d'examiner des problèmes qui se posent en leur sein. Il en résulte une absence de cohésion entre membres, une gestion individuelle des problèmes, une organisation inefficace du système d'arrosage rotative des parcelles qui est favorable aux personnes les plus dynamiques et les plus influentes au détriment des personnes les plus vulnérables. Cette faiblesse organisationnelle fait que l'on enregistre un départ progressif des membres du groupement. De 28 membres qu'ils étaient à la création en 2005, le nombre de membres est actuellement réduit à 20.

Par ailleurs, il faut souligner que la surcharge de travail des femmes constitue un frein à l'accès aux ressources ; l'exemple du groupement Gonsounon Kongagnimè est patent. En effet, pour des raisons de protection du barrage d'Okpara contre la pollution chimique, il est interdit de faire le maraîchage en amont dans le périmètre de protection de la ressource. Un nouveau site est accordé mais très peu accessible pour les femmes car éloigné des habitations. Avec 12 heures d'activités reproductives par jour, il est difficile pour les femmes d'exercer une telle activité loin des concessions. L'identification du nouveau site de culture maraîchère s'est faite sans consulter les concernés. Il en a résulté que les femmes ont abandonné cette activité pourtant lucrative, à cause de l'éloignement du nouveau site. Même si une compensation est faite par l'association des femmes dans l'arrosage des plants mis sous terre pour reboiser la berge du barrage, il faut reconnaître qu'une telle activité n'est pas consistante ni durable et par conséquent ne saurait remplacer le maraîchage abandonné de force par les membres de ce groupement. Cependant, des motivations sont prévues pour les femmes associées à l'arrosage et l'entretien des plants par l'élaboration et la mise en œuvre des micro-projets. L'exécution effective de ces motivations permettrait de réduire sensiblement l'injustice instaurée.

#### Encadré n°6

Sur le site de Tinou Hounsa, le président du groupement est à la fois le représentant des propriétaires terriens à qui chaque membre du groupement verse les redevances. Le cumul de fonction de « représentant de locataire du domaine exploité par le groupement » et celle de « représentant des propriétaires du domaine exploité » crée un conflit d'intérêt. Car cela revient à être juge et partie. Ce qui ne répond pas au principe d'équité.

Les biens mutualisés (canalisation et matériel d'arrosage) doivent être entretenus par une caisse commune alimentée au prorata du nombre de parcelles exploitées par chaque membre. Ceci n'est pas le cas à Tinou Hounsa.

L'accompagnement du groupement par l'animateur devrait aider à tenir des réunions statutaires et à opérer le renouvellement des organes dirigeants conformément aux textes du groupement.

L'irrigation du riz peut être mutualisée. Une main-d'œuvre formée aux travaux d'arrosage serait recrutée et payée au prorata du nombre des parcelles. Elle serait chargée d'assurer l'irrigation professionnelle et équitable sur toutes les parcelles.

### 4-3 Accès et contrôle des ressources dans le secteur de la pêche

La pêche dans toutes ses formes est l'apanage des hommes. Les femmes y sont présentes seulement en qualité de mareyeuses. Interrogées sur cette absence totale dans l'activité de pêche, les femmes ont affirmé que cette activité nécessite assez d'efforts physiques et par ricochet serait destinée aux hommes. Elles se plaisent dans leur rôle de vendeuses de poissons. Toutefois, elles y participent en tant que créancières en finançant partiellement ou intégralement la pêche par akadja et ce, dans le but d'être privilégiée à la récolte. Mais, on

assiste souvent à des conflits entre pêcheurs et mareyeuses car les pêcheurs n'arrivent pas toujours à honorer leur engagement qui consiste à servir en premier les femmes créancières. D'autres conflits enregistrés dans ce secteur sont liés à la raréfaction des espèces aquatiques qui serait due à l'utilisation des akadja et à l'utilisation des filets à mailles fines.

Selon la loi 2010-44 portant gestion des ressources en eau et en son article 18, les eaux souterraines et superficielles font partie du domaine public de l'Etat et par conséquent ne pourraient être la propriété privée d'aucun individu. A priori, l'accès à la ressource serait équitable. Cependant, certains pêcheurs relativement nantis font des parcs d'akadja privant ainsi les autres d'un accès libre sur toute la lagune. Aussi, les espaces libres laissés par ces derniers sont souvent pauvres en espèces halieutiques, ce qui ne permet plus aux simples pêcheurs de bénéficier convenablement de la ressource.

Ces conflits affectent directement la solidarité des groupes sociaux, entraînent la pauvreté du fait de la destruction des matériels de vente et du saccage des installations d'akadja par les groupes révoltés. Aussi compromettent-ils la protection des ressources car les frustrés ou les lésés recourent à des formes de vengeance qui mettent en danger la ressource en eau. Certes, l'akadja en soi n'est pas une mauvaise pratique, elle permet la pérennisation des espèces halieutiques en dépit de l'encombrement qu'il crée. Ainsi, à défaut de le prohiber, il faudrait qu'elle soit pratiquée en respectant l'accès équitable de tous et de toutes aux ressources et à ces bénéficiaires. L'accès équitable sera favorisé par le respect des accords entre ceux qui financent la culture d'akadja et les propriétaires, la promotion des trous à poissons (pisciculture) et le respect des normes du matériel de pêche (filets à mailles normales).

Des expériences de piscicultures ont été démarrées par exemple dans la commune des Aguégoués, où les trous à poissons creusés sur la berge sont encore disponibles. Organiser et accompagner techniquement et financièrement les jeunes et les simples pêcheurs à entretenir lesdits trous serait salutaire.



Photo n°2 : Filet à passoir appelée « GNANKROROU » utilisée pour la pêche collective (hommes, femmes et jeunes) souvent en saison sèche à Kpassa



Photo n°3 : Poissons pêchés dans le barrage de l'Okpara

Autres problèmes d'inégalité de genre soulignés dans le domaine de la pêche concernent les moyens inadaptés de lutte contre la pêche utilisés et qui touchent directement les femmes mareyeuses que les vrais responsables que sont les pêcheurs. Pour décourager la pêche des petits poissons, les Services Déconcentrés de l'Etat saisissent et détruisent le poisson des mareyeuses au lieu de sanctionner les pêcheurs. Cette mesure préjudiciable aux mareyeuses ne décourage pas pour autant la pêche des petits poissons. Il aurait fallu organiser et responsabiliser les femmes dans le contrôle des normes de la pêche. Cette

organisation ferait qu'aucune femme n'achèterait les poissons qui ne respectent pas les normes de pêche.

Ailleurs, l'envahissement des plans d'eau par les plantes aquatiques rend difficile l'accès à l'eau pour la pêche. Les couloirs de navigation souvent empruntés par les pêcheurs deviennent impraticables, seule la superficie exploitée par la SONEB notamment le barrage de l'OKPARA est entretenue. La priorité dans le cas du barrage est l'approvisionnement en eau potable et toutes les actions y convergent, alors que la localité abritant le barrage, le premier garant de la protection n'est pas alimenté par la SONEB. Elle ne trouve donc aucun intérêt à protéger ce barrage. Créer des conditions favorables au développement de la pêche (en enlevant les herbes sur une superficie donnée) serait une manière de rétablir l'équilibre et de mobiliser les intérêts des populations autour de la protection du barrage.

Aussi, convient-il de rappeler que la raréfaction des poissons affecte beaucoup plus le revenu des femmes car elle accentue leur précarité économique. Vivant majoritairement de la pêche (60%) dans certaines localités (les Aguégus), beaucoup de femmes se retrouvent à des moments donnés sans aucune activité (2 à 3 jours par semaine) alors qu'elles pouvaient développer leur talent dans d'autres domaines si un accompagnement leur était accordé. Il serait donc intéressant d'organiser les femmes autour de la production de la talia (produit rentable pour les femmes), du maraîchage et de l'artisanat et surtout de faciliter leur accès aux microcrédits. Les enquêtes ont montré que les femmes des zones lacustres bénéficient faiblement des microcrédits du fait de la quasi-inexistence d'activités offrant de garanties solides aux institutions de microfinance. Ne sachant pas aussi nager pour la plupart du temps, les agents de ces institutions évitent les populations des zones lacustres.

#### **Encadré n°7: Impact des conflits sur la protection des ressources**

Il fut un temps où il y avait de sérieux problèmes entre un pêcheur et une mareyeuse : une dame X a demandé qu'on lui fasse l'akadja, elle a donc tout financé du début jusqu'à la fin, mais avant la récolte elle fut malade et ne pouvait plus suivre la récolte. Elle a donc délégué un groupe de femmes mais le pêcheur n'a plus respecté les clauses du contrat vis-à-vis de ce groupe. Ceci a énervé les femmes qui ont engagé des gens pour saccager les installations et asperger les parcs d'huiles de vidange de moteurs ». Il ressort des informations recueillies auprès de cet enquêté que certains moyens de vengeance utilisés par la population peuvent avoir des effets néfastes sur la ressource.

#### **4-4 Accès et contrôle des ressources dans le secteur de l'élevage**

L'élevage occupe les hommes, les femmes, les autochtones et les allogènes de différentes manières. Il est pratiqué par les hommes en tant qu'activité principale et par les femmes en tant qu'activité secondaire peu capitalisée. Généralement, les femmes font l'élevage du petit bétail ou de la volaille, ce qui leur permet d'améliorer les menus quotidiens, de faire certains sacrifices ou de produire de la viande à certaines occasions festives (la tabaski, la sortie de l'enfant etc.). Le revenu qui y est rarement issu sert à couvrir les dépenses alimentaires ou scolaires.

Elles sont très peu à s'intéresser à l'élevage professionnel. Cependant les quelques rares femmes qui s'y essaient s'en sortent difficilement à cause du manque de temps quotidien auquel elles sont confrontées. Elles sont aussi très peu visées par les appuis techniques et financiers accordés dans le domaine.

Sur 9 participants formés dans le cadre du projet de développement de l'élevage du lapin dans l'arrondissement de Ziviécomé aux Aguégus, une seule femme était bénéficiaire. Pire,

elle était la seule à ne pas faire long feu du fait de la mort précoce des animaux qui s'expliquait par un manque de temps et de suivi.

L'entretien et l'alimentation des lapins nécessiteraient assez de temps que l'horloge journalière de la femme ne permet souvent pas de respecter. Or intéresser davantage les femmes à l'élevage réduirait non seulement la pression exercée sur les ressources en eau mais offrirait aussi une sécurité alimentaire aux familles et améliorerait leur revenu.

L'élevage du grand bétail est l'apanage des hommes en général et des peulhs en particulier. Il est caractérisé par le déplacement des éleveurs et des animaux à la recherche de l'eau et des herbes, surtout en saison sèche.

La recherche de l'eau pour l'abreuvement constitue non seulement la cause principale des conflits entre éleveurs et agriculteurs mais aussi une source potentielle de pollution des points d'eau et des ressources en eau.

La stratégie de stabilisation de l'eau pour l'élevage réduirait considérablement ces types de conflits et de pollution.

C'est dans cette optique qu'environ deux cents ouvrages de stockage d'eau permettant de stocker une quarantaine de millions de mètres cubes pour l'élevage sont installés avec une couverture de 35%<sup>28</sup>. Cependant, malgré l'affluence faite sur le barrage de l'Okpara par les éleveurs autochtones et transhumants, aucun ouvrage à des fins pastorales n'est réalisé à Kpassa, localité abritant la ressource.

Si la protection du barrage à des fins d'approvisionnement en eau potable est prioritaire et légitime, des dispositions permettant la permanence de l'eau pour les éleveurs devraient être prises afin de garantir l'équité. Il est interdit aux éleveurs locaux comme transhumants d'aller faire abreuver les troupeaux en amont du barrage. Mais ceux-ci à défaut d'autres sources d'abreuvement profitent de l'obscurité de la nuit pour se rendre sur les sites interdits. Dans ces conditions, mis en marge les conflits que cela pourrait engendrer si par hasard, les éleveurs se font attraper par les gardiens engagés pour la sécurité du barrage, la protection du plan d'eau contre l'érosion et la pollution chimique est hypothétique. « *C'est Dieu qui a donné l'eau pour la vie des végétaux, des animaux et des êtres humains par conséquent nous en avons aussi droit au même titre que les autres.* » dit un éleveur. Sans vouloir lui donner raison, il faut déplorer l'inexistence absolue des ouvrages de stockage d'eau pour l'abreuvement du bétail à Kika dans la commune de Tchaourou.



Photo n°4: Plantes flottantes sur le barrage d'Okpara pouvant servir d'aliments pour les bœufs

<sup>28</sup> PANGIRE

La gestion intégrée du barrage de l'Okpara pourra offrir une opportunité de valoriser les plantes envahissantes en intéressant les éleveurs à la gestion du barrage. En effet, les plantes aquatiques flottantes assaillantes constituent des fourrages pour les bœufs. Réorganiser l'enlèvement des plantes en impliquant éleveurs afin que les herbes enlevées soient consommées par les animaux réduirait la prolifération rapide de celles-ci. Ce qui serait profitable pour les autres usagers, notamment les pêcheurs et la SONEB.

#### **4-5 Accès et contrôle des ressources dans le secteur de l'hygiène et de l'assainissement**

La femme s'occupe du puisage de l'eau, de son transport et de sa protection. Elle est responsable de l'hygiène autour des points d'eau dans le ménage et dans la communauté. C'est d'ailleurs pour cette raison que le poste du responsable à l'hygiène lui est souvent confié dans les comités de gestion des points d'eau.

L'hygiène de la maison lui incombe car c'est elle qui généralement balaie la maison, fait la lessive, la vaisselle, etc. C'est toujours elle qui a la charge de la cuisine; elle est une excellente productrice de déchets ménagers du fait de son rôle dans le ménage.

Dans certains ménages sans latrines c'est encore elle qui doit s'occuper de l'évacuation des excréta des enfants et des vieilles personnes. Aussi, la majorité des activités génératrices de revenus des femmes notamment les transformations agroalimentaires (le soja en fromage, le karité en beurre, le manioc en gari, la noix de palme en huile) sont-elles génératrices de quantité importante de déchets. La gestion des déchets produits par elles-mêmes et les autres membres de la famille relève de leur responsabilité.

Les multiples sensibilisations menées sur l'hygiène ont amélioré la connaissance théorique des femmes sur la gestion des déchets ménagers (DM) et les risques auxquels les familles sont exposées en cas d'une mauvaise gestion.

Les ordures ménagères sont brûlées dans les milieux ruraux où les structures de pré collecte n'existent pas. Les femmes connaissent par cœur la leçon mais la mettent rarement en pratique. Elles déversent les ordures directement dans les cours d'eau ou les déposent en tas sur les rives. Ce qui entraîne le comblement des ressources (rivière Founrignikèrè), la prolifération des plantes aquatiques (lagune de Porto-Novo) et la dégradation de l'environnement. La justification souvent avancée par celles-ci en milieu rural est le manque de temps ou de fatigue. *« Creuser un trou ou brûler les ordures sont des tâches supplémentaires alors que les enfants peuvent s'en charger ».*



Photo n°5 : Femme faisant la lessive auprès du barrage de l'Okpara

Toujours dans le calcul de gagner du temps, les femmes se déplacent vers les cours d'eau pour mener diverses activités telles que la vaisselle, la lessive, la baignade; les eaux usées

ainsi produites sont évacuées directement dans les plans d'eau avec tout le risque de pollution chimique que cela comporte. Pire, la même eau est parfois consommée sans aucun traitement préalable.

#### Encadré n°8 Justification du recours aux sources alternatives

La bassine de l'eau est à 10 F, il faut au moins 50 F sans considérer le coût du savon avant de faire la lessive, c'est pourquoi nous creusons des trous non loin du barrage pour avoir de l'eau non seulement pour la lessive mais aussi pour la cuisine et autres activités domestiques. Nous la buvons aussi. Reconnaissons que, ce n'est pas toujours par manque d'argent mais le temps que nous irons perdre à la pompe, si tu n'es pas matinal, tu pourras passer 2 h à la pompe avant de remplir une seule bassine.

En milieu urbain ou périurbain où les services des structures de pré collecte sont disponibles, le faible revenu des femmes ajouté à la disponibilité de la brousse et des plans d'eau empêche l'abonnement systématique de tous les ménages.

L'irrégularité des charretiers encourage aussi certains ménages abonnés à déverser les ordures dans la rivière de Founrignikéré par exemple, une irrégularité justifiée par le faible recouvrement des redevances d'abonnement.

Aussi, les berges des ressources en eau comme le cas de la lagune de Porto-Novo et de la rivière de Founrignikéré servent de latrines publiques gratuites aux populations du fait de l'inexistence des latrines. En effet, les caractéristiques géomorphologiques du sol des zones concernées sont peu favorables à la réalisation des ouvrages d'assainissement. Cependant avec l'avancée de la technologie, précisément celle développée par l'EAA (ex-CREPA) une recherche action sur la construction des latrines ECOSAN serait nécessaire dans les zones concernées.



Photo n° 6 : Déversement des ordures ménagères dans la rivière de Fourignikéré

Le désir d'utilisation des latrines est fortement exprimé par la population qui serait même d'accord pour une utilisation payante comme le confirme cette déclaration : « nous voulons bien utiliser des latrines, mais nous n'en trouvons pas, nous sollicitons l'aide de l'Etat et des ONG afin qu'ils viennent nous en construire, nous serons prêts à payer pour l'utiliser si le coût est abordable car ce n'est pas de gaité de cœur qu'on fait ses besoins tout en regardant ceux des autres sans oublier les odeurs nauséabondes que nous sommes condamnés à inhaler quotidiennement ».

Des sensibilisations sont menées à l'endroit des populations afin que des comportements adéquats soient adoptés. Elles ne sont plus tellement ignorantes des dangers qu'elles courent dans le cas d'une mauvaise gestion des ordures et des excréta mais le problème persiste. La sensibilisation devrait être accompagnée de la répression et cibler désormais les hommes en les impliquant davantage dans la gestion des ordures et des excréta.

Dans certaines concessions où la latrine est commune, les frais de vidanges sont pris en compte sur chaque mensualité si bien que les ménages sont contraints de payer. Une telle stratégie peut être également expérimentée dans le cas de l'évacuation des ordures ménagères afin d'impliquer davantage les hommes dans le payement des services de pré collecte.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative GIRE à Natitingou, un jeu concours est organisé ayant pour cible les écoliers, les élèves et les adultes à travers les associations et clubs.

Dans cette même lancée, l'organisation des jeux tombola au profit des structures de pré collecte et des ménages abonnés serait édifiant. Le taux d'abonnement dans les quartiers serait un indicateur genre.

Par ailleurs, la promotion de l'hygiène de base (le lavage des mains, l'hygiène vestimentaire, alimentaire etc.) passe d'abord par la femme parce qu'étant la première éducatrice de l'enfant. C'est la principale responsable de l'éducation à l'hygiène des enfants. Par conséquent, sa responsabilité dans la diminution des maladies d'origine hydrique ou hydro fécale est élevée.

En définitive, la prise en compte du rôle de la femme dans la résolution du problème de gestion des déchets solides et des eaux usées pourrait faciliter la mise en œuvre de solutions durables dans les centres urbains et des localités de très forte concentration humaine.

#### **4-6 Accès et contrôle des ressources dans la gestion des forêts**

La femme est l'une des principaux agents de prélèvement des ressources forestières (bois) du fait de son rôle dans le ménage. En effet, c'est à elle qu'incombe la responsabilité de cuisiner et donc de trouver la source d'énergie nécessaire. Elle prélève les combustibles ligneux pour son autoconsommation. Les hommes exploitent le bois d'œuvre (pour la menuiserie) et autres activités économiques telles que la réalisation des akadja et l'extension de l'espace cultivable.

L'état de précarité économique dans lequel la femme se retrouve surtout en milieu rural accentue la pression qu'elle exerce sur les ressources forestières. Dans la nécessité de survie, la femme s'adonne à la commercialisation du bois ou à sa transformation en charbon toujours à la recherche d'un revenu monétaire qui lui permettrait d'améliorer son pouvoir d'achat. Mais la femme se retrouve dans un cercle vicieux lui empêchant pratiquement de sortir du gouffre de la pauvreté. En effet, la forte pression qu'elle exerce sur les ressources naturelles du fait de sa pauvreté (destruction des bois, exploitation du sable avec pour corolaire l'érosion des plans d'eau, principaux problèmes de la rivière de Founrignikèrè) entraîne la dégradation de l'environnement qui devient moins généreux à son égard. La femme s'appauvrit plus qu'avant. Elle sollicite davantage la forêt qui est ainsi soumise à une dégradation plus intense. Les arbres plantés le long des rives pour la protection des ressources en eau contre l'érosion sont détruits par ces dernières pour l'énergie domestique, le commerce ou pour la pharmacopée traditionnelle.

Les AGR des femmes, notamment la transformation agro-alimentaire (la transformation du karité en beurre, du soja en fromage etc.) sont consommatrices d'énergies souvent fournies par les forêts de proximité ou les végétations se trouvant le long des berges des cours d'eau. Or point n'est besoin de rappeler que la disparition de la forêt entraîne la perte des services écologiques très importants pour un développement durable. Il convient néanmoins de souligner que la végétation assure non seulement la protection et la stabilisation des ressources en sols et en eau mais aussi la conservation de la biodiversité biologique.

La déforestation constitue une menace certaine pour l'ensemble du réseau hydrographique des pays et pour les sols dans les années à venir si l'accès à des énergies de substitution n'est pas encouragé pour inverser la tendance actuelle.

Dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau, le reboisement des alentours des cours d'eau devrait tenir compte des besoins des hommes et des femmes pour déterminer les espèces forestières.

Il faut agir à la fois sur la demande dans le sens de la diminution de la pression que les hommes et les femmes exercent sur les ressources naturelles, les éduquer et les impliquer dans les activités de reboisement afin d'intégrer leurs besoins pratiques et leurs intérêts stratégiques aux plans de reboisement.

Pour renverser la tendance, les femmes et les couches vulnérables qui sont à la fois victimes et agents de la détérioration des ressources naturelles et de l'environnement devraient être sensibilisées, informées et formées afin qu'elles apportent leur contribution en tant que productrices, consommatrices et éducatrices des enfants dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement pour un développement durable.

#### **4-7 Exploitation du sable des cours d'eau**

Les cours d'eau tels que les lagunes, les lacs et les rivières offrent des opportunités d'activités génératrices de revenu par l'exploitation du sable. Cette activité lucrative concerne aussi bien les hommes que les femmes comme c'est le cas sur le site de la lagune de Porto-Novo et sur la rivière de Founrignikèrè. Cette activité, en principe bénéfique pour la ressource, constitue toutefois une source de pollution à Porto-Novo (du fait de la non existence des latrines et des douches sur le site de commercialisation du sable et compte tenu du grand nombre d'hommes et de femmes qui y sont mobilisés, la défécation au bord et dans la lagune constitue une menace pour la ressource). A Founrignikèrè, l'exploitation du sable par les femmes se concentre le long des berges entraînant ainsi l'érosion et l'encombrement de la rivière.



Photo n° 7 : Les enfants creusant le sable à la berge de la rivière Founrignikèrè



Photo n°8 : Les enfants transportant le sable de la berge de la rivière Founrignikèrè

#### **4-8 Aspects transversaux**

De manière générale, il se pose le problème de sous représentativité des femmes dans les organes de prise de décisions y compris les organes de gouvernance concertée de l'eau. Des dispositions telles que la définition de quotas et le développement du système de suppléance devraient contribuer à équilibrer la participation des hommes et des femmes dans l'instance de prise de décisions.

L'autre aspect transversal consiste en l'accès à l'emploi. La mise en œuvre des plans d'actions GIRE va occasionner la création d'emploi, la création et la distribution des

richesses qui sont généralement profitables aux hommes qu'aux femmes. Les recrutements pratiquant une discrimination positive, les DAO & grilles sensibles au genre, l'incitation des femmes à s'intéresser aux métiers traditionnellement réservés aux hommes pourront contribuer à une réduction des inégalités en matière d'accès aux bénéfices.

## Conclusion

L'intégration du genre dans la gestion des ressources en eau est un processus essentiel pour accompagner les transformations sociales, économiques et aussi politiques et qui placent les communautés surtout riveraines des ressources en eau au centre des initiatives GIRE. Tous les protagonistes des initiatives, depuis les différents usagers de l'eau, des communautés riveraines des ressources en eau, des autorités locales jusqu'aux agents de développement et responsables de planification sont considérés comme des partenaires sur un pied d'égalité. Ainsi, tous les acteurs et actrices (Ministères de l'eau et ceux en charge de l'eau, les communes, les usagers, la société civile etc.) adhèrent tous à la GIRE et à une même compréhension de ses principes. La participation de tous s'impose donc. S'il est vrai que la volonté de changer positivement les choses c'est-à-dire prendre en compte le genre dans le secteur de l'eau s'affiche à tous les niveaux, il est aussi vrai d'affirmer qu'elle est beaucoup plus théorique. Mieux, elle se réduit à la réalisation de quelques actions de promotions de femmes dans ledit secteur.

Dans le cadre de la GIRE, au-delà des considérations femmes/hommes, le genre s'intéresse aux rapports sociaux entre les différents usagers, en particulier l'accès et le contrôle des ressources des personnes vulnérables par rapport aux plus nanties.

Il préconise des mesures pour prévenir ou régler des conflits qui sont extrêmement dangereux pour la durabilité des ressources en eau. Vu sous cet angle, l'analyse genre doit se baser sur un processus social axé sur le dialogue, une considération des logiques, des besoins et des intérêts des populations riveraines ou usagères des ressources d'où la nécessité d'une planification participative dont la mise en œuvre renverrait à un renforcement de capacité et à une action de communication intense.

La communication s'avère donc indispensable pour la prise en compte du genre non pas pour son caractère transversal mais parce qu'elle s'inscrit dans une dynamique participative. Elle permet aux communautés bénéficiaires de passer de la position de récepteurs aux conseillers et réels acteurs d'une gestion intégrée des ressources en eau.

La réussite de l'opérationnalisation de la prise en compte du genre dans la gestion des ressources en eau dépendra des méthodes et moyens mis en œuvre pour les actions de communications mais aussi de la définition et du suivi-évaluation des indicateurs sexo spécifiques appropriés.

**Commentaire [e1]:** Elle dépend aussi de la définition des indicateurs sexospécifique appropriés pour le suivi évaluation

## **ANNEXES**

**Annexe 1**

**Liste des personnes rencontrées**

**Niveau National**

Nom et Prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Contact
FALK	M	GIZ	Point focal genre	95082607
ANTJE Maume	M	GIZ	Conseillère PEP	94183603
ADISSO Pierre	M	DGEau	DPGEau	95459685
BIOKOU Aurore	F	PNE	Chargé de communication et de la formation	95719775

**Lokossa**

Nom et Prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Contact
HOUINATO Guillaume	M	PROTOS	C/Antenne PROTOS Mono-Couffo	95964962/ 97750423
TOSSA Rémi	M	ASPPIC	Superviseur GIRE	95964962
HOUENADO Vincent	M	CA Kourdo	Pdt OLE Tinou Hounsa	97547740
DADEGNON Alice	F	Mairie Lokossa	DDLPE	64129341
GENANDE Sabine	F	Mairie Lokossa	Point focal genre	97227942

**Porto/Novo**

Nom et Prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Contact
ZOSSOU G. Elidja	M	CIPPCRE	DE	97116409
SOUDE Zinsou Jacques	M	CIPCRE	Facilitateur GIRE	95401608
ADJINDA Sourou	M	SHAB P/N		
SEDJAME Julien	M	DDMEau P/N		
CA2 P/N	F			
LADIKPO A. Justine	F	CeCPA	RCPA	96136155

**Parakou**

Nom et Prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Contact
ADAM Rafiou	M	CeRPA	C/SPC point focal genre	95282078
ALLOHOU Germain	M	SHAB/Borgou Alibori	TSA	97895100/94531875
VISSO Sylvain	M	ASGOL	CM/AGED	97810616
MEGUERRE Arouna	M	ASPK	Secrétaire	94340637
BONI Soni Alaxane	M	ADV/Kpassa	Président	95577585
TABOU Zimbé Alafia	M		Conseiller local	
SINAGOURIGUI Sanni Fidèle	M	Mairie de Parakou	C /SPSE	95712082/97948748
TAKPARA Alidou	M	APPIC	DE	97779063
AGANI SALIOU	M	APIC	Animateur de l'initiative	97894573
SAMBO Oumarou	M	APIC	Facilitateur de l'Initiative	97733026
CHABI Goni Fati	F	Groupement Kongagnimè de Kpassa	présidente	94034594
BONI Aïchatou	F		secrétaire	96562108

**Natitingou**

Nom et Prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Contact
AIKO Antoine	M	SONEB	Chef station	96156023
MIKPON Blandine	F	CeCPA	TS-IEC	97272729
MATCHI Bernard	M	DDSP	D/SHAB	97124666
N'DA M'PO	M	UC-GIRE	Président	97186974
KASSIFA Ignace	M	CREPA	C/Antenne Nati	97881107
SAMA Joachim	M	DGEau	DDEau At/dDonga	95607739
Diane	F	CeRPA	CPAF	96596644
SOUMANOU G. Ganyou	M	PROTOS	SHV	97137170
ZOUMAROU Rachel	F	PLE At/Donga	animatrice	97969661
BABATOUNDE Franck	M	PLE At/Donga	Facilitateur	97616137

## **Annexe 2**

### **Liste des membres du comité des experts**

*PNE : Développement et expérimentation d'une démarche pilote de prise en compte du genre dans la gestion des ressources en eau au Bénin*

Nom et Prénoms	Sexe	Structure	Fonction	Contact
Mme AÏSSI Véronique	F	DDMEau	Point focal genre spécialiste du secteur de l'eau	95 56 17 60
Mme Deen AICHATOU	F	MMEJ	SGA /MMEJ spécialiste de la micro finance et de l'agriculture	
Mme TOHOUEGNON	F	UAP	Point focal Genre	97 87 31 69
Mme BOKOU Aurore	F	PNE	Chargé de communication et de la formation	95 71 97 75
M ELEGBE Idelphonse	M	Personne ressource	Spécialiste du secteur de l'eau	97 14 37 39
M JOHNSON Eric	M	SNV	Point focal genre Responsable Eau et Assainissement	95 42 83 75
HOUINATO Guillaume	M	PROTOS	Point Focal Genre / Antenne Mono Couffo	95 96 49 62/ 97 75 04 23

**Annexe 3**  
**Outils de collectes de données**

## **Guides d'entretien**

### **Guide PNE (Partenariat National de l'Eau)**

- Organes de mise en œuvre de la GIRE
  - Quels sont les organes de mise en œuvre la GIRE (national, régional, local) et leurs rôles ?
  - Fonctionnalité des organes
  - Procédures de mise en place
  - Niveau de mise en place des organes au niveau des différents sites d'actions pilotes GIRE
- Principes de la GIRE
  
- Mise en œuvre de la GIRE au niveau des sites d'actions pilotes GIRE
  - Forces et faiblesses au niveau de chaque site
  - Les différentes stratégies de mise en œuvre de la GIRE sur le terrain
  - Les outils utilisés par les animateurs des sites d'actions pilotes
  - L'implication des populations usagères d'eau dans le processus GIRE
  - La GIRE et la décentralisation : quel est le niveau d'appropriation de la GIRE par les communes ?
  - Les principales contraintes en matière de mise en œuvre de la GIRE
  
- Niveau actuel de prise en compte du genre dans la GIRE
  - Existence des mesures de prise en compte du genre dans la GIRE (au niveau national, organes GIRE, au niveau local) : nombres d'h /f dans les unités de gestion ; liste de présence aux ateliers sensible au genre, formation sur le genre des acteurs locaux,...)
  - Pourquoi nécessité d'un renforcement de prise en compte du genre ?
  
- Les attentes du PNE quant au contenu de la note d'orientation sur le genre et le cadre de suivi –évaluation
- Les acteurs clés à cibler au cours de l'étude
- Le profil de l'animateur GIRE et du cadre spécialiste de la facilitation de la GIRE (agronome/sociologue ; complémentarité des 2 profils?)
- La liste des PTF qui appuient la mise en œuvre de la GIRE

### **Guide PTF (GIZ-eau, GIZ-Agriculture/ Protos/ SNV) et de la DGEau**

- Quelle est votre vision en termes de GIRE ?
- Quelles sont les actions GIRE soutenues ou qui pourraient être soutenues par le PTF ?
- Les zones d'intervention des actions GIRE sur le terrain

- Les actions de synergie GIRE avec les autres PTF ou les programmes agricoles: (promotion de la recherche de complémentarité recherche action sur l'eau, valorisation des déchets à usage énergétique ou agricole)
- Comment envisagez-vous l'intégration du genre dans la GIRE ?
- Les actions de prise en compte du genre par le PTF dans la GIRE ou ailleurs (niveau actuel et futur)
- Appréciation par le PTF du degré de la prise en compte du genre dans la gestion de l'eau au Bénin
- Les attentes du PTF par rapport à la note conceptuelle d'intégration du genre dans la GIRE

#### **Guide PLE**

- Composition du PLE (hommes, femmes et jeunes)
- Mission et rôle des membres
- Actions concrètes GIRE
- Problématique de prise en compte du genre dans les actions GIRE
- Mécanisme de renforcement de la prise en compte du genre dans la GIRE
- Mise en place de l'organe de gestion/ coordination des actions pilotes GIRE
- Représentativité des usagers et usagères de la ressource dans les instances décisionnaires
- Attentes en termes de renforcement de la prise en compte du Genre dans la gestion des ressources en eau
- Compréhension du concept « genre et développement » et son application sur les sites d'actions pilotes GIRE

#### **Guide Mairie (commission eau et assainissement de la mairie)**

- Compréhension de la GIRE
- Actions concrètes de la mairie pour appuyer la GIRE
- Compréhension du concept « genre et développement » et son application dans le plan d'actions GIRE du site
- Problématique de prise en compte du genre dans les actions GIRE
- Mécanisme de renforcement de la prise en compte du genre dans la GIRE
- Attentes de la mairie en ce qui concerne la prise en compte du genre dans la GIRE

#### **Guide CeCPA /DDMEau/SONEB**

- Compréhension de la GIRE
- Niveau d'implication du CeCPA dans la GIRE
- Les actions concrètes de GIRE soutenues ou pouvant être soutenues par le CeCPA
- Les appuis donnés aux hommes et aux femmes dans le cadre des actions GIRE (formations, accompagnement technique, gestion des conflits,...)
- Le niveau de participation des hommes, des femmes et des jeunes dans les actions GIRE

- Le ciblage des personnes vulnérables et leur implication dans les actions GIRE
- Formations reçues par le personnel de CeCPA sur le genre et développement
- Mode de répartition des ressources agricoles :
  - terres (disponibilité)
  - intrants agricoles
  - l'eau à usage agricole
  - les techniques agricoles (accès à l'information, à la formation)

**Guide SHAB (Service d'Hygiène et d'Assainissement à la Base)/DDEPN**

- les principaux problèmes d'assainissement de base identifiés dans la zone
- les principaux auteurs de ces problèmes
- le niveau d'accompagnement de ces auteurs dans la résolution de ces problèmes
- les principales initiatives d'hygiène et d'assainissement devant être menées pour améliorer la protection de la ressource eau

**Guide d'animation focus**

**Objectif du guide :**

- a) *Faire participer les hommes, les femmes et les jeunes au diagnostic des problèmes de gestion intégrée de ressources en eau*
- b) *Tester les outils d'analyse genre, de MARP et SARAR permettant la participation active des hommes et des femmes dans l'analyse diagnostique et dans la planification des actions de GIRE*
- c) *Fournir quelques informations d'analyse genre des sites d'actions pilotes GIRE*

**GROUPES CIBLE L'ETUDE (4 groupes) pour chaque site d'actions pilotes GIRE**

<b>Groupe 1</b>	<b>Groupe 2</b>	<b>Groupe 3</b>	<b>Groupe 4</b>
Hommes du village	Femmes	Jeunes hommes (célibataires)	Jeunes filles (célibataires)

## **THEMES DE L'ETUDE**

### **1. SITUATION ECONOMIQUE DU VILLAGE**

#### **1.1 Les activités génératrices de revenus**

**Outils :**

- **Observation**
- **Interview**

- Activités productives du village ;
- Activités génératrices de revenus chez les hommes ;
- Les besoins prioritaires pour promouvoir les activités chez les hommes ;
- Activités génératrices de revenus chez les femmes ;
- Les besoins prioritaires pour promouvoir les activités chez les femmes;
- Activités génératrices de revenus chez les jeunes (hommes);
- Activités génératrices de revenus chez les jeunes (femmes);
- Les trois premières activités génératrices de revenus chez les femmes en rapport avec l'usage de la ressource;
- Les trois premières activités génératrices de revenus chez les hommes en rapport avec l'usage de la ressource;
- Les trois premières activités génératrices de revenus chez les jeunes filles en rapport avec l'usage de la ressource;
- Les trois premières activités génératrices de revenus chez les jeunes garçons en rapport avec l'usage de la ressource;
- Existence des groupements et / ou association à caractère économique (Objectifs) ;
- Existence d'allogènes (Personnes venues d'ailleurs s'installer dans le village) ;
- Activités productrices des Allogènes ;
- Marché, cycle ;
- Autres marchés fréquentés par les villageois, cycle.

**1.1 Le rôle des hommes, des femmes et des jeunes dans les principales activités génératrices de revenus du village** (agriculture, élevage, pêche, fabrication de charbon, transformation alimentaire, etc.)

**Outils : Profil d'activités**

Quelles sont les différentes tâches nécessaires concernant les 3 principales activités (Agriculture, pêche ou élevage,.....) des hommes et les 3 premières activités des femmes ?

Activités et sous activités	Tâches confiées aux hommes adultes	Tâches confiées aux femmes adultes	Tâches confiées aux jeunes garçons (célibataires)	Tâches confiées aux jeunes filles (célibataires)	Tâches confiées aux enfants (4-14 ans)

## 1.2 Niveau d'organisation du village

- Outils :
- Diagramme de Venn (outil MARP)
  - Calendrier journalier des hommes et des femmes (outil genre)

## 2. SITUATION SANITAIRE

### 2.1 Les ouvrages d'eau et la ressource

- Outils :
- Observation
  - Carte communautaire (outil MARP)
  - Profil d'activité (outil genre)

❖ **La ressource et les infrastructures d'eau (carte communautaire)**

- Etat de la ressource ;
- Type d'ouvrages d'eau existant (à recenser), projet ayant installé ces points d'eau ;
- Etat des ouvrages d'eau existant : fonctionnel, non fonctionnel, entretenu etc. ;
- Distance des points d'eau par rapport aux habitations ;
- Identification des besoins prioritaires dans le domaine de l'eau.

❖ **Accès à l'eau potable et utilisation (Profil d'activités)**

Le profil d'activité permet de répertorier les tâches en rapport avec l'approvisionnement en eau potable, les différents acteurs et leurs rôles dans l'approvisionnement en eau du ménage. La problématique d'accessibilité financière du service de l'eau sera ensuite débattue à la fin de l'exercice. Ceci permettra de proposer des mesures en faveur des hommes et/ou des femmes pour renforcer l'accès à l'eau potable.

Les questions suivantes peuvent être posées pour guider l'établissement du profil d'activités :

Quelles sont les différentes activités nécessaires concernant l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau au sein du ménage ?

- Préciser toutes les étapes (y compris celles qui sont mentales) ;
- Préciser les différentes personnes (hommes, femmes, jeunes et enfants) qui s'occupent de chacune des étapes.

Activités	Femmes	Hommes	Jeunes filles	Jeunes garçons	Enfants
Approvisionnement en eau Constater l'absence de l'eau Laver la jarre Laver la bassine Aller au point d'eau pour puiser Pomper/puiser l'eau Payer au comptant Transporter l'eau à la maison Stocker l'eau dans la jarre et couvrir					
<b>Total 1</b>					
Utilisation de l'eau au sein du					

<b>ménage</b>					
Se débarbouiller					
Se laver (papa, maman, enfants et autres)					
Faire la lessive (de papa, maman, enfants et autres)					
Faire la cuisine					
Faire la vaisselle					
Abreuver les bêtes domestiques					
Construire des cases					
Boire de l'eau					
Arroser les plantes du jardin					
Faire la toilette intime					
<b>Total 2</b>					
<b>Total</b>					

#### Légendes

- +++ : Toujours
- ++ : Souvent
- + : Parfois
- : Pas de contrôle

## 2.2 Assainissement

- Outils :**
- Carte communautaire (MARP)
  - Histoire hiatus (SARAR)

La population matérialise sur la carte communautaire les différents lieux de défécation et les eaux usées

- Latrines existantes : nombre et localisation ;
- Perception de la population des problèmes de l'évacuation des excréta : déféquer à l'air libre est-il perçu comme source de maladie ? la population exprimait-elle la nécessité de posséder de latrines ?
- Rôle joué par l'homme et la femme dans la défécation à l'air libre
- Identification des besoins prioritaires dans le domaine de l'assainissement (excrétas et eaux usées)

## 2.3 ENVIRONNEMENT

- Outils :**
- Observation
  - Questionnaire standardisé
  - Carte communautaire

Les hommes, les femmes et les jeunes matérialisent sur la carte communautaire les dépotoirs sauvages (tas d'ordures). Ils s'expriment ensuite sur des questions en rapport avec l'environnement :

- Eaux de pluie et érosion
- Drainage des eaux pluviales et pollution de la ressource d'eau
- Déforestation et changement climatique
- Pluies et inondation

- Problème des lacs et rivières
- Identification des besoins prioritaires dans le domaine de l'environnement
- La proximité des ordures ménagères et de la ressource est-elle perçue comme nuisible à la santé ?

## **2.4 MALADIES ET HYGIENE**

### **Outils :**

- **Séquences de figurines**

- Les maladies les plus fréquentes du village ;
- Les causes d'après les villageois ;
- L'eau de boisson du village peut-elle rendre malade ? Si oui ou non, pourquoi ?
- Cause des affections suivantes : la diarrhée, le paludisme, le gonflement du ventre chez les enfants ;
- Mode habituel de soin ;
- Rôle de l'homme et de la femme en cas de maladie des enfants (qui paie les soins ? qui amène l'enfant aux soins de santé, qui prend la décision d'amener les enfants aux soins ?)

## **3. Planification des activités**

### **Outils :**

- **La carte communautaire (situation actuelle) et carte communautaire (situation améliorée)**
- **Tableau à pochette**
- **Histoire à hiatus**

La mise en commun en assemblée générale permettra aux hommes, aux femmes et aux jeunes de présenter leurs cartes communautaires respectives et de retenir deux cartes communautaires consensuelles du village (situation actuelle et améliorée).

L'élaboration de deux cartes communautaires consensuelles (situation actuelle et améliorée) servira de point de départ de la priorisation des actions selon les communautés (hommes, femmes et jeunes) en termes d'amélioration de l'environnement, de l'accès à l'eau potable, de la protection et de la gestion durable de la ressource.

L'outil « histoire à hiatus » servira à la population (hommes, femmes et jeunes) de lister les activités qui devront être menées pour passer de la situation actuelle à la situation souhaitée et de les prioriser.

Le tableau à pochette permettra d'identifier les responsables hommes, femmes et jeunes des actions GIRE retenues.

*PNE : Développement et expérimentation d'une démarche pilote de prise en compte du genre dans la gestion des ressources en eau au Bénin*

#### **Annexe 4**

#### **Description de quelques outils genre**

Outils, durée approximative, matériels	Objectifs	Méthodologie
<p><b>Calendrier journalier</b>  Durée approximative : 3h  Matériels : bics, cahiers, papier craft, marqueurs, planches punaises</p>	<p><b>Connaître l'emploi du temps par genre et par groupe socioprofessionnel pour plusieurs activités d'un ménage</b>  Il retrace l'heure du lever et du coucher ainsi que les activités qui se déroulent entre les deux heures. Cet outil permet de déterminer grossièrement le temps consacré aux activités reproductives, productives et communautaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir les ménages à interviewer de façon aléatoire ou raisonnée selon les objectifs de l'initiative</li> <li>- Faire des entretiens individuels semi structurés ou des focus group selon le temps disponible ou l'objectif à atteindre</li> <li>- Procéder d'abord à l'inventaire de toutes les activités quotidiennes (reproductives, productives et communautaires) des hommes et des femmes</li> <li>- Demander ensuite combien de temps est utilisé par jour pour les différentes tâches</li> <li>- Poser aussi les questions sur les problèmes de gestion du temps et sur les autres activités que chacun aimerait faire en plus</li> <li>- Procéder à la mise en commun entre les différents membres du ménage</li> <li>- Compléter en réunion entre les représentants des groupes et l'équipe d'animateurs des problèmes et des atouts.</li> </ul>
<p><b>Profil d'activité</b>  Durée : 2h environ  Matériels : bics cahiers, papier craft, marqueurs, planches punaises</p>	<p>Identifier et analyser les différentes activités/formes de travail des hommes des femmes des enfants et des personnes âgées, y compris les activités peu visibles, peu ou pas rémunérées. Il permet lors de la formulation de l'initiative de mieux adapter les actions en tenant compte de la charge de travail des femmes, du type de tâches à accomplir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dessiner un tableau = plusieurs colonnes</li> <li>- Lister dans la première colonne, l'ensemble des activités réalisées par les hommes et par les femmes, les enfants et les personnes âgées en les interrogeant,</li> <li>- Compléter le tableau en posant les questions ci-après :  Qui fait quoi ? quand ? où ? pendant combien de temps ? avec quelles ressources ?</li> </ul>
<p><b>Profil sociopolitique des femmes</b>  Durée : 1heure environ</p>	<p>Connaître le pouvoir des femmes par rapport aux hommes, savoir « <b>qui décide de quoi</b> ». Il permet de fournir des informations utiles pour déterminer le</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lister quelques décisions relatives au ménage (décisions journalières, décisions concernant les enfants, etc.) et procéder à une comparaison des décisions des femmes à celles des hommes</li> </ul>

<p><b>Matériel</b> : grande feuilles +marqueurs</p>	<p>choix des activités de l'initiative en tenant compte de leur faisabilité (en fonction par exemple du fait que les femmes peuvent assister aux réunions librement etc.</p>	<p>selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décisions prises par des hommes : sans concertation avec les femmes,</li> <li>- Position à peu près égale (la décision se prend conjointement sur la base d'une position à peu près égale entre femmes et hommes),</li> <li>- Décisions prises par des femmes sans concertation avec les hommes.</li> </ul>
<p><b>Diagramme de Venn</b> <b>Durée 2heures</b> <b>Matériel</b> : papiers craft, marqueurs, ciseaux, petits cartons, punaises</p>	<p>Aider la communauté à identifier les institutions villageoises ou communautaires et les intervenants à apprécier les relations entre eux et l'importance de celles –ci pour le développement de la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les structures internes et externes (le groupe identifie toutes les structures internes et externes)</li> <li>- Faire ensuite l'inventaire des autres organisations importantes pour le développement local</li> <li>- Attribuer un symbole sous forme de cercle à chaque structure mentionnée sur la liste</li> <li>- Indiquer l'activité principale des structures les plus importantes</li> <li>- Réaliser le diagramme en utilisant les flèches à double sens et à sens unique. L'épaisseur des flèches reflète l'importance des relations</li> <li>- Quelques questions à poser pour la réalisation du diagramme (quels sont les acteurs impliqués dans la problématique ? existe-il des acteurs locaux organisés autour de ces questions ? certaines personnes sont-elles exclues de certains groupes ? lesquelles ? pourquoi ? certains acteurs sont-ils absents du diagramme ? pourquoi ? etc.</li> </ul>
<p><b>Carte sociale</b> <b>Durée : 3heures au minimum</b> <b>Matériel</b> : marqueurs, papiers kraft punaises, ciseaux, petits cartons</p>	<p>Acquérir des connaissances générales sur une communauté donnée. L'essentiel ici n'est pas la précision cartographique, mais plutôt l'obtention d'informations révélant l'identité de la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier dans le groupe une à deux personnes avec qui se promener dans le village,</li> <li>- Choisir les symboles avec le groupe</li> <li>- Laisser le groupe réaliser la carte</li> <li>- Aider à compléter les informations marquantes</li> <li>- Présenter la carte à la plénière et faire valider après amendement</li> </ul>
<p><b>Histoire à hiatus</b> <b>Durée : 2 heures</b></p>	<p>Planifier des actions identifiées par la communauté pour le passage d'une situation A jugée mauvaise à une</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter deux situations au groupe, une mauvaise et une bonne</li> <li>- Demander à la communauté d'identifier toutes les actions à mener pour passer de la mauvaise situation à la bonne situation</li> </ul>

<b>Matériels</b> : des figurines, des papiers Kraft, des marqueurs	situation B jugée bonne.	- Planifier avec la communauté, les actions identifiées des plus simples aux plus complexes.
--	--------------------------	--

**Annexe 5**  
**TDR de l'étude**



## TERMES DE REFERENCE

DEVELOPPEMENT ET EXPERIMENTATION D'UNE DEMARCHE  
PILOTE DE PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LA GESTION  
DES RESSOURCES EN EAU AU BENIN

SECRETARIAT EXECUTIF/ PNE-BENIN

Septembre 2011

**FINANCEMENT : Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de  
l'Assainissement (PPEA)**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

Le Gouvernement du Bénin a choisi depuis 1998 la «Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)», comme approche prioritaire de gestion des ressources en eau du pays. Cette option faite par l'Etat béninois a été renforcée au cours du Sommet Mondial sur le Développement Durable de la Planète – Terre de Johannesburg (2002), où la GIRE a été établie comme l'élément clé pour la réalisation des OMD29 particulièrement dans le secteur de l'eau.

La GIRE est un processus systématique pour le développement durable, l'allocation et le suivi des ressources en eau. Le concept et les principes de la GIRE ont été définis lors de la Conférence Internationale sur l'Eau et l'Environnement en 1992 à Dublin et dans le Chapitre 18 de l'Agenda 21 qui est un document consensuel produit par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) organisée à Rio en 1992.

Depuis environs une décennie, le Bénin a entamé un processus d'opérationnalisation de la GIRE dont l'objectif final est de doter le pays d'un cadre national de gestion intégrée des ressources en eau, qui facilite la valorisation et la gestion coordonnées de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue d'optimiser le bien-être économique et social qui en résulte, de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes. Dans l'optique de la réalisation de cet objectif, des actions notables sur le plan juridique et institutionnel ont permis de doter le Bénin des instruments ci-après: i) la loi sur la gestion de l'eau, adoptée et promulguée en 2010 ; ii) la politique nationale de l'eau adoptée en 2009 ; et iii) le Plan d'Action National GIRE (PANGIRE) validé en 2011.

En appui à cette réforme, le Ministère de la Coopération Néerlandaise finance le Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA) démarré en 2007 et qui se veut, à travers sa composante 4 intitulée «Appui au processus GIRE », un cadre d'accompagnement du PNE-Bénin pour impulser la dynamique de mise en place des actions de démonstration de la mise en application de la GIRE. L'objectif global du PPEA est de "contribuer à une amélioration significative de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement selon des modalités qui renforcent l'approche programme, l'appui budgétaire, la décentralisation, les aspects genres, la réduction de la pauvreté et la GIRE". La composante 4 du PPEA est pilotée par le PNE-Bénin et la Direction Générale de l'Eau (DGEau) à travers la Direction de la Planification et de la Gestion de l'Eau (DPGE).

Le PPEA met également l'accent sur le développement et l'appropriation par les acteurs du secteur d'une expertise et des outils d'investigations sur les aspects transversaux (genre, VIH/SIDA, pauvreté, environnement) et de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Conformément aux orientations de l'application de la GIRE, la prise en compte du genre est un maillon essentiel de sa réussite. En effet, il est reconnu, en vertu du principe n° 3 de Dublin et du principe n° 2 de Rio que les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau et que leur participation s'avère indispensable dans ce processus. Les activités spécifiques des femmes peuvent être particulièrement affectées par les décisions relevant du cadre de gestion de l'eau (formulation des politiques, planification, législation et réglementation, cadre institutionnel, tarification, sensibilisation, etc.). Or, il faut bien reconnaître qu'au Bénin par exemple, les femmes ne sont pas suffisamment associées au processus de prise de décision et, de ce fait, elles

---

<sup>29</sup> Objectifs du Millénaire pour le Développement

ont un rôle beaucoup moins influent que les hommes dans la gestion, l'analyse des problèmes et les processus de prise de décisions relatifs aux ressources en eau. Cette situation a sans nul doute des effets néfastes visibles à travers les déséquilibres sociaux et écologiques qui en découlent...

A l'évidence, il apparaît qu'impliquer tant les femmes que les couches vulnérables dans la gestion des ressources en eau n'est pas seulement légitime en termes d'équité, mais accroît également l'efficacité et l'efficacé de cette activité en termes de coûts et d'impact. D'où l'importance de la prise en compte des aspects du genre dans le secteur de l'eau. Plusieurs actions ont été entreprises en vue de faciliter la compréhension de l'approche genre et sa prise en compte dans les stratégies et programmes de développement du secteur de l'eau au nombre desquels on peut citer : i) la formation nationale des facilitateurs sur l'intégration du genre dans la GIRE en 2007 au Bénin ; ii) la conduite de l'étude sur le genre et la GIRE ; iii) la conduite de l'enquête sur l'intégration de l'aspect genre dans la GIRE au Bénin et dans six autres pays de l'Afrique francophone de l'Ouest et du Centre.

Par ailleurs, dans le cadre du PPEA, la mise en œuvre de la GIRE sur le terrain a déjà démarré à titre expérimental. Trois sites d'Actions Pilotes à savoir la lagune de Porto-Novo, le barrage de l'Okpara à Parakou et la rivière Fourigninkere à Natitingou ainsi qu'un village de démonstration de la valorisation concertée de l'eau à Tinou (Mono) font l'objet de l'application des principes de la GIRE. A cet égard, le genre vient d'être étudié en vue de son intégration judicieuse dans l'application pilote de la GIRE sur ces sites.

De ce qui précède, et prenant en compte les orientations du PPEA et celles issues des réflexions antérieures sur le genre et le secteur au Bénin ; le PNE-Bénin a initié le présent processus. Il porte sur le développement et l'expérimentation d'une démarche opérationnelle pour la prise en compte du genre, dans la gestion de l'eau dans ses principaux domaines d'utilisation au Bénin

## **2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

---

L'objectif du processus est de promouvoir la prise en compte du genre dans la gestion des ressources en eau et les principaux domaines d'utilisation de l'eau au Bénin.

De façon spécifique, il s'agira de :

- conduire un processus de réflexion qui débouchera sur l'élaboration d'une note technique d'orientation pour l'opérationnalisation de la prise en compte du genre dans les programmes et stratégies d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP), et dans les autres domaines d'utilisation de l'eau, en relation avec le développement de la GIRE au Bénin ;
- proposer des mesures spécifiques qui feront l'objet d'expérimentation et de suivi-évaluation continu dans le cadre des actions de démonstration de la GIRE en cours de mise en œuvre par le PNE-Bénin sur les sites pilotes de la retenue d'eau de l'Okpara, de la rivière Fourigninkère, de la lagune de Porto-Novo et de Tinou.

## **3. RÉSULTATS DE LA MISSION**

---

Les principaux résultats attendus au terme de la mission se présentent comme suit :

- une note d'orientation pour la prise en compte du Genre dans l'AEP ainsi que dans les autres domaines d'utilisation de l'eau en relation avec la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est disponible ;

- des actions spécifiques d'amélioration de la prise en compte du genre assorties d'indicateurs et de cadre de suivi-évaluation adaptés sont proposées pour être expérimentées dans le cadre des actions de démonstration de la GIRE en cours de mise en œuvre par le PNE-Bénin sur les sites pilotes.

#### **4. CHAMPS DE LA MISSION**

---

Le présent processus s'inscrit dans le cadre du PPEA et est en relation avec la composante dudit programme intitulée "Appui au processus GIRE".

#### **5. MANDAT DU CONSULTANT**

---

Pour conduire la mission projetée, le Consultant devra :

- exploiter la documentation disponible sur le genre et sur la mise en œuvre des actions pilotes de démonstration de la GIRE ;
- organiser une réunion de cadrage méthodologique pour valider la méthodologie proposer, les outils spécifiques de collecter de données à utiliser ainsi que les personnes à interviewer ;
- faire une visite de terrain sur un ou deux sites pilotes et conduire des interviews afin de comprendre le niveau de prise en compte du genre ;
- examiner avec les acteurs impliqués dans le développement des actions de promotion du genre dans l'AEP et les autres domaines d'utilisation de l'eau, et en analyser le niveau d'intégration de l'approche ;
- analyser les outils de promotion du genre expérimentés et proposer les améliorations à leur apporter pour une meilleure prise en compte de l'approche genre dans l'AEP et l'exploitation de l'eau à diverses fins au Bénin ;
- mettre en place et animer un groupe de travail d'experts sur le sujet ;
- approfondir les résultats issus des travaux de groupe pour la rédaction de la note qui fera l'objet de validation ;
- proposer par site pilote GIRE des actions de promotion de la prise en compte du genre qui s'intègrent dans la mise en œuvre des actions pilotes GIRE ;
- élaborer un cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions proposées.

#### **6. PROFIL DU CONSULTANT**

---

Le présent appel d'offre est lancé en vue de recruter un Consultant qui assurera la conduite du processus. A titre indicatif, l'équipe à mettre en place par le Consultant devra avoir le profil ci-après :

- un Chef de mission Socio-Anthropologue, Expert en Genre, ayant une bonne connaissance du secteur de l'eau et des expériences avérées en stratégies de promotion du développement communautaire ;
- un (e) Assistant , spécialiste en aménagement des ressources naturelles disposant d'une bonne connaissance du secteur de l'eau et d'expériences variées en matière de GIRE et de promotion du genre.

#### **7. DURÉE DE LA CONSULTATION**

---

La mission est prévue pour démarrer le 1<sup>er</sup> novembre 2011 et devra terminer au plus tard le 15 février 2012 avec le dépôt des rapports de mission.

Le Consultant dispose au total de 40 HJ pour la conduite à terme de la mission.

## **8. MODALITÉS DE SOUMISSION**

---

Pour une bonne réussite de la mission, le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du PNE-Bénin.

Au démarrage de la mission, le consultant présentera une note méthodologique du processus à conduire

Le PNE-Bénin mettra à la disposition du consultant la documentation suivante :

- Rapports d'étude sur l'intégration du genre dans la GIRE au Bénin (2009) ;
- Rapport de l'enquête sur l'intégration du Genre dans la GIRE au Bénin (2009) ;
- Document du PANGIRE ;
- Plans d'actions pilotes GIRE sur les sites de Porto-Novo, Barrage de l'Okpara et de Fourgninkère ;
- Plans d'actions de mise en œuvre de l'initiative de promotion de village de démonstration de la GIRE à Tinou.

Les offres, rédigées en langue française, comporteront entre autres les pièces suivantes :

### Pour l'offre technique

- les observations sur les termes de référence ;
- la méthodologie proposée assortie d'outils spécifiques ou appropriés pour collecter les informations, les traiter et aboutir à des conclusions valides au plan scientifique, social et économique ;
- le détail des activités ;
- un planning et les échéances pour la réalisation des différentes activités ;
- la description du profil et le CV du Consultant ;
- la confirmation que le Consultant est actuellement libre de tout engagement ;
- une liste des missions similaires réalisées avec références.

### Pour l'offre financière

- la lettre de soumission datée, signée et indiquant le montant de l'offre ;
- le bordereau des prix unitaires avec détails des coûts ;
- le devis estimatif en HT daté et signé.

Les offres financière et technique, rédigées en langue française, seront mises dans deux enveloppes séparées portant la mention « offre technique » et « offre financière ». Ces deux enveloppes seront réunies dans un seul pli portant, à l'exclusion de tout autre signe distinctif, l'adresse du destinataire et les mentions : « à n'ouvrir qu'en séance » et « Elaboration du processus pour le développement et l'expérimentation d'une démarche pilote de prise en compte du genre dans la gestion des ressources en eau au Bénin ».

Les offres doivent être déposées/envoyées en trois (3) exemplaires, dont un original, ainsi qu'en version digitale, au plus tard le lundi 24 octobre 2011 à 10 heures, heure locale, au secrétariat exécutif du PNE-Bénin sis à Placodji à l'adresse suivante :

- 01 BP 4392 - Cotonou,

- Tél. (229) 21 31 10 93 / 95 06 80 28/ 97 60 96 82

- E-mail : [contact@gwppnebenin.org](mailto:contact@gwppnebenin.org)

## **9. DISPOSITIONS DIVERSES**

---

Le maître d'ouvrage à savoir le PNE-Bénin se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

L'équipe de Consultants retenue s'engage à ne pas offrir à des tiers, et/ou à ne pas solliciter, accepter ou se faire promettre pour lui ou pour autrui directement ou indirectement, des dons ou autres avantages considérés ou pouvant être considérés comme une pratique illégale ou de corruption.

**10. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (EN FCFA – HT)**

prix	Désignation	Unité	Prix unitaire en chiffre	Prix unitaire en lettre
	<b>Honoraires</b>			
	Prestations du Chef de mission	H-J		
	Prestations de l'Assistant (e)	H-J		
<b>2</b>	<b>Per diem</b>			
	Chef de mission	Unité		
	Assistant (e)	Unité		
	<b>Frais de fonctionnement du matériel roulant, toutes sujétions incluses</b>			
	Frais de fonctionnement du matériel roulant	Jour		
	<b>Rapports</b>			
	Rapport provisoire en trois (03) exemplaires	Unité		
	Rapport définitif en trois (03) exemplaires	Unité		

Fait à ....., le.....2011

Le soumissionnaire

(Nom, prénoms, signature et caché)

**11. CADRE DU DEVIS ESTIMATIF (EN FCFA HT)**

N° prix	Désignation	Unité	Prix unitaire en chiffre	Prix unitaire en lettre	N° prix
<b>1</b>	<b>Honoraires</b>	H/J			
1.1	Revue documentaire	H/J			
1.2	Collecte de données primaires dans les Institutions et sur le terrain	H/J			
1.3	Traitement et analyse des données	H/J			
1.4	Rédaction des rapports provisoires et définitifs	H/J			
1.6	Ateliers spécifiques	H/J			
	<b>Sous-total 1</b>				
<b>2</b>	<b>Per diem</b>	H/J			
2.1	Chef de mission	H/J			
2.2.	Assistante (e)				
	<b>Sous-total 2</b>				
<b>3</b>	<b>Frais de fonctionnement du matériel roulant, toutes sujétions incluses</b>	J			
3.1	Frais de fonctionnement du matériel roulant	J			
	<b>Sous-total 3</b>				
<b>4</b>	<b>Rapports</b>	H/J			
4.1	Rapport provisoire en trois (03) exemplaires	H/J			
4.2	Rapport définitif en trois (03) exemplaires	H/J			
	<b>Sous-total 4</b>				
	<b>TOTAL (HT) 1 + 2 + 3 + 4</b>				

Fait à ....., le.....2011

Le soumissionnaire